

COURS FAMILIER
DE
LITTÉRATURE

LIX^e ENTRETIEN.

LA LITTÉRATURE DIPLOMATIQUE.

LE PRINCE DE TALLEYRAND. — ÉTAT ACTUEL DE L'EUROPE.

I

Qu'est-ce que la diplomatie?

C'est la bonne ou mauvaise conduite de ces grandes individualités qu'on appelle des nations.

Cette bonne ou mauvaise conduite est inspirée aux nations par leurs hommes d'État, pratiquée par leurs cabinets, exprimée par leurs diplomates, promulguée par leurs mani-

festes, leurs notes, leurs dépêches, portée dans les cours ou dans les congrès par leurs ambassadeurs.

La diplomatie de chaque nation est l'expression de son caractère :

Égoïste, superbe, religieuse, humanitaire et philosophique, en Angleterre ;

Héroïque, généreuse et versatile, en France ;

Immorale, cauteleuse et improbe, en Prusse ;

Modeste, honnête et intéressée, en Hollande ;

Ombreuse et amphibie, en Belgique ;

Persévérante, longanime, sans scrupule, mais non sans honnêteté, en Autriche ;

Vaine, chevaleresque et loyale, en Espagne ;

Grecque, habile, à petits manéges et à grandes vues, en Russie ;

Consommée, universelle, sachant toutes les langues des cabinets, à Rome, Rome, la grande école de la diplomatie moderne, puissance qui ne vit que de politique sur la terre, d'empire sur les consciences, de ménagements avec les cours, de résistance derrière ce qui résiste, d'abandon de ce qui tombe, d'acquiescement aux faits accomplis ;

Dépendante et adlatrice, dans les petites

cours d'Allemagne et d'Italie, clientes de la force et de la victoire ;

Hardie, inquiète, insatiable, en Piémont ; prompte à tout recevoir, quelle que soit la main qui donne ; prête à tout prendre, quelle que soit la main qui laisse envahir ;

Alpestre, rude, pastorale, probe, mais intéressée, en Suisse ; non dépourvue d'une sorte d'habileté villageoise, se faisant appuyer par tout le monde, mais n'appuyant elle-même personne contre la fortune ;

Enfin, simple et franche en Turquie, puissance arriérée dans la voie de la corruption des cabinets européens ; puissance de bonne foi, dont la candeur est à la fois la vertu et la faiblesse ; puissance naïve qui n'a jamais eu de diplomatie que la ligne droite ; puissance qui a toujours cru à toutes les paroles, et qui n'a jamais manqué à la sienne ; puissance, enfin, destinée à être la grande et éternelle dupe de tous les cabinets, dupeurs de son ignorance et de sa loyauté.

Voilà les caractères dominants des nations qui ont une diplomatie : leur diplomatie est à leur image.

II

Or ces diplomaties parlent et écrivent ; leurs manifestes, leurs protocoles, leurs dépêches, leurs notes, sont leur littérature : grande littérature en action des rois, des assemblées, des peuples, qui bouleverse ou reconstruit les nations ; qui fait droit aux faibles, résistance aux oppresseurs ; qui lance la *guerre*, justice de la mort, ou qui maintient la paix, la paix, première propriété de l'espèce humaine, puisque c'est la propriété de la vie.

III

Les bibliothèques de ces actes de la littérature diplomatique sont les archives de nos ministères des affaires étrangères. Ces archives recueillent ces actes comme les titres des nations ; là sont enregistrés leurs droits et leurs limites. C'est dans les congrès, tribunaux suprêmes de la société internationale, que

sont débattus, rejetés ou admis ces titres. Ils font la loi des nations entre elles tant qu'un grand criminel d'État ne vient pas les déchirer à la face de Dieu et des hommes. Pendant cet interrègne de la violence et de la conquête, le droit se tait, la fortune seule juge, le monde légal cesse d'exister pendant une période d'atentats heureux ou malheureux ; puis les armes tombent, par lassitude, des mains de l'Europe. La diplomatie arrive, envisage ces débris, examine tous les droits, même ceux de la conquête, sanctionne, compense, indemnise, refait la carte légale du monde et rend la paix aux peuples.

Puis vient en dernier lieu l'histoire, l'histoire, qui, telle que celle *du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, par exemple, compulse toutes les négociations et tous les actes de ces diplomaties diverses, et les étale sous les yeux des siècles pour l'instruction des diplomates présents et futurs, de façon que chaque nation reconnaisse sa pensée, bonne ou mauvaise, dans les actes de son gouvernement, et qu'un nouveau droit public devienne la loi pacifique des nations.

C'est cette conclusion des grandes crises perturbatrices du genre humain qui devient la géographie légale du globe, en d'autres termes, le *droit public*, la légitimité des nations.

IV

Ce droit public, ce droit des gens, a ses règles écrites, aussi inviolables, aussi sacrées que le droit privé entre les individus. Celui qui les viole est hors la loi; tout le monde a le droit de guerre contre lui; c'est le grand *anarchiste* de la société internationale, c'est l'*insurgé* contre la civilisation: car le droit public, c'est la civilisation. Les diplomates sont les légistes des peuples civilisés.

Une Europe qui ne reconnaîtrait pas de droit public, ou qui ne le ferait pas respecter, serait une barbarie universelle; le monde y serait joué aux dés tous les jours. Tous les peuples ont le droit ou le devoir de courir sus à celui qui s'insurge contre le droit public: car ce droit public n'appartient pas

seulement à une nation, il appartient à toutes.

C'est ici que le mystère de ce qu'on appelle le *droit d'intervention* s'explique très-logiquement, malgré ses obscurités et ses contradictions.

L'intervention d'une puissance chez une autre est illicite quand il s'agit de s'immiscer dans les intérêts purement nationaux et intérieurs d'un peuple, libre de ses volontés et de son mode de gouvernement ou de dynastie chez lui-même.

L'intervention est licite et obligatoire toutes les fois qu'un pays franchit ses limites, ses droits personnels, ses conventions, ses traités, sa géographie, et porte atteinte, les armes à la main, au *droit public*, propriété commune de l'Europe, et que l'Europe garantit à la civilisation générale.

C'est le beau phénomène de la solidarité du genre humain. Liberté chez vous, inviolabilité de chacun, répression d'un seul par tous quand un seul veut se substituer par ambition au droit de tous : tel est le droit public. Grotius, Puffendorf, Burlamachi, l'ont rédigé ; mais il est écrit mieux encore dans le bon sens

et dans la conscience, ces deux législations divines de la civilisation. C'est là la religion internationale et universelle des nations : les congrès en sont les synodes. Anathème sur le roi, le peuple ou le conquérant qui ne reconnaît pas le droit public : qu'il soit l'excommunié de la civilisation !

V

Voilà le code de la diplomatie dans les temps réguliers et dans l'Europe honnête.

Mais, en dehors de cette sphère plus ou moins régulière et plus ou moins morale de la diplomatie, il y a la sphère des passions, des cours, des républiques, des cabinets, des conquérants ; sphère où se meut une diplomatie plus ou moins intéressée, égoïste, ambitieuse, immorale, quelquefois perverse, qui laisse un libre jeu aux diplomates, selon que leurs caractères, leurs pensées, leurs vues, se proposent des succès plus légitimes ou plus illégitimes, par des moyens plus consciencieux ou

plus coupables. C'est dans cette large sphère des affaires nationales ou européennes que les grandes individualités diplomatiques dessinent leurs figures pour l'admiration ou pour la réprobation de l'histoire. C'est là que les ministres véritablement historiques, tels que Richelieu, Mazarin, le duc de Choiseul, les deux Pitt, Metternich, Talleyrand, posent devant nous, et laissent la postérité prononcer à distance sur la valeur, sur la vertu, sur les vices, sur la justice, sur l'habileté, sur la moralité enfin de leurs négociations, à la honte, à la gloire ou à la perte de leur pays.

VI

Cette étude, souverainement intéressante et souverainement morale, serait une admirable histoire de l'Europe par sa diplomatie, si je pouvais, sans fatiguer l'attention du lecteur, la faire remonter jusqu'aux premières transactions diplomatiques connues entre les grands cabinets et les grands ministres de l'Europe;

ce serait un livre, vous ne me permettez qu'un entretien. Je m'abstiens donc à regret de ces développements dans le passé; je ne sortirai pas de notre siècle. La diplomatie du vieux monde a fini son ère le jour où la révolution française a commencé la sienne. L'ancienne diplomatie était entièrement dynastique; elle se résumait dans les intérêts, l'ambition, la grandeur des familles royales occupant les trônes; elle se composait des rivalités entre ces maisons royales; des mariages, des hérités, des *pactes de famille*, nouaient ou dénouaient cette diplomatie. En 1789, tout change, tout s'élargit à la proportion des intérêts des nations, prenant la place des intérêts individuels. La diplomatie féodale, matérielle ou domestique disparaît: la diplomatie intellectuelle commence.

VII

C'est donc là aussi que nous devons commencer. Or l'homme qui a le premier et le

plus longtemps manié cette diplomatie nouvelle qu'on peut appeler du nom de la révolution française, la diplomatie moderne, la diplomatie de la France, c'est le prince de Talleyrand ; il l'a inspirée, maniée ou gouvernée presque constamment, soit comme membre des comités diplomatiques, en 1789 et 1790, soit comme envoyé secret à Londres, en 1791, jusqu'au 10 août, soit comme ministre des relations extérieures sous la république régularisée du Directoire, soit comme ministre du Consulat, soit comme membre du premier Empire, soit comme ministre de sa propre pensée, ayant pris, de sa pleine audace et de sa propre autorité, la France sous sa responsabilité en 1814, dans le gouvernement provisoire, gouvernement jeté entre la France vaincue et l'Europe armée pour restaurer à la fois la patrie envahie et la monarchie constitutionnelle des Bourbons, soit comme ministre plénipotentiaire et ambassadeur à la fois au congrès de Vienne, soit comme ministre de Louis XVIII à Vienne, à Gand et à Paris, après la seconde restauration des Bourbons, en 1815, soit comme ambassadeur de la royauté d'Orléans en Angle-

terre, après 1830, soit comme membre principal de la conférence de Londres, en 1831, pour se jeter une dernière fois entre la guerre européenne et la France après la révolution de la Belgique, soit enfin comme membre de la chambre haute et comme oracle consulté et obéi de la diplomatie française, régner encore du sein de son repos majestueux sur les affaires du monde jusqu'à plus de quatre-vingts ans, soit même encore comme ministre honoraire à son dernier soupir, quand le souverain de la France vint recueillir, une heure avant sa mort, ce dernier soupir comme le secret de la Providence diplomatique, les rideaux fermés, la foule écartée, seul à seul avec l'homme du mystère.

C'est donc évidemment dans la pensée, dans les négociations, dans les transactions de ce grand homme d'État, dont la vie se confond avec deux siècles et dix gouvernements de la France, qu'il convient le mieux, selon nous, d'étudier littérairement la conduite des affaires diplomatiques dans le système moderne de l'Europe.

Nos successeurs, plus heureux que nous,

auront pour cette étude des lumières non pas plus impartiales, mais plus éclatantes que les nôtres : car M. de Talleyrand a écrit, dans les dernières années de sa vie, ses Mémoires; mais, avec cette souveraine sagacité qui ne lui fit jamais défaut ni dans sa vie ni dans sa mort, il a, par son testament, ajourné la publication de ces Mémoires à trente ans après son décès. Il n'a point été impatient de justice; il ne l'a pas attendue, cette justice, de ses contemporains; il a jugé que ni les républicains ardents et sectaires, ni les royalistes absolus et irrités, ni les hommes religieux implacables contre sa répudiation du sacerdoce, même sanctionnée par le souverain pontife, ni les démocrates jaloux de toute antiquité de race dans ceux-là même qui les adoptent, ni les démagogues furieux contre ceux qui conservent le sang-froid et la mesure aux révolutions, ni les bonapartistes survivants du premier Empire, qui ne pardonnent pas à l'homme de 1814 d'avoir préféré la patrie à un homme, et prévenu par la déchéance de Napoléon le suicide de la France, ni les apôtres turbulents de

la guerre, qui ont toujours trouvé entre eux et leurs mers de sang, dans les ministères, dans les ambassades, dans les congrès, l'homme de la paix, personnifié par le grand diplomate, ni les légitimistes de 1830, qui n'excusent pas ce vieillard monarchique d'avoir conseillé deux Bourbons sur le même trône, ni toutes les médiocrités, enfin, que la longue fortune et la supériorité exaspère contre tout nom historique, il n'a pas jugé, disons-nous, qu'aucun de ces partis contemporains fût assez impartial pour l'écouter, même du fond de sa tombe ; il a su attendre, et il a bien fait. Voyez, en effet, avec quelle animosité, indigne d'un si beau génie, M. de Chateaubriand, dans ses Mémoires, traîne complaisamment sur la claie le nom de M. de Talleyrand, souillé et marqué par de petites furies qui ne vivent que l'espace d'une petite colère !

Quant à nous, que l'âge, la retraite, la distance, l'isolement des partis rendent, non indifférent, mais impartial, prenons hardiment cet homme supérieur à deux siècles pour type de la littérature diplomatique ; feuilletons à la fois sa vie et ses pensées sur les intérêts per-

manents de la France sous tous ces gouvernements transitoires.

Une pensée, il faut le reconnaître, une pensée honnête les domine toutes et les relie toutes dans leur incohérence. Cette pensée, c'est LA PAIX. C'est cette pensée honnête, persévérante, patriotique et européenne, la paix, qui surnage sur la tombe de M. de Talleyrand ; elle donne une signification véritablement morale à une vie grosse de petites immoralités, mais pure de crimes ; elle fait extraire, avec un respect au moins politique, le nom de M. de Talleyrand de la gémonie des vices où M. de Chateaubriand l'avait enseveli sous ses invectives.

VIII

M. de Talleyrand débutait alors dans les affaires, qu'il a maniées, nouées, dénouées depuis, sans interruption, pendant plus d'un demi-siècle, et qu'il n'a résignées qu'à sa mort. Il avait trente-huit ans. Sa figure délicate et fine révélait, dans ses yeux bleus, une intelli-

gence lumineuse, mais froide, dont les agitations de l'âme ne troublaient jamais la clairvoyance. L'élégance de sa taille élevée était à peine altérée par une difformité corporelle : il boitait. Mais cette infirmité ressemblait à une hésitation volontaire de sa contenance : son adresse savait changer en grâces jusqu'aux défauts de la nature. Ce vice de conformation l'avait seul empêché d'entrer dans la carrière des armes, à laquelle sa haute naissance l'appelait. Son esprit était la seule arme qu'il lui fût permis d'employer pour faire jour à son nom dans le monde. Il l'avait enrichi, poli, aiguisé pour les combats de l'ambition ou pour les conquêtes de l'intelligence. Sa voix était grave, douce, timbrée comme l'émotion voilée d'une confiance. On sentait en l'écoutant que c'était l'homme qui parlerait le mieux à l'oreille de toutes les puissances, peuples, tribuns, femmes, empereurs, rois. Quelque chose de sardonique dans son sourire se mêlait, sur ses lèvres, à un désir visible de séduction ; ce sourire semblait indiquer en lui l'arrière-pensée de se jouer des hommes en les charmant ou en les gouvernant.

Né d'une race qui avait été souveraine d'une province de France avant l'unité du royaume, et qui maintenant décorait la royauté, M. de Talleyrand avait été jeté dans l'Église, comme un rebut indigne de la cour, pour y attendre les plus hautes dignités de l'épiscopat et du cardinalat. Évêque d'Autun, débris de ville romaine caché dans les forêts de la Bourgogne, le jeune prélat dédaignait son siège épiscopal, répugnait à l'autel, et vivait à Paris au sein de la dissipation et des plaisirs, dans lesquels la plupart des ecclésiastiques de son âge et de son rang consumaient les immenses dotations de leurs églises. Lié avec tous les philosophes, ami de Mirabeau, présentant de près une révolution dont les premières secousses feraient écrouler la religion dont il était le prélat, il étudiait la politique, qui allait appeler toutes les hautes intelligences à détruire et à réédifier les empires.

Élu membre de l'Assemblée constituante, il avait déserté à propos, mais avec ménagement, les opinions et les croyances ruinées, pour passer au parti de la force et de l'avenir. Il avait senti qu'un nom aristocratique et des

opinions populaires étaient une double puissance qu'il fallait habilement combiner dans sa personne, afin d'imposer aux uns par son rang, aux autres par sa popularité. Il avait dépouillé son sacerdoce comme un souvenir importun et comme un habit gênant. Il cherchait à entrer dans la révolution par quelque porte détournée. La mesure et la réserve un peu timide de son esprit, qui n'avait d'audace que dans le cabinet et pour la conception des patients desseins, lui interdisaient la tribune. La grande parole y régnait alors. M. de Talleyrand s'était tourné vers la diplomatie, où l'habileté et le manège devaient régner toujours. L'amitié de Mirabeau mourant avait jeté sur M. de Talleyrand un de ces reflets posthumes que les grandes renommées laissent après elles sur ce qui les a seulement approchées. Son silence, plein de réflexion et de mystère comme le silence de Sieyès, imprimait un certain prestige sur sa personne à l'Assemblée. C'est la puissance de l'inconnu, c'est l'attrait de l'énigme pour les hommes, qui aiment à deviner. M. de Talleyrand savait admirablement exploiter ce prestige. Sa parole n'entr'ou-

vrait que par quelques éclairs rares et courts l'horizon voilé de son esprit. Il en paraissait plus profond. Les demi-mots sont l'éloquence de la réticence : c'était celle de M. de Talleyrand.

Ses opinions n'étaient souvent que ses situations ; ses vérités n'étaient que les points de vue de sa fortune. Indifférent au fond, comme sa vie entière l'a prouvé, à la royauté, à la république, à la cause des rois, à la forme des institutions des peuples, au droit ou au fait des gouvernements, les gouvernements n'étaient, à ses yeux, que des formes mobiles que prend tour à tour l'esprit du temps ou le génie national des sociétés, pour accomplir telle ou telle phase de leur existence. Trônes, assemblées populaires, Convention, Directoire, Consulat, Empire, restauration ou changement de dynasties, n'étaient pour lui que des expédients de la destinée. Il ne se dévouait pas à ces expédients un jour de plus que la fortune. Il se préparait, dans sa pensée, le rôle de serviteur heureux des événements. Courtisan du destin, il accompagnait le bonheur. Il servait les forts, il méprisait les maladroits, il

abandonnait les malheureux. Cette théorie l'a soutenu cinquante ans à la surface des choses humaines, précurseur de tous les succès, surnageant après tous les naufrages, survivant à toutes les ruines. Ce système a une apparence d'indifférence surnaturelle qui place l'homme d'État au-dessus de l'inconstance des événements et qui lui donne l'attitude de dominer ce qui le soulève. Ce n'est au fond que le sophisme de la véritable grandeur d'esprit. Cette apparente dérision des événements doit commencer par l'abdication de soi-même ; car, pour affecter et pour soutenir ce rôle d'impartialité avec toutes les fortunes, il faut que l'homme écarte les deux choses qui font la dignité du caractère et la sainteté de l'intelligence : la fidélité à ses attachements et la sincérité de ses convictions, c'est-à-dire la meilleure part de son cœur et la meilleure part de son esprit. Servir toutes les idées, c'est attester qu'on ne croit à aucune. Que sert-on alors sous le nom d'idées ? sa propre ambition. On paraît à la tête des choses : on est à leur suite. Ces hommes sont les adulateurs et non les auxiliaires de la Providence. Cependant M. de

Talleyrand devina, dès l'aurore de la révolution, que la paix était la première des véritables idées révolutionnaires, et fut fidèle à cette pensée jusqu'à son dernier jour.

IX

L'instant où M. de Talleyrand entrait, avec les préliminaires d'une telle nature, d'un tel caractère et d'une telle aptitude, dans la politique extérieure de la France, ouvrait une carrière neuve et sans limites à son intelligence et à la diplomatie. La politique du cardinal de Richelieu (l'abaissement de la maison d'Autriche) n'avait plus le sens qu'elle avait eu pendant tant d'années. Il ne s'agissait plus de combattre la monarchie universelle de Charles-Quint et de Philippe II. Louis XIV avait assis la maison de Bourbon sur le trône d'Espagne; l'Angleterre avait anéanti la puissance navale des Espagnols; la Hollande était redevenue indépendante; les Pays-Bas n'étaient plus qu'une colonie politique presque

détachée de l'empire; la Prusse avait scindé l'Allemagne en deux influences hostiles l'une à l'autre; Frédéric II avait emporté la Silésie, une partie de la Pologne et de grands lambeaux de l'Allemagne du Nord dans sa tombe; la Russie, agrandie des trois quarts de la Pologne et d'immenses provinces en Orient, comptait soixante et dix millions de sujets, presque tous belliqueux, prêts à peser sur Vienne du même poids que les Ottomans y avaient pesé jadis; l'Italie méridionale appartenait, avec Naples et l'Espagne, à la maison de Bourbon; Venise, Gênes et la maison de Savoie possédaient les provinces les plus militaires et les plus maritimes de l'Italie du Nord; le Tyrol et le Milanais étaient seuls restés annexés à l'Autriche, plutôt comme des têtes de pont sur les plaines lombardes que comme des possessions irrévocables et solidement incorporées à la monarchie autrichienne; les petites puissances allemandes limitrophes du Rhin étaient une confédération molle et inoffensive qui donnait autant d'embarras que de poids à la cour de Vienne. L'ombre de la monarchie universelle s'était évanouie avec l'unité de l'Allemagne,

de l'Italie, de l'Espagne et de la Belgique.

Une politique de secte, contre nature et contre bon sens, ne rêvait pas alors, comme aujourd'hui, de refaire l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne. L'unité de l'Allemagne serait la crise incessante et le danger de mort perpétuel de la France. Ce patriotisme contre la patrie n'avait pas encore été inventé par des publicistes français. Quatre-vingts millions d'Allemands unis en une seule nationalité militaire contre trente millions de Français, quelle perspective de sécurité et de grandeur à offrir à la France ! En vérité, ces rêves d'unité italienne ou germanique ne ressembleraient-ils pas à des trahisons, s'ils n'étaient pas les inepties du patriotisme ? La sécurité de la France est dans la division de ses ennemis. C'est la confédération de l'Allemagne et de l'Italie qui maintient la paix. Trente millions d'Italiens dans la seule main d'une maison de Savoie, quatre-vingts millions d'Allemands sous le seul sceptre de la maison de Lorraine, je défie les ennemis les plus acharnés de la France de construire contre nous de plus redoutables machines de guerre. Ah ! qu'un grand diplo-

mate nous serait nécessaire dans nos aberrations du moment !

X

Cette vérité avait frappé déjà, quelques années avant la révolution, un diplomate éminent. Le génie léger, mais prompt, du duc de Choiseul avait compris, comme le cardinal de Bernis, que l'Autriche n'était plus, par nature, l'ennemie mortelle de la France ; que la Prusse, alliée de haine contre nous avec l'Angleterre, et avant-garde de cet immense empire moscovite qui venait de surgir, et qui avait besoin d'une tête de pont sur l'Allemagne pour atteindre jusqu'au cœur de la France, était désormais le nœud des triples coalitions contre nous ; qu'une guerre de la France avec la Prusse serait toujours triple ; qu'une guerre avec l'Autriche pouvait être presque toujours isolée et par conséquent bien moins dangereuse à la vitalité française. Le duc de Choiseul avait donc

penché vers l'alliance autrichienne ; il avait fait plus, il avait prémédité et accompli une union plus intime entre la maison de Lorraine et la maison de Bourbon par le mariage du Dauphin, depuis Louis XVI, avec une fille de l'impératrice Marie-Thérèse, mariage conseillé alors par une grande politique, quoique tranché depuis par la hache d'une révolution.

Napoléon, conseillé plus tard par le prince de Talleyrand, comprit la politique occidentale comme le duc de Choiseul, et s'allia lui-même avec l'Autriche par son mariage avec Marie-Louise. On a sottement depuis accusé ces deux mariages politiques des catastrophes qui suivirent.

C'est une superstition hébétée du peuple, digne des aruspices de Rome au temps des augures. Certes, ce ne fut pas l'Autriche qui formula la révolution française et qui dressa l'échafaud de sa propre maison ; ce ne fut pas l'Autriche qui poussa Napoléon à la folie de Moscou ; ce ne fut pas M. de Metternich qui poussa Napoléon à refuser toute paix acceptable au congrès de Prague et à poser obstinément ainsi la ques-

tion européenne entre le monde et la France : l'asservissement du monde à un homme, ou l'anéantissement de la France pour la gloire d'un homme. Qu'on lise les négociations de la France et de l'Autriche la veille de la bataille de Leipsick : on se convaincra que l'Autriche ne trahit ni la vérité, ni l'alliance de famille entre la France et elle en ce moment, et que, si Napoléon avait permis à quelqu'un de le sauver de sa propre immodération, c'est son mariage avec la fille de l'Autriche qui l'aurait sauvé de la coalition de l'univers.

Le duc de Choiseul, le prince de Talleyrand, Napoléon lui-même, tant qu'il écouta quelque chose et quelqu'un dans ses intérêts et dans l'intérêt de la France, penchèrent donc, depuis l'agrandissement de la Prusse et de la Russie, vers l'alliance avec l'Autriche.

Cette vérité neuve se faisait pressentir plus clairement aux esprits nets, à l'époque où M. de Talleyrand touchait aux questions diplomatiques de son pays, c'est-à-dire en 1790 et en 1791. Voici pourquoi :

XI

Le règne si moral de l'infortuné Louis XVI avait fait, par suite des mauvais conseils d'un vieux ministre, une grande faute de moralité et une offense mortelle à l'Angleterre : cette faute était d'avoir pris en main la cause de l'insurrection civile des colonies anglaises de l'Amérique du Nord contre la mère patrie ; c'était d'avoir pris en main cette cause en pleine paix, c'est-à-dire déloyalement et en contravention avec le droit des gens, politique indigne d'un roi honnête homme et d'une nation qui se respecte dans sa parole, politique qui déclare de bouche la paix à la nation britannique, et qui attise d'une main cachée la plus malfaisante des guerres, la guerre civile, la guerre d'insurrection, la guerre filiale contre la nation avec laquelle on simule la loyauté et la paix. Les secours déguisés, les incitations perfides, les subsides incendiaires, les armes et les volontaires français,

prêtés sous main aux insurgés américains par Louis XVI, sont une page néfaste qu'on voudrait pouvoir arracher de sa vie.

XII

Cet acte répréhensible de son ministre des affaires étrangères a fait sans doute quelque mal à l'Angleterre alors; mais, comme tous les actes réprouvés par la conscience, il a fait plus de mal à Louis XVI et à la France.

La France, d'abord, quel avantage réel en a-t-elle retiré? si ce n'est l'ingratitude et souvent l'hostilité de cette république égoïste des États-Unis, qui a aboli de ses lois la reconnaissance comme une vertu improductive pour ce peuple de caboteurs, d'agiateurs et de négriers, qui a fondé sa législation politique sur un vice et sur un crime à la fois, l'anarchie et l'esclavage, qui a fait à la France la guerre navale des transports au profit de l'Angleterre et à la ruine de nos ports; qui, pour comble d'impudeur, après la paix, nous a demandé, *sous peine de guerre*, le remboursement des

sommes qu'elle n'avait pas assez gagnées sur nous dans nos calamités nationales, l'indemnité de la rapacité américaine! l'usure d'un monde sur un autre monde! Juste récompense du sang et de l'or français, bravement mais déshonnêtement prodigués à une guerre illicite.

Louis XVI, ensuite, qu'en a-t-il recueilli?

Le ressentiment légitime et implacable de l'Angleterre, la contagion de l'esprit d'insurrection contre lui-même, la glorification de la guerre civile, l'esprit d'insurrection importé d'Amérique dans sa monarchie ébranlée, les engouements de la France pour les idoles de Boston, la popularité de la licence, et enfin les applaudissements de Payne et de ses compatriotes de la Convention aux préludes de la mort du roi leur bienfaiteur!

XIII

De plus, ce ressentiment très-fondé de l'Angleterre contre Louis XVI et contre la France, en 1790, menaçait de compliquer la révolution

et de diviser la cause des peuples libres en Europe, en divisant la France et l'Angleterre.

XIV

Or il y avait alors, comme il y a encore en France, deux esprits révolutionnaires très-distincts et très-opposés : l'esprit philosophique de la révolution, et l'esprit turbulent de la guerre.

L'un était l'esprit des hautes classes, y compris le club des Jacobins, les hommes de paroles, de systèmes, d'utopies, de réformes, de liberté, d'égalité pratiques : ceux-là regardant la paix et la fraternité entre les peuples comme le premier bienfait de la révolution ; les autres, passions populaires et soldatesques plus qu'intelligentes, vociférant la guerre universelle à grands cris, et surtout la guerre à l'Angleterre, par ce vieux ressentiment hébété qui fait partout appel à son bras, ne pouvant pas faire appel à sa tête, brutalité des places publiques et des casernes, qui n'a pour diplo-

matie que des vociférations et pour traités que des levées en masse.

Les assemblées, les journaux et les clubs voyaient lutter dans leurs feuilles, dans leurs harangues, ces deux esprits. La guerre à tout le monde, et, avant tout le monde, à l'Angleterre, était le texte délirant des sociétés les plus populaires, à l'exception des supériorités de ce parti, assez hommes d'État pour comprendre que la guerre dévorerait, au premier coup de tambour, la liberté et la révolution.

XV

La paix avec les nations inoffensives, et surtout la paix avec l'Angleterre, étaient la politique transcendante des révolutionnaires hommes d'État.

L'oracle infallible et universel de l'assemblée constituante, Mirabeau, voulait la paix.

M. de Talleyrand donne le premier signe

de son génie diplomatique en flairant le premier le génie de Mirabeau et en s'attachant, corps et âme, à ce grand homme. Le disciple n'avait pas les mêmes puissances de persuasion sur l'esprit public, puisque Mirabeau était la souveraine éloquence, et que M. de Talleyrand, son disciple, n'était que la souveraine sagacité; mais l'un pensait ce que proclamait l'autre.

M. de Talleyrand, aussi organisateur et aussi monarchique que son maître, avait pris dans l'Assemblée le rôle de la pensée, le rapport, au lieu du rôle de la parole, l'improvisation. Finances, liberté des cultes, éducation publique, diplomatie, telles étaient ses larges sphères d'action dans l'Assemblée. En matière de culte, de finances, d'éducation publique, d'administration départementale, de distribution géographique du territoire, M. de Talleyrand exprimait, par système, la majorité. Trop habile pour la devancer, trop souple pour lui résister, il se laissait emporter par le courant des innovations, sans excès de zèle, sans fanatisme, mais sans scrupule envers ses préjugés de naissance, de rang, de société ou

de profession. Il avait brûlé ses vaisseaux en passant de l'ancien au nouveau régime; mais il voulait faire apprécier bien haut ses services seulement par le parti législatif de la révolution. Il ne se précipitait point dans le parti passionné et anarchique; il voulait bien servir les idées dominantes, mais il ne voulait périr avec personne.

Il ne dépassa jamais la ligne de Mirabeau; car il avait compris tout de suite qu'en deçà de Mirabeau on était timide, et qu'au delà on était perdu.

Mirabeau, en mourant, voulut, pour ainsi dire, se perpétuer au sein de l'Assemblée dans la personne de son disciple, et le consacrer par sa mémoire, répandue sur lui comme le manteau d'Élie, à l'attention et au respect de l'Europe.

Ce fut M. de Talleyrand que Mirabeau chargea de lire, après sa mort, son discours posthume à l'Assemblée: c'était le désigner pour son successeur. Mais déjà Mirabeau était dépassé; on se hâta d'ensevelir sa mémoire sous l'amas des couronnes civiques et de l'oublier.

M. de Talleyrand, homme de cabinet et nullement de place publique ou de tribune, manquait du grand souffle qui soulève ou qui abat les tempêtes populaires.

Les orateurs secondaires constitutionnels, jacobins, girondins, terroristes, tels que les Condorcet, les Barnave, les Lameth, les Vergniaud, les Guadet, les Danton, les Robespierre, se partagèrent l'empire de Mirabeau à la tribune. M. de la Fayette, qui était à Mirabeau ce que l'engouement de la bourgeoisie est à l'estime de l'Europe, était devenu, par un reflet de Washington, le régulateur et l'instrument tour à tour de la révolution. Pris comme drapeau par la garde nationale, la Fayette marquait le vent à la multitude, il ne le dirigeait pas : ce n'était, aux yeux de M. de Talleyrand, qu'un Pétion de cour, très-habile dans le manège d'une popularité amphibie, mais livrant la cour au peuple par complaisance, et le peuple à ses discordes par faiblesse. Quant à la politique étrangère de la France à cette époque, M. de la Fayette n'avait pour toute politique que la monomanie de la république américaine, sorte de mi-

rage fantastique qui ne pouvait s'appliquer en rien à une monarchie tombant de vétusté dans une anarchie. Ce qu'il fallait à la France pour le dedans comme pour le dehors à cette époque, c'était un dictateur, seul remède héroïque des révolutions qui ne veulent tomber ni dans l'invasion ni dans le crime. M. de la Fayette n'avait d'un dictateur que l'apparence. Un décret de l'Assemblée, après le 10 août, le détrôna, à la tête de ses troupes, à sa première velléité de royalisme. L'émigration en pays ennemi sauva seule de la mort l'antagoniste de l'émigration.

M. de Talleyrand était en ce moment à Londres. Les hommes du dernier ministère de Louis XVI avaient envoyé à Londres M. de Chauvelin, jeune et ardent révolutionnaire, fils d'un favori de cour, dont le seul titre était sa défection à la cour.

Ce jeune homme, novice et inexpérimenté en diplomatie, n'était accrédité que par son titre auprès des hommes d'État du cabinet de Saint-James ; il passait pour être l'envoyé secret et actif du jacobinisme français auprès des factions anarchistes de Londres ;

plutôt que l'ambassadeur loyal de Louis XVI auprès des ministres de la Grande-Bretagne. M. de Talleyrand lui fut, dit-on, adjoint comme une espèce de tuteur politique à Londres, pour modérer son zèle de propagande et pour diriger son inexpérience des négociations. Soit que le jeune ambassadeur des girondins, emporté par son ardeur de propagande jacobine à Londres, donnât des ombrages fondés au cabinet anglais, soit qu'il dédaignât de se conformer aux sages prescriptions de son mentor, M. de Chauvelin, décrédité de fait par l'événement du 10 août, échoua dans ses tentatives de négociations avec le gouvernement anglais; il fut même obligé de quitter l'Angleterre, suspect d'y fomenter l'esprit révolutionnaire au delà des limites de la constitution. Toutes ces transactions sont restées inexplicables et louches : les Mémoires de M. de Talleyrand en donnent sans doute le vrai mot.

Cet homme d'État, accrédité ou non, caché ou non derrière ce jeune apprenti négociateur, encourut les suspicions et les répugnances que M. de Chauvelin inspira à Londres.

Ne voulant pas rentrer à Paris après la déchéance du roi, au service d'une faction qui débutait par un assaut au palais et par un emprisonnement du monarque, ne voulant pas non plus rester en Angleterre, en butte aux animadversions suscitées par M. de Chauvelin, M. de Talleyrand, diplomate pour son propre compte, passa aux États-Unis d'Amérique.

Il comprit tout de suite que ce n'était plus le temps des affaires, mais des violences, dans sa patrie ; que ses opinions constitutionnelles et novatrices, son amitié avec Mirabeau, ne rachèteraient pas, aux yeux des girondins embarrassés de leur victoire, des jacobins exaltés, des cordeliers sanguinaires, les torts de sa naissance, de son état, de ses mœurs aristocratiques, de ses talents incriminés. Il savait qu'il y a des années où les hommes qui ne se sentent pas trempés pour la lutte doivent disparaître des révolutions, sous peine d'y périr inutiles à eux-mêmes et à leur patrie. L'éloignement alors est la seule innocence.

Mais il savait aussi que les colères du peuple sont aussi transitoires que ses faveurs, et que

les réactions sont aussi régulières que les marées sur la mer des opinions françaises. Il alla attendre une de ces marées au delà de l'Atlantique. Il n'y emportait aucune fortune, à peine le nécessaire pour quelques années d'exil; mais il y emportait ses prodigieux talents de diplomate, son don d'à-propos, son aptitude à choisir l'heure juste des retours, sa résolution à ne rien laisser échapper des moindres avances de la meilleure fortune. Cela seul était une fortune; il se confia à sa nature, comme César à son génie.

XVI

Il ne se trompa point en attendant beaucoup de la versatilité de la France. Les fureurs de la révolution démagogique, bien longues pour ses victimes, furent courtes pour l'histoire. La Terreur se dévora elle-même; la république se concentra dans le Directoire, ébauche de dictature collective, prélude de dictature militaire, prélude elle-même de monar-

chie absolue. Il n'y avait plus de danger à revoir sa patrie ; il y avait de grands rôles à y tenter à travers des régimes novices en politique, qui avaient besoin qu'on leur prêtât des noms, des idées, des talents, que l'exil et la mort avaient décimés à la tête du peuple. La France de 1789 était décapitée ; lui rapporter une tête, c'était s'illustrer par un service.

XVII

M. de Talleyrand avait passé ses années d'obscurité volontaire en Amérique, pauvre, solitaire, errant, sans agir, sans écrire, sans faire retentir son nom en Europe par aucune voix de la renommée. Sa seule consolation avait été d'y rencontrer çà et là quelques rares compagnons d'infortune, membres, comme lui, de l'Assemblée constituante, fuyant l'échafaud, naufragés sur ce nouveau monde, cultivant avec leur famille les steppes de l'Amérique du Nord. Il faut lire, dans les Mémoires

de M. de Ségur, la rencontre de M. de Talleyrand dans le marché aux légumes de New-York avec la belle madame de la Tour du Pin, devenue fermière dans le voisinage, assise sur son âne, en costume de paysanne, et apportant ses légumes et ses fruits à vendre aux citoyens d'une république.

Nous avons entendu nous-même ce récit, à la fois pastoral et romain, du temps des proscriptions, de la bouche de cette belle matrone française, devenue, après la restauration, ambassadrice de France auprès d'une grande cour de famille.

XVIII

M. de Talleyrand touchait à l'indigence quand, en lisant avec assiduité les journaux de sa patrie au delà de l'Atlantique, il comprit que l'heure juste de son retour en Europe sonnait pour lui. La république représentative et gouvernementale avait succédé à l'accès de démagogie, de fanatisme, de tyrannie

et d'homicide dont la multitude avait souillé le nom de république.

On lavait partout le sang des échafauds ; on cherchait, en tâtonnant parmi les débris, l'ordre à l'intérieur, la réconciliation avec l'étranger. Le Directoire, qui représentait confusément cette résipiscence après le délire, avait besoin de noms, autour de lui, qui rappelassent 89 au lieu de 93. Il lui fallait des réparateurs pris parmi les proscrits ; il fallait, de plus, que ces réparateurs fussent assez compromis dans la révolution philosophique pour que la réparation n'allât pas dans leurs mains jusqu'au royalisme.

M. de Talleyrand, reflet de Mirabeau, portait précisément dans son nom cette nuance et cette garantie. Peu compromis avec la monarchie, il l'était beaucoup avec l'Église ; or la répudiation qu'il avait faite de son caractère épiscopal le séparait radicalement de l'ancien régime ; de plus, ses votes antiféodaux à l'Assemblée constituante ne le séparaient pas moins de l'ancienne noblesse.

Et cependant son grand nom parmi cette noblesse de la France lui laissait ce que l'a-

ristocratie a de plus puissant et de plus inaliénable dans l'esprit même de ceux qui la nient, l'illustration. De tels noms sont les conquêtes dont la démocratie est le plus fière. On l'avait vu à Athènes, à Sparte, à Rome, à Paris, partout : les révolutions populaires les plus éclatantes avaient toutes été faites par l'aristocratie tendant la main au peuple ; partout les Solon, les Gracques, les César, les Russell, les Sidney, les d'Orléans, les Mirabeau, les la Rochefoucauld, les Clermont-Tonnerre, les Lauzun, les Talleyrand, les Sieyès, les la Fayette, tribuns du peuple ou tribuns des armées, avaient été nécessaires à la démocratie pour lui donner l'idée, la parole, le mouvement, la force, la popularité des révolutions. A ce titre aussi, M. de Talleyrand pouvait s'offrir au Directoire comme une célébrité utile à l'autorité de la république épurée.

XIX

Ces considérations étaient trop justes pour échapper à ce diplomate inné, décidé à se rendre

nécessaire à tous les gouvernements acceptables de sa patrie. Il se hâta de s'embarquer, sans autre ressource que la somme indispensable à payer sa place sur la planche qui portait en lui toute sa fortune. En arrivant à Paris, il trouva dans le cœur et dans la bourse de ses amis les premiers vingt-cinq louis, base d'une fortune princière.

Cette opulence fut plusieurs fois renversée par des prodigalités et par des opérations hasardeuses ; plusieurs fois elle fut reconstruite par son esprit d'affaires appliqué avec bonheur à ses intérêts domestiques. Grand joueur, accoutumé à tout perdre ou à tout gagner avec les événements, il les fit entrer toujours comme enjeu dans sa fortune. De malversations, jamais : il savait trop combien la probité est un prestige dans l'homme d'État. De scrupules, pas davantage : il savait trop combien la prodigalité est utile à coïntéresser beaucoup de cupidités ou d'ambitions à sa grandeur. N'est-ce pas à ses dettes que César avait dû l'empire ? N'est-ce pas à sa pauvreté que Mirabeau avait dû ses vices, sa vénalité, sa déchéance dans l'opinion ? Supposez Mirabeau assez riche pour avoir les dettes

de César, ou assez homme d'affaires pour avoir l'opulence de M. de Talleyrand, Mirabeau, intact de manéges avec la cour, et investi d'une clientèle bien solide dans l'opinion, pouvait devenir le dictateur de la France, au lieu de rester le législateur d'une anarchie.

L'opulence, pour M. de Talleyrand, était donc une politique autant qu'une élégance de sa vie. La source de cette opulence, peu scrupuleuse alors, mais licite pourtant dans les usages de l'ancienne diplomatie, cette source fut dans les présents diplomatiques que les négociations conduites à leur fin et les traités conclus permettaient aux négociateurs de revendiquer, comme des étrennes de paix, et d'accepter, comme des reconnaissances honorifiques, des cours étrangères. L'usage blessait peut-être le désintéressement, mais il n'offensait pas la probité. Les présents faits par l'empereur d'Autriche au général Bonaparte après le traité et après la paix de Campo-Formio ne furent jamais imputés à crime au général négociateur et au premier magistrat de la république.

XX

A son arrivée à Paris, M. de Talleyrand, toujours et justement favori des femmes célèbres par leur goût pour l'élégance d'esprit, par leur beauté ou par leur génie, retrouva dans madame de Staël une amie capable d'apprécier son charme et son talent.

Fille de M. Necker, épouse du ministre de Suède en France, écrivain sublime, orateur de salon, publiciste passionné, femme du monde, femme politique bercée au branle de la révolution, émigrée, proscrire opulente, puis rappelée dans cette capitale dont elle avait fait sa patrie, elle y exerçait un ascendant dominateur sur le Directoire. Sa seule présence à Paris était une réaction; elle y symbolisait le retour à l'aristocratie révolutionnaire, à la liberté intellectuelle, à la paix possible entre la république et l'Europe. Elle aimait dans M. de Talleyrand tout à la fois l'aristocratie réhabilitée par

la république, le talent remis à sa place par la liberté, le charme personnel de la grâce des mœurs et de la politesse d'esprit réinstallé dans la société par ce débris si jeune encore de l'ancien régime, recueilli et relevé par son influence.

M. de Talleyrand était pour elle un autre chevalier de Narbonne, mais un Narbonne aussi solide que l'autre était léger. La grâce était égale. Mais la grâce de M. de Narbonne, premier favori de madame de Staël, n'avait que de la surface; celle de M. de Talleyrand avait de la profondeur. Son goût pour le premier n'était que de l'engouement; son goût pour le second était de la politique. Il lui convenait de jeter ses favoris dans les affaires, afin de gouverner l'Europe par les hommes dont elle gouvernait le cœur et l'esprit.

Elle persuada aisément aux principaux membres du Directoire, et surtout à Barras, le Périclès des Aspasies de ce temps, que M. de Talleyrand était le seul homme capable de traiter de niveau avec l'aristocratie diplomatique européenne; que les généraux de la république suffisaient assez pour la faire

respecter sous les armes, mais qu'il lui fallait des ancêtres pour la faire considérer dans les salons et dans les chancelleries. M. de Talleyrand, ainsi annoncé et présenté par elle, n'eut qu'à parler pour tout fasciner. Son charme souverain était surtout un charme confidentiel ; aussitôt qu'on lui prêtait l'oreille dans un entretien secret, il enlevait l'estime et l'attrait de ses interlocuteurs. Plus il s'ouvrait, plus il laissait entrevoir de ressources d'esprit sous la grâce nonchalante et grave des paroles ; l'intimité en lui était irrésistible. Le Directoire fut conquis en quelques entretiens ; M. de Talleyrand fut promu au poste de ministre des relations extérieures. La France se sentit honorée, l'Europe rassurée. Il prit, avec sa dextérité souveraine et avec sa convenance innée, l'attitude, les manières, le ton d'un ministre supérieur à son poste, et qui, en acceptant la direction extérieure de la république, semblait autant la protéger que la servir.

XXI

La guerre de la république avec l'Europe en ce moment était plutôt une sorte d'habitude et d'impulsion continuée qu'une guerre d'intérêt ou de passion. La pensée de la république n'avait jamais été la conquête, mais la défense. La pensée de l'Europe, depuis la campagne des Prussiens en 1792, depuis le supplice de Louis XVI et la fin de la Terreur, n'avait jamais été de contester à la France le droit de se constituer en république régulière, mais de limiter à la fois son anarchie, sa propagande armée et son ambition.

M. Pitt, le ministre de génie que la Providence avait donné à l'Angleterre pour lui faire traverser les plus grandes crises intérieures et extérieures de son pays, avait été lent à rompre irrévocablement avec la France révolutionnaire, même après le 10 août. Ce ministre, plus philosophe et plus libéral qu'on ne le peint gé-

néralement aux préjugés populaires de la France, négociait encore secrètement en Hollande avec Danton pour atermoyer la rupture à mort entre les deux peuples modernes qui représentaient la liberté européenne. L'histoire, à cet égard, est à refaire. Si Danton n'avait pas souillé son génie d'homme d'État dans le crime irrémissible de septembre, il aurait pu être le successeur de Mirabeau. Presque aussi orateur et plus homme d'action que son maître, Danton, sans aucune utopie sociale et sans aucun fanatisme républicain, n'avait au fond que le geste frénétique et la voix tonnante du démagogue enchérisseur de popularité sur ses rivaux de clubs et de tribunes ; mais il avait autant que Mirabeau ce qu'on peut appeler le coup d'œil de l'Europe. Il ne croyait nullement que des levées en masse indisciplinées, et dont le courage n'était que des accès, pussent faire face sur des champs de bataille de terre ou de mer aux armées et aux flottes d'une coalition universelle. Il voulait un système diplomatique à la république autant que Mirabeau en voulait un à la monarchie. Mirabeau lui avait

laissé en mourant, comme à Sieyès et à Talleyrand, le système de l'alliance anglaise. Il savait qu'une coalition mortelle à la France n'était pas possible si la Grande-Bretagne retirait sa main aux coalisés. Il ne rêvait point cette conquête universelle du continent par les armes qui devait plus tard humilier, ravager, asservir ou soulever le monde européen contre nous, et déclarer l'incompatibilité de la France victorieuse avec la dignité et la sécurité de tous les peuples. Mirabeau, Danton, Sieyès, Dumouriez, Talleyrand, pensaient, au contraire, qu'il fallait, pour faire accepter la révolution et la liberté française à l'Europe, la montrer inoffensive à tous ceux qui ne l'offenseraient pas dans son territoire ou dans son indépendance. Ce que ces diplomates (voyez les *Confidences* de Dumouriez, leur général) aspiraient à fonder, c'était la neutralité de l'Espagne, la faveur de la Prusse, l'alliance de l'Angleterre. Ces traditions de 1789 formaient alors le fond de la diplomatie de M. de Talleyrand : c'était celle du Directoire. En désavouant la Terreur au dedans, il désavouait la guerre systématique au dehors.

M. de Talleyrand, lié de jeunesse avec les diplomates des grands cabinets en lutte avec la France anarchiste, était l'interprète le plus propre à faire entendre à ces cabinets, lassés d'efforts, de défaites, et même de victoires, des insinuations de paix. Tel fut le caractère du cabinet directorial; la fureur révolutionnaire en sortit, la conciliation y rentra. Des négociations patentes ou secrètes se renouèrent partout, et furent conclues dans quelques cours. Naples, la Toscane, le Piémont, l'Espagne, rentrèrent dans la neutralité ou dans l'alliance de la France. La Russie, l'Autriche et l'Angleterre continuèrent seules le duel à mort contre les armées et les escadres de la république. M. de Talleyrand ne cessa d'incliner le Directoire et les cours à la paix, jusqu'au moment où une réaction violente contre la modération au dedans et contre la conciliation au dehors le contraignit en fructidor à quitter un poste où il devenait suspect aux exaltés du gouvernement.

XXII

Le 18 brumaire ne tarda pas à le rappeler à la direction du cabinet français. Il avait pressenti Bonaparte avec le même tact qui lui avait fait pressentir Mirabeau et Barras. Avant même que le jeune général d'Italie et d'Égypte eût déclaré son ambition de dictateur civil et militaire à ses confidents, M. de Talleyrand s'était insinué résolument dans sa pensée, et lui avait montré en perspective un coup d'État facile, un abandon certain de la France à toute usurpation de puissance qui lui promettrait la paix, la réconciliation avec l'Europe, la reconstruction d'un ordre civil personnifié dans un héros.

Le lendemain de brumaire, Bonaparte, ébloui par la lucidité d'esprit et séduit par l'admiration de M. de Talleyrand, le rapprocha de lui en l'élevant de nouveau au poste de ministre des affaires étrangères.

Ce jeune maître de la France ignorait les cours; ses entretiens de toutes les heures avec M. de Talleyrand lui apprirent sur les hommes, les choses, les négociations, les intérêts réciproques des puissances, tout ce qu'un grand diplomate pouvait enseigner à un grand homme de guerre. Bonaparte voulait très-sincèrement, à cette époque, donner la paix à la France; car la paix était la grande popularité à mériter d'un pays épuisé de crimes sur les échafauds, d'or et de sang sur les champs de bataille. Bonaparte livra donc le monde à pacifier à son ministre, devenu son oracle. Bonaparte, très-aristocrate d'esprit et très-antidémagogue de caractère, trouvait dans M. de Talleyrand un charme de plus, un parfum de hauts lieux, un écho de grands noms; qui épuraient, à ses yeux, la république de ces subalternités vulgaires et de ces séides sanguinaires dont la présence lui répugnait dans ses conseils et dont il rougissait devant l'Europe. Le nom, le ton, l'élégance de son ministre des affaires étrangères, donnaient à son campement militaire et consulaire aux Tuileries l'apparence d'une cour. En s'entre-

tenant avec un si illustre courtisan, il se croyait d'avance sur un trône.

XXIII

Mais, pour que ce trône imaginaire devînt une réalité, il fallait que le sol de l'Europe fût raffermi sous tous les trônes, et que le sol de la France pût porter le sien. Liquider les guerres de la république et remettre le gouvernement consulaire en société diplomatique avec l'Europe entière, c'était donc la nécessité habile du premier consul, comme c'était l'instinct traditionnel de M. de Talleyrand. L'intérêt du consul et la pensée du ministre travaillaient dans un parfait accord à cette œuvre préliminaire de toute reconstitution d'une monarchie. Aussi ces premières années du consulat, fécondes en négociations, en congrès, en traités de paix, en alliances provisoires au moins avec toute l'Europe, furent-elles les plus laborieuses et les plus prospères de la vie du prince de Talleyrand. C'est dans ces

négociations incessantes, discutées dans le cabinet avec le premier consul, élaborées en conférences, en notes ou en dépêches avec les cours et les ministres, conclues avec les puissances, exposées devant les corps délibérants, que M. de Talleyrand fonda la haute autorité de son génie diplomatique. C'est de ce moment que son autorité politique se consacra aussi en Europe; c'est de ces succès multipliés en affaires européennes que le nom de la diplomatie et le nom du grand diplomate ne furent pour ainsi dire qu'un seul nom.

XXIV

Il faut contempler, dans l'admirable histoire *du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, l'annaliste le plus scrupuleux et le plus complet des temps modernes, il faut contempler le tableau vivant avec les portraits historiques de toutes ces négociations du consulat. C'est le dictionnaire universel en action de la diplomatie de deux siècles; ce sont les archives

de la France exhumées et sortant avec leurs mystères et leurs interprétations vraies de ces cartons, catacombes révélatrices de nos affaires étrangères. Sous ce rapport, le grand historien français est à la diplomatie savante ce que Champollion fut aux hiéroglyphes de l'Égypte. En relisant ce chef-d'œuvre d'exposition historique dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, nous ne nous reprochons qu'une chose, c'est de ne l'avoir pas assez admiré. Ce livre sera le *Carmen sæculare* de notre époque.

Nous ne lui reprochons que d'avoir sacrifié, dans M. de Talleyrand, l'homme d'État au grand général, M. de Talleyrand à Bonaparte : mais M. Thiers a le culte du sabre plus que le culte de l'esprit ; il immole tout à la bataille gagnée, même la paix, seule liquidation des batailles.

XXV

On voit, on sent, on respire, on lit le génie restaurateur de M. de Talleyrand dans toutes

les transactions diplomatiques du Consulat, seule époque où il y eut une diplomatie dans les conseils de Bonaparte ; plus tard, il n'y eut que des ordres du jour à son armée, des injonctions au *Moniteur*, des proclamations dictatoriales à l'univers, et de temps en temps, dans le *Moniteur*, des insultes aux ministres, et des apostrophes outrageuses aux rois et aux reines qui disputaient leurs trônes ou leurs peuples à l'absolutisme de la victoire et de l'usurpation.

Mais, tant que l'inspiration du cabinet consulaire vint de M. de Talleyrand, la diplomatie du Consulat fut aussi grandiose que la victoire, mais en même temps aussi modérée que la paix. Tout reprit sa dignité, les vaincus comme les vainqueurs. Les notes et les dépêches de la main de M. de Talleyrand, retouchées seulement par le consul, ont un accent d'héroïsme tempéré par un accent de philosophie. On sent, en les lisant, que l'esprit de l'Assemblée constituante est rentré dans les conseils de la république, et que l'âme de Mirabeau respire encore dans son disciple.

Ce fut pendant ces courtes et belles années

que la France diplomatique, interprétée au dehors par l'esprit de la civilisation pacifique, recueillit sans violence de mains ou de paroles tous les résultats légitimes des exploits de la république, du Directoire, et du vainqueur d'Italie.

XXVI

Voici ces actes, exprimés en paroles dignes de leur grandeur :

Les honneurs de la sépulture rendus à l'infortuné souverain pontife Pie VI, mort dans la captivité en France, et resté jusque-là sans sépulture royale ou pontificale à Valence :
« Il est de la dignité de la nation française et conforme à son caractère de donner
« des marques de considération à un homme
« qui occupa un des premiers rangs sur la
« terre, des honneurs funèbres et un monument conforme au caractère du prince enseveli sans décrets. »

Des envoyés dans toutes les cours où ils peuvent être reçus avec dignité sont nommés

pour saisir et renouer les fils rompus des relations internationales : le général Bournonville à Berlin, M. Alquier en Espagne, M. de Sémonville en Hollande, M. de Bourgoing en Danemark.

Un présent diplomatique, signe d'attention particulier, est offert au prince de la Paix, qui tient à Madrid le cœur et la politique de cette branche de la maison de Bourbon.

Une lettre fière et pressante pour le cabinet de Londres est adressée par le chef du gouvernement au roi d'Angleterre pour le convier à la paix.

Un appel à l'armistice et aux négociations est adressé de même à l'empereur d'Allemagne. M. de Talleyrand offre à l'empereur les bases du traité de Campo-Formio, et des possessions notables en Italie pour indemniser l'empereur de celles que la dernière guerre lui a enlevées en Allemagne.

Il provoque le cabinet de Berlin à se porter médiateur armé pour contraindre l'Angleterre et l'Autriche à la pacification.

Il institue la république Cisalpine, barrière vivante contre l'Autriche, sous le protectorat

obligé de la France. Ce premier germe de fédérations libres en Italie atteste la sagesse du consul et du ministre ; ils savent par l'histoire que ces fédérations ne peuvent jamais être offensives, et qu'elles sont de leur nature toujours défensives. La France, leur voisine, a donc tout à en attendre et rien à en redouter. Il dénoue avec la main d'un arbitre équitable le nœud si embrouillé de la distribution des territoires germaniques, après la sécularisation des souverainetés ecclésiastiques de ce pays morcelé par les évêques devenus électeurs des rois. Il balance les influences rivales entre l'Autriche et la Prusse. Il met un obstacle invincible à l'unité de l'Allemagne, qui serait la décadence ou l'état de guerre perpétuel de la France pour son propre sol.

Les rêves des publicistes d'aujourd'hui ne trouvent pas d'accès dans ces deux têtes d'hommes d'État, l'une tout expérimentale, l'autre toute militaire. M. de Talleyrand modère dans le consul le vain orgueil qui le porterait à enclaver l'Helvétie dans ses frontières. Il croit la liberté un meilleur gardien des frontières de la France que l'annexion. Il inspire

la médiation de la Suisse à Bonaparte : cet acte, parallèle à la création de la république Cisalpine, est empreint du génie d'un Washington européen. Le cabinet français devient le législateur des nationalités, le tribunal des limites des peuples. Quel temps que celui où la force des révolutions était dirigée, sous la main de M. de Talleyrand, par l'esprit conservateur des traditions de l'Europe ! Par quelle injustice de l'histoire n'en a-t-il pas recueilli l'honneur avec le premier consul ? Cet honneur, au moins, devrait-il être partagé entre l'exécutif et l'inspirateur de cette sagesse.

XXVII

Mais cette sagesse devait baisser dans le cabinet à mesure que l'esprit des camps y pénétrait avec la brutalité des triomphes. Bonaparte aspirait à l'empire ; la fortune l'autorisait à tout espérer, l'audace à tout prétendre. L'esprit monarchique de M. de Talleyrand ne résistait certainement pas au rétablis-

ment du trône; au contraire, tout atteste que le ministre trouvait le consul trop lent ou trop timide à se saisir du pouvoir dynastique : « La paix n'est solide, disait-il, qu'entre puissances qui ont les mêmes formes et les mêmes mœurs. L'Europe n'a que des cours : soyez roi ou empereur. Votre force s'augmentera dans le présent de toute la foi que le pouvoir héréditaire inspirera au monde dans votre avenir. »

M. de Talleyrand, pilote plus exercé aussi aux pronostics de l'opinion publique en France, croyait plus que Bonaparte lui-même à la prostration facile des hommes et des choses; il savait combien la France politique est complaisante aux événements, et combien le lendemain d'un coup d'État ressemble peu à la veille. Son juste dédain pour le caractère civique des peuples était une preuve de sa sagacité.

Bonaparte voulait laisser mûrir la versatilité publique; M. de Talleyrand la croyait mûre tous les jours pour qui oserait en arracher le fruit. Les frères de Bonaparte, particulièrement Lucien, pensaient comme M. de Talley-

rand; ils avaient raison. Le trône était prêt, le monarque seul manquait pour y monter.

XXVIII

Mais voilà qui étonne :

A mesure que le premier consul s'approche du trône, l'influence pacifique du grand diplomate baisse. La politique de la violence succède à celle de la paix. M. de Talleyrand n'est plus que le ministre officiel d'une diplomatie passionnée et menaçante qui porte encore son nom, mais qui n'est plus sienne; il continue à tort de la servir sans pouvoir la tempérer. Cette diplomatie d'état-major n'a plus besoin de cabinet; ses notes sont des boutades aux Tuileries, des victoires sur terre, des défaites sur mer. L'Angleterre elle-même, déjà lasse de la paix d'Amiens, revient à M. Pitt, et donne cette fois de sérieux motifs à la rupture de cette paix. La guerre à mort est désormais la seule diplomatie entre les deux peuples. L'alliance libérale rêvée en 1789 par Mirabeau, M. de

Talleyrand et les grands patriotes anglais, pour l'expansion de la philosophie et de la liberté dans le monde, est noyée dans des ressentiments implacables; Bonaparte les résume dans son nom. Le camp menaçant de Boulogne est sa seule négociation à l'extérieur; il voit partout des complots britanniques et des assassins soldés contre lui par l'or de l'Angleterre. Pichegru, George, Moreau, l'un transfuge de la république, l'autre séide de la royauté, le dernier héros dépaycé dans une intrigue, lui semblent des instruments de crime façonnés par le cabinet de Londres pour substituer le poignard à la guerre loyale. Il se trompe: un gouvernement de publicité ne solde pas d'attentats. L'enlèvement du duc d'Enghien et le meurtre de ce malheureux et innocent jeune homme répondent par un crime réel à ces crimes supposés de M. Pitt.

Les historiens et les pamphlétaires bonapartistes ont voulu rejeter ce sang sur le prince de Talleyrand pour en laver la main de leur idole: atroce et lâche calomnie que la postérité n'acceptera jamais.

Que M. de Talleyrand ait été interrogé par

le premier consul pour savoir si l'enlèvement d'une poignée de conspirateurs inconnus sur le territoire de Bade, à quelques pas de la frontière française, entraînerait une guerre générale de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche contre la France, et que le ministre des affaires étrangères ait répondu au premier consul qu'un si grand incendie ne serait pas allumé par une si faible étincelle, voilà le vraisemblable, et, selon toute apparence, voilà le vrai.

Mais que M. de Talleyrand ait suggéré l'enlèvement, contre le droit des nations, d'un prince de la maison de Bourbon, dont il ne connaissait pas même le nom et l'existence à Ettenheim; qu'il ait fait plus, qu'il ait conseillé au premier consul le meurtre, sans phrase et sans sursis, de cette victime de la précipitation et de l'ambition: voilà la calomnie.

De tels crimes ne se conseillent pas, ils s'improvisent sous l'empire d'une passion ou d'une peur. Il faut un intérêt brûlant et implacable comme le crime lui-même pour le concevoir et pour l'exécuter. Où était l'intérêt de M. de Talleyrand au meurtre d'un prince de la

maison de Bourbon, contre laquelle il n'avait ni ressentiment ni haine? Où était la férocité de caractère d'un homme doux, et à qui on a pu reprocher des vices, des intrigues, mais du sang, jamais? Où était pour un tel homme, courtisan et grand seigneur prévoyant par excellence, la nécessité de jeter ce sang de Bourbon entre l'avenir et lui, et de se rendre à jamais impardonnable par une dynastie dont le retour possible était plus probable alors que jamais? Non, M. de Talleyrand a pu être souvent le conseiller d'une politique, jamais le conseiller d'un meurtre. Les seuls complices de ce meurtre furent les exécuteurs; et ce sont précisément ces exécuteurs qui en ont accusé sa main pour masquer leur main: mais ce sang, qu'on s'efforce vainement de laver sur leurs noms, s'y attachera comme une éternelle vengeance. Ils sont trois qui ont prêté leur déplorable complaisance à l'attentat: qu'ils en portent le poids devant Dieu et devant les hommes! Ils en ont reçu la récompense de leur vivant: qu'ils en reçoivent le salaire dans la postérité. Je n'ai pas besoin de les lui nommer: elle les sait.

XXIX

Nous venons de voir que le système de M. de Talleyrand était la pacification de l'Europe, la réconciliation avec l'Autriche, l'armistice éternel avec l'Angleterre, les ménagements avec la Russie dans une perspective plus ou moins lointaine. La meilleure preuve que ce ministre ne fut pas l'instigateur du meurtre de Vincennes, c'est qu'à l'instant même où ce meurtre retentit en Europe, l'Angleterre déclara toute alliance incompatible avec le gouvernement coupable de tels défis à l'Europe, au droit des gens et à l'humanité. La Prusse, déjà presque liée avec nous, retira sa main avec horreur de la nôtre. Lisez, dans les Mémoires de madame de Staël alors à Berlin, la lugubre matinée où la cour de Prusse se souleva d'abord d'incrédulité, puis d'indignation contenue contre ce coup de foudre.

La Russie éclata de réprobation ; l'Autriche se tut d'horreur : mais le frémissement ir-

rité de tous les cabinets rompit tous les liens déjà formés du système diplomatique français dans toute l'Europe. La guerre, pour être sourde et immobile, n'en fut que plus inévitable.

M. de Talleyrand, interrompu dans son travail de reconstitution de l'ordre européen, n'eut qu'à pallier, à gémir ou à se taire. Ce coup tranchait sa pensée entière, et on voudrait qu'il l'eût conseillé! C'eût été le suicide de son œuvre. Six mois après, un plan de coalition générale contre la France est formé par la Russie, revu et approuvé par M. Pitt, alors ministre, signé par toutes les cours, à l'exception de l'Espagne. Qu'on juge du bouleversement des idées de M. de Talleyrand. L'empire était proclamé, et la guerre sous-entendue avec l'empire.

XXX

De ce jour, ce n'est plus la diplomatie qui pense, c'est la passion qui veut. Napoléon, de-

venu empereur et décidé à ne borner son empire qu'aux bornes de son ambition, c'est-à-dire à la monarchie universelle, ne consulte plus M. de Talleyrand, dont la sagesse l'importune ; il se contente de l'appeler de temps en temps à lui, pour rédiger en traités les décisions de la victoire. Le ministre des affaires étrangères voyage dans le bagage des armées.

C'est ainsi que Napoléon l'appelle après Austerlitz, pour rédiger le traité de Presbourg, traité qui impose trop d'humiliation à l'Autriche en Italie pour être autre chose qu'une pierre d'attente de guerre nouvelle.

C'est ainsi qu'après la déroute de la Prusse, à Iéna, il appelle M. de Talleyrand en Pologne, pour déchirer la carte de la Prusse, en laissant trop de territoire encore pour l'anéantir, trop peu pour la concilier à ses intérêts. Les traités, pour être sûrs, ne doivent jamais être implacables. Effacer la Prusse valait mieux que la mutiler.

C'est ainsi qu'il appelle encore M. de Talleyrand en Pologne, pour promettre une patrie indépendante aux Polonais et pour ne faire de la Pologne qu'un champ de bataille : faute

égale des deux côtés, faute de promettre l'impossible, faute de manquer à ce qu'on a promis.

M. de Talleyrand lui objecte en vain le danger de ces promesses : « La Pologne est « de la chevalerie peut-être, lui dit-il, mais « ce ne peut plus être une puissance ; c'est « le plus triste, mais le plus réel des faits accomplis. Pour la reconstruire, il faudrait « anéantir les trois plus grandes puissances de « l'Europe, et, quand vous l'auriez reconstruite, il faudrait la soutenir tous les jours. « Or ce peuple, héroïque dans ses camps, est « la plus inconstante des anarchies dans ses « gouvernements. » Napoléon, convaincu, mais cachant ses desseins, flatte les Polonais pour en être flatté, et les sacrifie sans scrupule aux conférences de Tilsitt avec l'empereur de Russie.

M. de Talleyrand ne lui sert qu'à donner de la grandeur, de la grâce, de la décoration à la conférence.

L'empereur de Russie en sort enivré, la Prusse irritée, l'Autriche ombrageuse, M. de Talleyrand plein de sinistres pressentiments sur la folie de livrer l'Orient aux Russes. Il

médite d'échapper le plus tôt possible à la responsabilité d'une diplomatie qui méconnaît les intérêts permanents de la France pour des intérêts transitoires qu'une bataille crée et qu'une autre bataille détruit. « Ce n'est plus un ministre qu'il faut à l'empereur, dit-il, ce sont des commis. » A travers la victoire, il voit la perte de tout système français, en Turquie comme en Allemagne. Il se laisse nommer à une dignité inamovible, celle de grand électeur, afin de colorer sa sortie du ministère par une situation neutre dans le gouvernement des affaires européennes. Napoléon craint d'aliéner une pensée si vaste et si profonde de son gouvernement; il la décore en l'éloignant. L'humeur du soldat et du diplomate couvent et s'enveniment sous les apparences d'une satisfaction mutuelle. M. de Champagny prend le ministère, c'est-à-dire que Napoléon le retient à lui seul.

XXXI

Le traité de Tilsitt porte ses fruits dans l'année même. L'Autriche arme; la Russie, à laquelle on permet tout, se complète par la Finlande, concession intéressée et ingrate de Napoléon sur la Suède, alliée fidèle de la France. L'empereur Alexandre débat avec M. de Caulincourt, plus favori qu'ambassadeur de Napoléon, le partage de l'empire ottoman. A ce prix, la Russie livre le Portugal et l'Espagne à sa convoitise de trônes napoléoniens.

XXXII

Ici la diplomatie de M. de Talleyrand reprend un moment son rôle, non dans le cabinet, mais dans le conseil de Napoléon. Les adulateurs du maître du monde ont rejeté sur

ce ministre la réprobation universelle qui s'est attachée à la conception et à la conduite de l'affaire d'Espagne. Les documents historiques les plus irrécusables limitent l'intervention de M. de Talleyrand, dans cette iniquité diplomatique, au traité de Fontainebleau. Le traité de Fontainebleau était précisément le moyen d'allier indissolublement la France à la monarchie espagnole, sans porter atteinte au trône de la maison de Bourbon, et sans jeter entre l'Espagne et nous l'éternelle antipathie dynastique.

XXXIII

Qu'était-ce que le traité de Fontainebleau, dans lequel en effet M. de Talleyrand mit sa main, non officielle, mais officieuse, de grand diplomate? Le plan de ce traité secret entre le premier ministre d'Espagne Godoi et le gouvernement français consistait à s'emparer du Portugal, devenu vassal de l'Angleterre, au moyen d'une ar-

mée combinée, moitié française, moitié espagnole; à donner à l'Espagne, pour prix de ce concours, deux principautés souveraines formées du démembrement du Portugal : l'une pour Marie-Louise, fille du roi d'Espagne, en indemnité du royaume d'Étrurie (la Toscane), dont Napoléon voulait doter sa sœur Élisabeth Bonaparte; l'autre pour Manuel Godoy lui-même, premier ministre et favori de la reine d'Espagne; enfin on réserva Lisbonne et ses provinces limitrophes à la France, pour y instituer un trône de famille française.

En retour de ces deux souverainetés, la France recevait en toute possession les provinces pyrénéennes espagnoles, jusqu'à l'Èbre, soit pour dominer de là et de plus près la fidélité de l'alliance espagnole, soit pour voler plus vite au secours de l'Espagne, si cette monarchie venait à être attaquée par l'Angleterre. Un mariage de Ferdinand, héritier de la couronne d'Espagne, avec une princesse française de la maison de l'empereur, devait compléter et cimenter cette seconde alliance de famille. Le roi d'Espagne prendrait, en outre, le titre d'empereur des Amériques.

Voilà le traité de Fontainebleau, voilà la transaction que M. de Talleyrand avait conçue, d'accord avec Godoi, premier ministre, ministre presque souverain d'Espagne, et ensuite avec la passion de Napoléon de jeter un de ses frères sur ce trône, au risque d'aliéner à jamais de la France cette grande nation espagnole, alliée naturelle de la monarchie ou de la république française.

C'est en vertu de ce traité, conseillé en effet comme une transaction pacifique par M. de Talleyrand, qu'on a imputé à ce diplomate quoi ? précisément le contraire de cette pensée, c'est-à-dire l'invasion de l'Espagne, l'expulsion de sa vieille dynastie, l'usurpation purement vaniteuse d'une dynastie napoléonienne sur le trône de Charles-Quint et de Louis XIV ; la trahison de Bayonne, où toute une dynastie est prise au piège prémédité d'une fausse conciliation entre le père et le fils ; enfin une guerre de conquête dynastique qui coûte à la France un million de ses meilleurs soldats, à l'Espagne des flots de sang, et à notre alliance un empire.

XXXIV

Nous ne louons pas le grand diplomate d'avoir mis la main, même par contrainte, dans le traité de Fontainebleau, quoique ce traité, réduit à ces proportions, fût une immense atténuation de la diplomatie napoléonienne en Espagne. Cette diplomatie, qui troque des provinces et qui solde les différences avec les dépouilles d'un tiers sacrifié à la convenance de deux contractants, manque d'honnêteté, et par conséquent de cette probité en plein jour qui fait la sûreté des contrats, parce qu'elle fait la conscience des nations.

Mais, si le traité de Fontainebleau manquait d'honnêteté, du moins ne manquait-il pas d'honneur et de vue. Il ne trahissait personne; il conservait à l'Espagne sa dynastie et ses droits de nation; il épargnait des torrents de sang; il assurait à Napoléon l'alliance de la famille de Louis XIV. C'était une paix mal assise, mais enfin c'était la paix du Midi.

L'opposition de M. de Talleyrand fut si forte et si péremptoire au détronement des Bourbons d'Espagne et à la trahison de Bayonne, que ce fut la cause de la rupture définitive entre l'empereur et le diplomate. Napoléon tira de cette opposition une puérile vengeance, en ordonnant à M. de Talleyrand de recevoir les princes espagnols prisonniers dans son château de Valençay, changé en prison royale, comme pour compromettre par là son ministre dans la mesure qu'il avait le plus réprouvée, en donnant à ce ministre l'apparence du rôle de geôlier de la dynastie des Bourbons.

XXXV

De ce jour le prince de Talleyrand se replia dans une respectueuse humeur contre la diplomatie inique de Bayonne; il ménagea même si peu les termes de son opposition que Napoléon s'emporta jusqu'aux invectives contre lui en plein conseil, lui reprochant quoi? de lui avoir conseillé la politique de Louis XIV

en Espagne, comme si la continuation de la politique de Louis XIV en Espagne avait pu être le détronement de la race des Bourbons!

Une telle accusation de Napoléon n'était-elle pas la pleine justification de la diplomatie de M. de Talleyrand dans cette affaire? La colère égarait Napoléon dans cette scène; il voulait prouver à M. de Talleyrand qu'il avait été son complice à Bayonne, et il prouvait qu'il avait été son antagoniste dans ce détronement de Madrid. M. Thiers, dans cette circonstance, est hors de la vérité, complètement partial contre M. de Talleyrand, par sa partialité habituelle pour Napoléon.

XXXVI

La répugnance vengeresse de l'Europe entière contre l'événement de Bayonne fit ce que l'horreur du meurtre du duc d'Enghien avait fait à une autre époque. Les cours et les peuples frémissaient, se turent, tremblèrent pour

eux-mêmes, et se préparèrent à la ligue solidaire contre l'ennemi commun. Des victoires et des défaites, depuis ce jour, furent les seuls actes diplomatiques de Napoléon. Essling fut son premier revers militaire, masqué sous un semblant de victoire ; cette bataille, bien combattue, mais mal donnée, prouva à l'Europe qu'il pouvait être vaincu. Wagram effaça cette défaite, mais à condition de se hâter d'en tirer une paix douteuse. L'Espagne dévorait quatre cent mille de ses soldats et discréditait ses lieutenants par des capitulations et des retraites. Moscou anéantissait huit cent mille hommes pour conquérir un monceau de cendres. Dresde et Leipsick le punissaient d'avoir refusé la paix au monde et à lui-même. Il rentrait presque seul à Paris de ces deux campagnes.

XXXVII

Des ministres inhabiles, ou trop compromis dans sa cause, n'avaient ni les vues su-

périeures, ni l'autorité européenne, ni le caractère indépendant nécessaires pour imposer à leur maître et à l'Europe. La diplomatie de Maret n'était que la foi d'un sectaire; la diplomatie de Caulincourt n'était que l'horreur de voir remonter les Bourbons sur le trône de France : l'un défiait toujours au nom de son maître à demi vaincu; l'autre concédait tout, pourvu que le trône impérial restât debout sur les ruines de la France. On ne comprend pas que M. Thiers ait donné à ce favori de Napoléon la qualification de grand citoyen, de profond négociateur, d'homme d'État. C'est abuser des plus grands mots de la langue politique; c'est décréditer l'estime et la reconnaissance des peuples que de décerner de pareils titres à des instruments, qui n'ont eu d'autre diplomatie que l'excès de confiance dans la bonne fortune, et l'excès d'abnégation dans la mauvaise. Le silence est plus juste que l'éloge quand il s'agit d'hommes qu'on ne peut louer et qu'on ne veut pas accuser. M. Maret, en diplomatie, ne fut qu'un secrétaire de cabinet; M. de Caulincourt ne fut qu'un parlementaire entre deux camps.

Napoléon les employait, mais ne les consultait pas. Quand Napoléon voulait penser, et non brutaliser l'Europe, il appelait encore de temps en temps Talleyrand, le seul homme qui portât dans sa tête une tradition, un système, un avenir.

XXXVIII

Napoléon voulut fonder un système à l'époque de son divorce avec Joséphine. Il eut à se prononcer alors entre un mariage russe et un mariage autrichien. M. de Talleyrand, presque seul parmi les conseillers appelés à délibérer devant Napoléon sur ce choix entre deux alliances de famille, n'hésita pas à se prononcer pour le mariage autrichien; il le fit en termes d'oracle qui n'explique pas ses arrêts, mais qui les promulgue. C'était, en effet, l'oracle de la destinée pour la dynastie de Napoléon et pour celle de la France, si Napoléon n'eût pas rêvé au lieu de réfléchir, et si l'expédition d'Alexandre le Grand chez les Scythes

ne l'eût pas emporté à une campagne d'imagination à Moscou qui déconcertait jusqu'à son étoile. Nous dirons tout à l'heure par quels motifs admirablement analysés M. de Talleyrand, en se déclarant pour le mariage autrichien, faisait acte de justesse de vues, de génie pratique et de philosophie de la paix dans un même avis.

XXXIX

Cet avis porta des fruits de paix deux ans après; il aurait fondé un équilibre européen dont la France et l'Autriche auraient tenu les poids dans leurs mains réunies, si Napoléon avait pu être jamais lui-même un homme d'équilibre. Où penchait sa volonté il fallait que penchât le monde : le monde ou lui ne pouvaient manquer d'être bientôt brisés.

XL

M. de Talleyrand, après ce dernier conseil vraiment diplomatique donné loyalement à Napoléon, disparut de la scène d'action.

On ne peut lui demander compte du délire d'un grand homme, ni des négociations désespérées et contradictoires. Le monde diplomatique, depuis son absence, était livré au favoritisme et à l'incapacité : *Quos vult perdere dementat!* Les armées de Napoléon étaient détruites; la France n'en avait plus dans sa population tarie de sang; le Rhin était franchi par la coalition du Nord; les Pyrénées, par les Anglais et les Espagnols; 1814 se levait comme le jour du jugement sur l'univers politique. Napoléon errait, coupé de sa capitale, avec trente ou quarante mille généreux soldats, débris de tant de millions d'hommes, objet de pitié, d'admiration, mais non de ralliement.

La France ne se levait pas à sa voix :

elle le regardait comme on regarde un gladiateur bien lutter et bien mourir; mais elle avait séparé sa fortune de la sienne. Le ressort même du patriotisme s'était affaissé sous sa main; pourquoi? C'est que derrière tant de sacrifices on ne voyait plus de système; toute diplomatie était morte pour la France avec les armées si mal employées de Napoléon. La France, en promenant ses regards sur ses hommes politiques, n'en voyait plus qu'un qui pût s'interposer entre elle et les cours étrangères, et cet homme était dans la disgrâce et dans l'isolement; mais, quand un homme de génie redevient nécessaire à un peuple, quelque disgracié et quelque isolé que cet homme soit dans son obscurité, la pensée publique le replace vite en évidence, et le regard involontaire de toute une nation, en se portant sur lui, l'illumine comme un phare sur l'écueil où la patrie va sombrer. Tel fut, au moment suprême, le sort de M. de Talleyrand.

XLI

Ce n'était plus un guerrier qu'il fallait à la France, puisqu'elle n'avait plus d'armes à lui fournir : c'était un politique.

M. de Talleyrand se montra, et tout convergea vers lui : son intervention fut le salut de son pays. On l'a nié, comme l'esprit de parti nie tout, même le patriotisme. La moindre équité et le moindre bon sens lui rendront la justice qui lui est due par l'histoire. Sa diplomatie couvrit la patrie, qu'une épée napoléonienne ne pouvait plus couvrir, puisque cette épée, brisée à Moscou, à Dresde, à Leipsick, sur le Rhin, n'était plus qu'un glorieux tronçon qui avait laissé violer jusqu'à sa capitale. Que pouvait faire M. de Talleyrand contre le monde et contre le sort?

Il n'avait point trahi Napoléon, quoiqu'il désespérât de lui depuis la guerre d'Espagne, depuis la campagne de Russie, depuis le refus de la médiation de l'Autriche dans la campa-

gne obstinée de Leipsick ; la preuve qu'il ne le trahissait pas, c'est qu'il avait fortement insisté, dans le dernier conseil du gouvernement où il fut appelé par les frères de Napoléon, pour que l'impératrice Marie-Louise et le roi de Rome ne sortissent pas de Paris, malgré les avis contraires. Cette fille de l'Autriche, sur le trône de France, défiant son père de la détrôner, et s'offrant comme un gage de paix entre Napoléon et l'Europe, lui paraissait un dernier expédient de négociation qu'il fallait garder pour le jour suprême. Les frères de Napoléon et Napoléon lui-même ayant voulu enlever Marie-Louise à la capitale et en disposer seuls comme d'un gage personnel de transaction, M. de Talleyrand, dépourvu de tout prétexte de négociation avec l'Europe, n'eut plus qu'à se prononcer entre un homme et la patrie.

XLII

Que pouvait-il proposer à l'Europe vengeresse de tant d'injures, d'invasions, d'usurpations, de défaites, d'oppression, d'humiliations, et aujourd'hui triomphante dans les murs de Paris?

L'évacuation sans condition du territoire français? Mais où était le million de soldats français pour faire accepter à la pointe des baïonnettes une telle évacuation à l'Europe?

Une régence de l'épouse de Napoléon?

Mais l'impératrice n'était déjà plus en sa puissance : elle ne s'était pas jetée à propos entre les armées de son père et le détronement de son fils ; elle était, à demi captive, entraînée aux extrémités de la France par les frères de Napoléon, sans armée, sans gouvernement, sans liberté et déjà sans couronne. Le moment était passé ; ce n'était plus le cœur de l'empereur d'Autriche qui allait prononcer : c'était sa raison, c'était son cabinet, c'était son armée. Or

la raison, le cabinet, l'armée de l'Autriche, pouvaient-ils oublier leur capitale deux fois envahie, et rétablir, sous le nom d'une jeune princesse de vingt ans, une régence napoléonienne, qui n'eût été qu'un second règne masqué de Napoléon? L'Autriche l'eût-elle proposé, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Espagne, l'univers, pouvaient-ils y consentir?

XLIII

M. de Talleyrand pouvait-il proposer à cette Europe monarchique la résurrection d'une république nationale en France comme gage de paix et de sécurité?

Mais, outre que M. de Talleyrand, quoique ayant servi la république par nécessité et par diplomatie alors, n'était pas républicain, quel gage à offrir à l'Europe monarchique armée, victorieuse, campée sur la place de la Révolution, au tour des traces de l'échafaud de Louis XVI et de toute une famille royale,

qu'une république le pied sur la tête d'un roi décapité?

Il n'y avait donc aucune option pour un homme d'État aussi clairvoyant que M. de Talleyrand alors : ou la ruine de sa patrie, ou la dynastie des Bourbons rapportant à la fois, d'un long exil, la conciliation avec l'Europe, l'amnistie de tous les actes et de toutes les opinions de la révolution, et la liberté constitutionnelle garantie à la France par la monarchie représentative.

C'est ce que M. de Talleyrand, redevenu en une heure l'oracle de la France et de l'Europe, définit admirablement dans le conseil des rois : « La république est une impossibilité; la régence, c'est Napoléon continué, avec le ressentiment de sa déchéance et l'inimitié de l'Europe; Bernadotte (candidat alors de la Russie), c'est une intrigue : la légitimité seule est un principe. »

Cette note verbale était l'expression exacte et forte de la France, de l'Europe et du temps; elle portait en peu de mots un sens souverain et irréfutable. C'était l'axiome de la diplomatie; il forçait la conviction des puissances : une

acclamation l'adopta. M. de Talleyrand, maître par ce seul mot des convictions au dedans et au dehors, n'eut qu'à ménager, par son habileté, la transition de la révolution à la légitimité, de l'invasion à la paix, du despotisme à la liberté représentative. Les Bourbons furent rappelés : la France fut sauvée.

Premier ministre et ambassadeur à la fois au congrès de Vienne, M. de Talleyrand domina, quoique vaincu, les vainqueurs ; les Bourbons rentrèrent de plain-pied, et avec la France ancienne tout entière, dans la société des rois et des peuples. M. de Talleyrand fut véritablement arbitre de l'univers au congrès des rois ; il ne dut cette autorité personnelle qu'à son génie de diplomate, et non à son titre de plénipotentiaire. Ce fut sa personne qui négocia ; il portait dans sa tête ses instructions : un signe de ses sourcils faisait taire les ennemis de la France.

XLIV

Le second retour de Bonaparte, évadé de l'île d'Elbe, interrompit le congrès où M. de Talleyrand reconstituait l'Europe.

Le rôle du grand diplomate alors, nous le reconnaissons, fut délicat aux yeux de ceux qui reconnaissent uniquement la France dans le sol. Rallier les souverains contre Napoléon, c'était rallier les armées de l'Europe contre les armées de la France : c'était une œuvre de Thémistocle. En la considérant sous un aspect purement militaire, peut-être M. de Talleyrand, plus scrupuleux, aurait-il dû alors se récuser, comme Français, de toute intervention au congrès comme diplomate des Bourbons, et se retirer dans la triste neutralité du citoyen qui gémit sur l'erreur de son pays, mais qui n'arme pas contre sa patrie l'étranger.

Nous pensons ainsi. Mais nous reconnaissons cependant que M. de Talleyrand pouvait se dire que Napoléon n'était plus le souverain

légal de la France; qu'il avait violé, en rentrant à main armée en France, sa propre abdication; que son seul titre désormais était son invasion; que la France n'était plus qu'un pays conquis par sa propre armée sous la conduite d'un envahisseur héroïque, et que la vaincre, c'était la délivrer.

Il pensa ainsi; il agit, non en citoyen, mais en ministre des Bourbons; il parvint, à force de volonté, de résolution, d'habileté, de promptitude, à renouer une coalition déjà dissoute et à faire marcher d'un seul pas l'Europe entière au secours des Bourbons. Ce fut un miracle de diplomatie, mais ce miracle était une coalition contre la France. Que d'autres l'exaltent comme diplomate et comme homme d'État; nous le plaignons : une telle intrépidité, nous ne nous en sentirions pas capable.

XLV

Après le second retour des Bourbons, l'œuvre de la diplomatie était accomplie; l'œuvre

de l'homme d'État, dans un pays libre et déchiré par les partis en lutte, commençait. C'était l'œuvre des orateurs et des tribuns, des hommes de caractère et de paroles. Soulever et calmer les tempêtes de tribune, de presse, de place publique, ou les apaiser du geste et de la voix, était un rôle qui n'allait pas au souverain diplomate. La nature ne l'avait pas taillé dans les grandes proportions que l'on donne aux Chatam, aux Pitt, aux Mirabeau, aux Danton, aux Vergniaud, ces foudres d'éloquence. Sa force était de tout comprendre, mais non de tout dominer, même le peuple; c'était une intelligence suprême, mais une intelligence à demi-voix; il ne parlait qu'à l'oreille, comme la persuasion; il n'écrivait même bien qu'avec réflexion, lenteur et clarté, mais sans chaleur. C'était un résumeur infallible et divinatoire; les résumeurs sont admirables dans les salons, jamais dans les foules; les improvisateurs seuls sont les maîtres du moment; la sagacité froide n'improvise pas, elle juge. Tel était ce caractère, toujours recueilli dans son silence, et qui ne laissait échapper son grand sens que dans des mots qui don-

naient à réfléchir, parce qu'ils étaient eux-mêmes profondément réfléchis. L'axiome spirituel et imprévu était la forme de son esprit ; c'est la forme de la vérité, quand elle veut se faire remarquer par la surprise et se faire accepter par la grâce.

XLVI

Les quinze ans de la Restauration laissèrent, non sans importance et sans dignité, M. de Talleyrand dans une sorte de négligence. Il n'y fut pas frondeur, mais indépendant ; il y fréquentait de jeunes talents, tels que MM. Thiers, Mignet, Villemain, auxquels il donnait le goût des grandes vues et le ton des grandes élégances : *magister elegantiarum*, portant son aristocratie naturelle dans ces jeunes aristocraties de nature. M. Thiers, à en juger par ce qu'il en dit dans son *Histoire de l'Empire*, ne nous paraît pas avoir compris la supériorité de ce modèle, pas plus que la supériorité de M. Pitt ; il parle avec légèreté de ces deux hommes d'É-

tat, seuls peut-être au niveau de leur siècle et au niveau l'un de l'autre. C'est une faute de goût autant que de point de vue : il faut savoir admirer.

XLVII

M. de Talleyrand voyait souvent le duc d'Orléans, sans être néanmoins de sa faction. Ce prince, d'une habileté très-inférieure à celle du ministre, était l'héritier présomptif des fautes ou des malheurs de la Restauration : héritier très-légitime, s'il avait su attendre et recevoir de l'avenir ce que la nature des choses lui promettait ; héritier très-équivoque, si sa dynastie prématurée expulsait du trône deux générations de sa famille et un enfant innocent de ses calamités.

Le duc d'Orléans, parvenu au trône, eut le mérite de résister à la folle impulsion du prétendu libéralisme soldatesque qui poussait la révolution de Juillet à la guerre. Tout ce qui bouillonne tend à s'extravaser ; le

patriotisme antibourbonien de 1830 n'avait d'autre politique que le ressentiment des deux invasions; il oubliait que l'Europe, elle aussi, avait dix invasions de la France à venger.

Les Français ont-ils donc seuls le privilège de l'orgueil national? « Qu'en pense le prince de Talleyrand? » demanda le nouveau roi à ses confidents avant de prendre un parti sur les affaires étrangères.

M. de Talleyrand, fidèle au principe de toute sa vie, démontra au roi, dans une longue conférence, la nécessité de la paix pour asseoir son gouvernement sur les sympathies de l'Europe. Malgré l'impopularité acharnée dont le parti de la guerre révolutionnaire, dans les journaux et dans la chambre, poursuivait le ministre de 1815, inventeur de la légitimité et de la paix pour sauver la nationalité, le duc d'Orléans, devenu roi, eut le courage d'avouer M. de Talleyrand pour son conseil intime devant la tribune belligérante et devant la presse injurieuse. M. de Talleyrand lui-même, qui ne manquait point de l'héroïsme du diplomate dans le cabinet, eut le courage de braver l'opposition, la tribune,

la presse, et d'accepter l'ambassade d'Angleterre, au risque de toutes les invectives et de toutes les menaces dont les patriotes de caserne écrasaient son nom.

Sans doute, il devait lui en coûter de paraître apostasier son principe, la légitimité, pour aller représenter le principe de l'illégitimité dynastique à Londres; mais peu lui importait cette inconséquence apparente, pourvu qu'il sauvât son principe supérieur, la paix.

A l'âge de quatre-vingts ans, rassasié de fortune, de dignité, de renommée, ce n'était certes pas une ambition vulgaire qui pouvait le porter à sortir de son repos pour exposer sa personne et son nom aux outrages des partis bonapartistes, des partis royalistes, des partis républicains et des partis perturbateurs du monde, en défendant contre eux tous la paix, contre laquelle tous alors semblaient conspirer. Il y a des moments où ce qui paraît une ambition insatiable est un dévouement pénible à l'idée qu'on croit nécessaire au salut de son pays. Selon nous, M. de Talleyrand eut un de ces dévouements très-

méritoires en acceptant l'ambassade publique de Londres et la direction secrète de toute la diplomatie européenne du gouvernement de Louis-Philippe.

XLVIII

La paix ou la guerre ne tenait, en ce moment, qu'à un fil. Entre des mains moins délicates et moins expérimentées, ce fil pouvait se rompre, on peut même dire qu'il était déjà rompu par la révolution de Belgique, contre-coup de la révolution de Paris. Or la question qui venait de se poser devant les cabinets de France et d'Europe était celle-ci :

En 1815, on avait reconstitué l'Europe à peu près telle qu'elle était géographiquement constituée avant 1790. Cependant l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, étaient tombées d'accord qu'il fallait unir la Hollande et la Belgique en une seule monarchie sous la royauté du prince d'Orange. Cette annexion de la Belgique catholique à une royauté étran-

gère et protestante blessait l'orgueil et la conscience des Belges. Le lendemain de la révolution de Juillet, les Belges, soulevés par le contre-coup, avaient rompu l'unité avec la Hollande et chassé le roi. Or le royaume-uni hollando-belge, on ne le cachait pas, était un rempart élevé par l'Angleterre et la Prusse contre des invasions éventuelles de la France, champ de bataille fortifié, que les Anglais avaient le droit de surveiller et d'occuper en cas de guerre.

La révolution de Belgique démantelait donc l'Angleterre et les puissances du Nord de leurs principales fortifications contre les ambitions de la France. L'Angleterre et l'Europe se refusaient naturellement à reconnaître ce déchirement de la Belgique et de la Hollande en deux parts ; on menaçait de les contraindre par la force à l'unité, qui leur répugnait comme la mort. La Hollande invoquait à son secours l'Angleterre et les Prussiens du Nord pour l'aider à contraindre les Belges à l'annexion. La Belgique invoquait la France, et lui offrait même sa couronne pour la coïntéresser à son indépendance.

Les Belges, longtemps Français, révolutionnaires de tradition, catholiques de religion, libéraux de circonstance, avaient d'immenses sympathies dans tous les partis de l'opposition en France. Refuser de les secourir, c'était une lâcheté, selon l'opposition ; les adopter, c'était la guerre universelle. Négocier à Londres, dans un congrès européen, entre le refus et l'acceptation, c'était un chef-d'œuvre de difficultés à vaincre.

Ce chef-d'œuvre donc, M. de Talleyrand était chargé de l'accomplir ; il serait trop long de raconter comment il l'accomplit en deux ans de sagesse, d'habileté, de poids et de contre-poids maniés avec la dextérité d'un instrumentiste dont l'Europe aurait été le clavier. Grâce à son zèle véritable, et on pourrait dire instinctif, pour la paix du monde, il sortit vainqueur, triomphant, honoré, de sa longue lutte de vieillard contre l'esprit de désordre, de violence, de discorde européenne ; et, après la signature du dernier protocole des conférences de Londres, il put dire : « J'ai vaincu le monde, et je l'ai vaincu par la raison. J'ai été le Napoléon de la paix ; il n'y a pas une

« existence en Europe qui ne me doive une
« indulgence ou une bénédiction : j'ai été l'ins-
« trument de la Providence pour épargner le
« sang d'une génération ! »

XLIX

Le hasard m'avait conduit à Londres dans ce temps-là. Je puis attester que le vétérân de la diplomatie avait la conscience de l'œuvre honnête qu'il accomplissait, et j'ajoute, la joie intime de la conscience satisfaite.

Jamais je n'oublierai certaines matinées sombres du mois de novembre, où les brouillards froids et épais de Londres empêchaient de distinguer le jour de la nuit, et forçaient le diplomate matinal à écrire ses dépêches à la lampe, sur un petit guéridon au pied de son lit. Le prince de Talleyrand ne donnait que peu d'heures au sommeil ; il passait une moitié de sa nuit dans les salons aristocratiques de Londres ; il y semait ou il y recueillait négligemment ces mots qui deviennent le lendemain des

indices ou des actes. C'était le moment où les conférences de Londres tenaient en suspens tous les jours la guerre ou la paix ; tous les jours aussi il écrivait un compte rendu de la séance à M. Casimir Périer, qui contenait à Paris la turbulence du parti de la guerre, que le prince de Talleyrand contenait à Londres. « Connaissez-vous M. Casimir Périer ? me dit un jour M. de Talleyrand. — Non, mon prince, répondis-je ; vous savez que je ne veux pas servir deux maîtres, et que je ne vais point à la cour du nouveau roi tout en faisant des vœux pour que son gouvernement résiste à cet entraînement posthume qui porte le parti napoléonien aux champs de bataille. — Eh bien, reprit-il, priez la Providence de conserver M. Casimir Périer à la France. M. Casimir Périer, en ce moment, poursuit-il, c'est l'homme nécessaire entre tous les hommes, c'est l'axe du monde ; je ne suis ici que son porte-voix ; son esprit et le mien soufflent sur les mêmes tempêtes pour les apaiser, lui sur la France, moi sur l'Europe. Que la Providence nous assiste ; en tout temps, voyez-vous, les choses se personni-

« fient dans un homme ; et cet homme n'est
« plus un homme : il devient une puissance di-
« vine de destruction ou de conservation pour
« tout un monde. Qu'était-ce que M. Casimir
« Périer il y a six mois ? Eh bien, c'est aujour-
« d'hui le destin de l'Europe. Que le courrier
« de la France nous apporte aujourd'hui la
« nouvelle du renvoi ou de la mort de M. Casi-
« mir Périer, et, moi-même, je ne suis plus rien
« ici ; car c'est sa force pacifique au conseil du
« roi de France qui me donne ma force ici pour
« rassurer, intimider ou contenir les passions
« de l'Europe. » Et, en reprenant sa plume
pour continuer, de sa fine écriture, sa dépêche
à M. Casimir Périer, il laissait voir sur son
visage, pâle, ridé, et cependant toujours gra-
cieux, de vieux diplomate, une auréole de sa-
tisfaction honnête et puissante, qui semblait
dire : Cette diplomatie, tant calomniée par
l'ignorance du vulgaire, a aussi sa foi ; car elle
a aussi sa vertu.

L

J'avoue que le spectacle de ce diplomate, de si équivoque renommée dans sa vie privée, usant ses dernières forces, sans intérêt d'ambition et sans autre rétribution que les injures des journalistes et des tribunes en France, à retenir le monde sur la pente des catastrophes, m'inspira pour ce vieillard un respect qu'il n'avait pas mérité toujours, mais qu'il méritait au soir de sa vie.

Peu de temps après, il se retira pour toujours des affaires actives, se bornant, dans son magnifique loisir, à rechercher le commerce des hautes intelligences de tous les temps, à mépriser, avec une légitime insolence, la foule incapable de le comprendre, et à donner gratuitement des conseils aux rois, quand ils lui en demandaient.

Il fut diplomate jusque dans son dernier soupir. Soit ressouvenir de son premier état, soit regret du scandale qu'il avait donné aux

hommes religieux en sortant du sanctuaire, quoique affranchi de ses liens sacerdotaux par le souverain pontife, soit désir de laisser une mémoire en paix avec tout le monde, il négociait secrètement, depuis quelques années, une réconciliation consciencieuse ou politique avec l'Église, par l'intermédiaire de l'archevêque de Paris : il voulait une sépulture chrétienne en terre chrétienne. Elle était au prix d'une réhabilitation et d'une profession de foi qu'il avait rédigée de sa main prudente jusque dans le protocole de la mort; mais ce protocole, il avait résolu de ne le livrer à l'autorité ecclésiastique que posthume. Les pieux ministres du repentir et de la réconciliation suprême attendaient, dans un appartement de son palais, l'heure d'être appelés au chevet du mourant; lui-même, il épiait pour ainsi dire son dernier soupir, ne voulant ni avancer ni reculer d'une minute la signature de son traité de conscience avec ce monde et avec l'éternité; ultimatum des vivants et des morts, sur lequel il ne voulait pas avoir à revenir.

Le roi Louis-Philippe sortit à pied de son palais, et vint recueillir en ce moment son

avant-dernier mot. Le roi, encore valide, et le vieux diplomate expirant, s'enfermèrent sous le rideau du lit pour que personne n'entendît leur entretien. Quelle alliance conseilla M. de Talleyrand? quelle politique adopta le roi? quel legs diplomatique pour la France fut légué par le grand esprit? quel legs fut accepté par le roi dans ce testament? Nul ne le sait, nul ne le saura tant que les papiers de ce roi, qui écrivait tant, ne seront pas révélés à l'histoire.

LI

Immédiatement après le départ du roi :
« *Il est temps*, dit le mourant à sa nièce, faites entrer le ministre du ciel. » Et il lui remit la rétractation de sa vie épiscopale.

Grâce à cet acte, il fut enseveli dans toutes les dignités du sépulcre.

LII

Six jours avant, j'avais dîné chez lui, pour la seconde fois, presque en famille, dernier convive de ceux qu'il aimait à réunir toutes les semaines à sa table. J'assistai, par respect pour la haute intelligence humaine, à sa sépulture. Son hôtel, ou plutôt son palais, était plein, depuis l'atrium jusqu'au salon, d'une foule immense et somptueuse, dans tous les costumes, sous toutes les décorations de toutes les époques où il avait joué les grands rôles de la vie sociale, et rendu des services publics ou des services personnels à cette multitude de clients. C'étaient les ministres de la religion, avec lesquels sa dernière signature l'avait réconcilié quelques jours auparavant, et qui venaient constater tardivement sa résipiscence; les ambassadeurs de toutes les cours, avec lesquelles il avait négocié depuis Louis XVI, le Directoire, la République, l'Empire, les deux Restaurations, la monarchie légitime et illégitime, qui lui devaient les mêmes honneurs; les an-

ciens sénateurs, les nouveaux pairs de France, les membres de l'Institut, fiers d'avoir compté dans leurs rangs l'art de négocier comme le premier des arts de la paix ; les employés du ministère des affaires étrangères sous tous les régimes, qui tous avaient eu à se louer de sa bonté et à profiter de ses leçons ; enfin quelques vieux survivants de son cabinet intime, rouages inconnus de la grande machine européenne, rédacteurs consommés de ses hautes pensées, qui l'avaient d'autant plus admiré qu'ils avaient, pour ainsi dire, plus vécu à son ombre ou dans sa sphère. Ceux-là étaient sortis, en simple habit noir, de leur retraite, non pour être remarqués, mais pour se rendre à eux-mêmes le témoignage de la fidélité de leur mémoire et de leur reconnaissance au delà du tombeau.

Les marches du grand escalier étaient bordées d'une domesticité depuis longtemps rentrée dans la retraite, mais dont les larmes attestaient l'attachement qu'ils portaient au plus indulgent et au plus libéral des maîtres. Cette foule rappelait les jours de 1814, où, dans un congrès intime entre l'empereur de Russie, le

roi de Prusse, les ministres de toute l'Europe et le souverain-diplomate, ce même palais d'un particulier avait vu disposer du sort de l'Europe, et la paix sortir de la guerre dans cette même capitale dont la guerre était tant de fois sortie pour le malheur de tous et pour la gloire d'un seul! Princes de l'Église, débris vivants de l'Assemblée constituante, amis encore vivants de Mirabeau, survivants des échafauds de la Convention, émigrés compagnons de sa proscription d'Amérique, membres dépaysés aujourd'hui du Directoire, dignitaires, maréchaux, généraux, ministres de l'Empire, royalistes de 1814, auxquels un mot de ce mort avait rendu le trône et la cour de deux rois; courtisans de l'illégitimité d'Orléans, dont il avait ratifié l'avènement à la couronne pour franchir un abîme par un expédient; plénipotentiaires de toutes les puissances, qui venaient honorer, dans ce plénipotentiaire de la nation et de la paix, cette diplomatie reine des rois, souveraineté de la raison, providence invisible des peuples qui régit le monde en le pondérant : tout cela, disons-nous, donnait à cette sépulture l'aspect d'un congrès plus que d'un

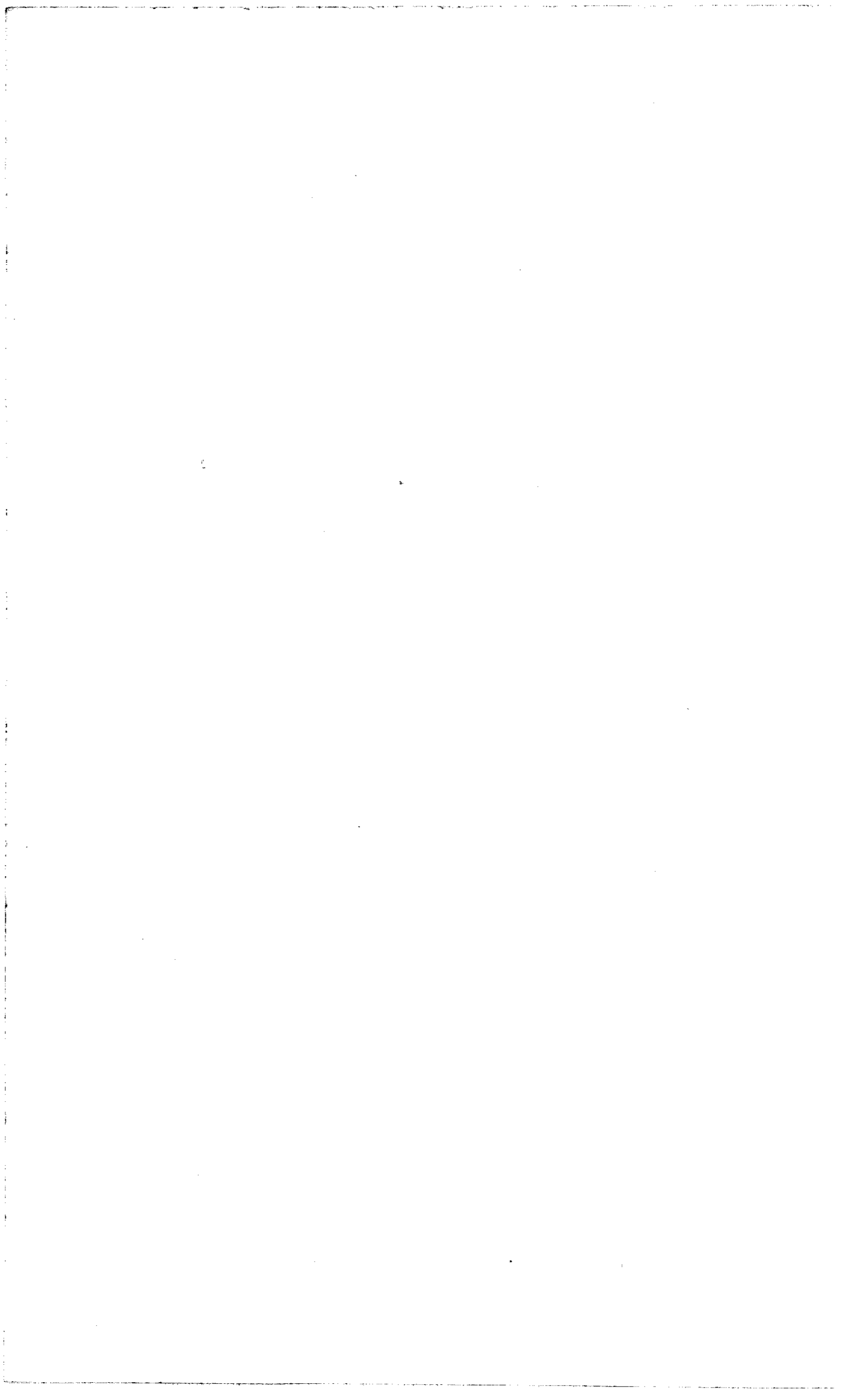
cortège funèbre ; congrès posthume auquel il ne manquait que l'âme de tous les congrès de ce siècle. Mais que disons-nous ? le grand diplomate, quoique muet et inanimé, n'y manquait pas. Sa mémoire négociait encore, du fond de ce cercueil, avec tous les partis, compensant les offenses par des services, les injures par des éloges, les vengeances par des honneurs, et reconnaissant tous, au moins, ainsi par leur présence, que quelque chose de grand venait de s'évanouir des conseils de l'Europe, et que la sagesse de ce monde venait de baisser d'un grand poids !

Quant à moi, sans honorer, dans le prince de Talleyrand, des personnalités peu honorables et des versatilités de services qui diminuent immensément la dignité de la vie et le prix même de ces services, je n'ai pu m'empêcher de professer toujours la plus haute estime pour le diplomate de la vraie révolution de 89, le diplomate de la paix, le pondérateur de l'équilibre, le conservateur économe de la vie des peuples au milieu de ces prodigues du sang d'autrui, qu'on appelle les gagneurs de batailles ; et, toutes les fois qu'il y a eu, depuis

les obsèques de ce grand négociateur, une de ces crises européennes que les ambitions dénouent avec des alliances ou tranchent avec l'épée, je n'ai pu m'empêcher de me demander curieusement à moi-même : QU'AURAIT CONSEILLÉ A SON PAYS, DANS CETTE CIRCONSTANCE, M. DE TALLEYRAND ?

Ce sont ces conseils présumés de M. de Talleyrand dans les circonstances où s'est trouvée et où se trouve aujourd'hui la France, qui vont faire le sujet de ce second entretien sur la littérature diplomatique.

LAMARTINE.



COURS FAMILIER

DE

LITTÉRATURE

LX^e ENTRETIEN

SUITE DE LA LITTÉRATURE DIPLOMATIQUE.

I

Je vous disais, en finissant le dernier Entretien, qu'à chaque crise ou même à chaque question diplomatique posée par les événements depuis la mort du suprême diplomate, je m'étais toujours involontairement demandé : « Qu'aurait conseillé ici à la France M. de Talleyrand ? »

Je vais mettre en scène ce dialogue du mort

avec les vivants, et faire parler cet oracle du fond de son sépulcre, autant du moins que ma faible intelligence et ma sagesse bornée peuvent interpréter les pensées présumées de cette forte tête et de cette grande vue sur les affaires humaines.

II

Toute diplomatie avait cessé d'exister pour M. de Talleyrand du jour où Napoléon, promu à l'empire par sa propre volonté et par les victoires de ses armées, avait résolu de substituer les conquêtes aux alliances, et de détruire au profit de la France tout l'équilibre européen.

Qu'est-il besoin d'alliance à qui veut régner partout?

Qu'est-il besoin d'équilibre à qui ne peut souffrir d'indépendance?

Qu'est-il besoin de paix à qui est résolu de ne faire de pacte qu'avec la victoire?

Aussi, de ce jour-là, M. de Talleyrand se retira dans son inutilité et dans sa prévision

des catastrophes : « A quoi servirais-je désormais? dit-il à Napoléon : vous êtes la guerre et l'omnipotence, je suis la transaction et la paix; le moindre de vos soldats est un plus grand diplomate que moi; vos congrès sont des champs de bataille; entre le monde et vous il n'y a d'arbitre que le destin : vous êtes un dieu de la force, je ne suis qu'un homme de pondération : allez où va le hasard, je me récuse et je m'efface. »

III

Madrid, Lisbonne, Bellune, Essling, Wagram, Moscou, Dresde, Leipsick, Paris, l'île d'Elbe, Waterloo, Sainte-Hélène, victoires, conquêtes, retours, défaites, déroutes, double invasion de la France en une seule année, exil, proscription, coalition universelle contre nous, furent les résultats de la diplomatie de Napoléon. De cette immense ruine, M. de Talleyrand sauva la France et l'équilibre de l'Europe. Les deux diplomaties furent jugées.

IV

On a vu comment, sous la monarchie de Juillet, M. de Talleyrand sauva la paix aux conférences de Londres.

Une fois M. de Talleyrand mort, nul de nos hommes d'État, quoique éminents, n'avait sur le roi Louis-Philippe et sur les cabinets européens l'ascendant, l'expérience et l'autorité acquise nécessaires pour diriger d'une main magistrale le système extérieur de la France. La diplomatie errait comme un aveugle, à tâtons, d'un pôle à l'autre; le roi seul avait une volonté fixe, la paix, non parce qu'elle est la paix, mais parce qu'elle est l'immobilité.

Cette volonté diplomatique du roi Louis-Philippe était sans cesse contrariée et contrainte par les cabales parlementaires, qui reprochaient à ce gouvernement sa seule vertu, et qui lui remettaient sans cesse sous les yeux, comme un contraste, les grandeurs de Napoléon, sans parler jamais des catastrophes et des expiations de ce génie qui avait dépensé deux

fois la France pour payer sa gloire personnelle.

Tantôt on poussait la diplomatie de Louis-Philippe à la restauration chimérique de la Pologne, restauration que Napoléon lui-même, à la tête de sept cent mille hommes et campé à Varsovie, n'avait pas osé tenter.

Tantôt on la poussait à humilier ou à coaliser l'Allemagne au nom des limites du Rhin ; tantôt à braver l'Angleterre, qui ne pouvait que s'en réjouir, en conquérant en Afrique un onéreux empire dont la France aurait la charge et dont l'Angleterre nous couperait la route en cas de guerre par de nouveaux Trafalgars et par d'autres Aboukirs.

L'Algérie était certainement un bras de la France engagé à perpétuité avec cent millions et cent mille hommes de l'autre côté d'une mer qui n'est pas à nous ; diminution immense de nos forces actives, de nos budgets, de nos soldats, gage de dépendance donné à l'Angleterre toujours prête à nous dire : « Ou la paix servile, ou l'Algérie perdue, comme l'Égypte sous Napoléon, grâce à nos escadres et aux Arabes soulevés par nous contre votre naissante colonie ! »

V

Tantôt on la poussait, par je ne sais quel engouement contre nature, à s'armer pour le démembrement de l'empire ottoman en faveur d'un pacha d'Égypte, ci-devant marchand de tabac à Salonique, ami des Anglais, révolté contre le sultan son maître ; à donner ainsi, aux dépens de la Turquie, notre alliée naturelle, un empire arabe aux Anglais, pour doubler ainsi leur empire des Indes, et à livrer, d'un autre côté, l'empire ottoman, affaibli d'autant, à la Russie ; politique à contre-sens de tous les intérêts de la France, que M. Thiers eut l'inconcevable tort d'adopter un moment, je ne sais par quelle concession de bon sens aux nécessités de tribune, mais dont sa justesse d'esprit ne tarda pas à apercevoir le vide, et qu'il jeta à la mer en se retirant du ministère, comme on noie ses poudres avant de rendre son pavillon.

VI

Certes M. de Talleyrand n'aurait pas eu assez de sourires de dédain pour de tels renversements de toute diplomatie sensée dans le cabinet des Tuileries, sous les ministres parlementaires de Louis-Philippe. Engager la guerre générale avec l'Europe pour qu'un pacha factieux du Kaire fumât sa pipe à Damas, à Alep, à Constantinople, cela ressemblait tout à fait à la diplomatie prêchée aujourd'hui à la France par les publicistes garibaldiens, poussant la France à risquer ses trésors de paix, de sécurité, d'or et de sang français, pour qu'un duc de Savoie, brave, aventureux et ambitieux de chimères, fasse des entrées capitoliennes à Florence, à Rome et à Naples !

C'est à l'Angleterre seule de se féliciter du démembrement de l'empire ottoman par Méhémet-Ali, ou de la promenade monarchique du roi de Piémont en Italie pour y lever une armée de quatre cent mille hommes concentrés

dans la main d'un client obligé des Anglais.

Louis-Philippe, convaincu par son bon sens à courte vue du danger de ces politiques guerroyantes, chercha à s'affermir par des alliances.

Or savez-vous quel système lui conseillèrent les ministres de ce qu'on appelait alors le *tiers-parti* dans les chambres, ministère d'honnêtes et discrets légistes, ministère jaloux qui dissertait agréablement aux oreilles de la médiocrité, et qui n'inspirait de la jalousie à personne? Ils inventèrent pour la France ce qui n'avait jamais été inventé avant eux en diplomatie, l'alliance avec les petites puissances, c'est-à-dire l'alliance de la force avec la faiblesse, l'alliance de la grandeur avec la petitesse, l'alliance de quarante millions d'hommes avec des puissances de trois ou quatre cent mille sujets, l'alliance d'un budget d'un milliard avec des indigents et des nécessiteux qui ont à peine de quoi solder la sentinelle veillant à leur porte; alliance qui compromet sans cesse les grands États dans la cause des petits, sans que les petits États aient d'autres secours à porter aux grands que leur faiblesse et leur insignifiance; alliance qui donne

pour ennemis éventuels à la France l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, et qui lui donne pour amis Bade ou Turin! Le nom justement respecté de l'honnête homme qui inventa cette sublimité diplomatique est sur mes lèvres; mais je ne le nommerai pas, par considération pour sa probité politique digne de meilleures inspirations. Cette grotesque invention du monde renversé prouve seulement que l'éloquence n'est pas de la diplomatie, et qu'entre le barreau et la tribune il y a la distance des affaires privées aux affaires publiques.

VII

Un autre ministre, dont le seul défaut était de ne douter jamais de lui-même, conseilla au roi de chercher le prestige de sa maison dans des alliances matrimoniales en Espagne. L'ombre de Louis XIV apparut dans le cabinet révolutionnaire des Tuileries. L'Espagne se prêta à cette illusion; tout le parti orléaniste s'écria

unanimement que la monarchie illégitime était pour jamais légitimée par cet acte de foi de la cour d'Espagne dans la solidité du trône de Juillet.

Je me souviens du jour et de l'heure où le ministre de la maison d'Orléans tira le rideau qui voilait cette négociation et cette alliance, et où le pays jeta un cri d'admiration irréfléchie à l'aspect de ce chef-d'œuvre.

Il y avait une nombreuse réunion d'hommes politiques de toutes nuances, encore vivants, chez moi ce jour-là. « Eh bien, qu'en dites-vous ? » me disaient quelques-uns d'entre eux avec un air de triomphe. « Écrivez, leur « répondis-je, que d'ici à six mois la maison « d'Orléans aura cessé de régner en France. »

Ils sourirent d'incrédulité, comme on sourit à un paradoxe. J'eus quelque peine à leur faire comprendre qu'un pacte de famille était un contre-sens diplomatique à une monarchie élective et révolutionnaire en France, que la nation se soulèverait inévitablement à cette nouvelle, comme à une déclaration de guerre au principe révolutionnaire de Juillet, et que des défis d'opinions répondraient promptement.

ment au dedans à ce défi diplomatique de la couronne.

Quant au dehors, il me fut moins difficile de leur démontrer que l'Angleterre considérerait immédiatement ce pacte de famille en Espagne comme une déclaration de guerre à ses influences à Madrid; que Louis-Philippe lui paraîtrait un transfuge de son alliance dans une alliance dynastique indépendante de l'Angleterre, et qu'à partir de cet acte (prise de possession de l'avenir en Espagne, pierre d'attente de l'union des deux monarchies, la France et l'Espagne), le cabinet de Londres abandonnerait le cabinet d'Orléans à l'animadversion des puissances du Nord, animadversion que l'Angleterre seule avait contenue jusqu'à ce jour.

VIII

Ces six mois écoulés, la monarchie d'Orléans n'existait plus.

Jamais une prévision si simple aurait-elle

échappé à M. de Talleyrand? et, s'il eût vécu alors, n'aurait-il pas dévoilé à Louis-Philippe la ruine qui se cachait sous cette apparente consolidation de son trône?

IX

La république de 1848, étonnement soudain de l'Europe et de ceux-là même qui la saisirent pour la diriger, eut à délibérer inopinément, le lendemain d'une révolution complète, sur la diplomatie qu'elle adopterait à la face de la France et du monde.

Appelé par le hasard à formuler et à motiver en une seule nuit cette diplomatie, dont tous les liens et toutes les traditions venaient de se briser en un seul jour, je ne manquai pas d'évoquer en silence l'esprit de l'Assemblée constituante, qui avait toujours été l'âme de M. de Talleyrand tant que Napoléon avait souffert la sagesse dans ses conseils, et je me demandai, avant d'écrire le manifeste de la ré-

publique au dehors, quel serait dans ce cabinet, plein de ses souvenirs et de sa supériorité, l'avis de ce grand héritier du cardinal de Richelieu, du duc de Choiseul et de Mirabeau. Voici ce que je me répondis, en croyant véritablement entendre la voix creuse et impassible, la voix lapidaire de l'oracle des cabinets :

X

« Il y a deux partis à prendre, quand on est maître absolu de ses décisions, le lendemain d'un événement qui a fait table rase en Europe, quand on est la France de 1848 et qu'on s'appelle république : on peut se placer en idée sur le terrain des ambitions napoléoniennes, des ressentiments de Waterloo, des vengeances militaires, des humiliations populaires, des propagandes insurrectionnelles, des appels des peuples contre tous les trônes; on peut faire appel à toutes les turbulences soldatesques ou populaires; jeter au vent tous

les traités, toutes les cartes géographiques qui limitent les nations ; lever, au chant d'une *Marseillaise* agressive, un million de soldats lassés de la charrue ou de l'atelier ; les lancer, comme des proclamations vivantes, par toutes les routes de la France, sur toutes les routes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, et promener ces quatorze armées révolutionnaires avec le drapeau de l'insurrection universelle des peuples contre les rois, la grande *Jacquerie* moderne, le rêve de tous les démagogues et de tous les forcenés de gloire, contre toutes les bases sociales, contre tous les pouvoirs et contre toutes les paix du continent.

« Rien de plus facile à exécuter ; je dis même rien de plus difficile à contenir dans un moment où l'effervescence d'une révolution sans gouvernement donne de l'air à tous les soupireux de Paris et de l'Europe.

« En six semaines, les frontières de tous les peuples voisins de la France seront franchies, les populaces debout, les soldats étonnés sous les armes, les uns se ralliant à la croix et aux amorces de l'insurrection soldatesque, les au-

tres se pressant autour de leurs souverains pour les défendre; ceux-ci abandonnant leurs rois pour un autre, comme nous le voyons en ce moment en Italie; ceux-là arborant le lendemain le drapeau qu'ils défendaient la veille; l'enthousiasme, la terreur, l'indiscipline, l'anarchie soldatesque partout, le règne transitoire de cinq ou six cents *Marius* de caserne faisant ou défaisant des républiques ou des démagogies partout; la France pendant quelques jours triomphante, comme coryphée de ces saturnales de la guerre, sur toute la ligne de ses frontières débordées.

XI

« Mais qu'arrivera-t-il aussitôt après cette première ébullition de l'esprit militaire tombée?

« Il arrivera que les peuples, les vrais peuples, ceux qui ont l'orgueil de leur indépendance, la vertu de leur patriotisme, le zèle sacré de leur famille, de leur propriété, de leur gouvernement, monarchie ou république, com-

menceront à s'étonner, puis à s'alarmer, puis à s'irriter de cette invasion de la France, et à se demander si la liberté apportée à la pointe des baïonnettes ou des piques étrangères est bien la liberté ou la servitude.

« Ce million d'apôtres armés vomis par la république française leur paraîtront une insulte plus qu'un secours à leur patrie ; le patriotisme éternel se révoltera contre la propagande révolutionnaire ; ils se rangeront autour de leurs gouvernements, un moment abandonnés, pour défendre le pays, le foyer, l'honneur national, en ajournant une liberté conquérante, flétrissante ; les armées refréneront les populaces, elles s'entre-choqueront bientôt avec les envahisseurs français ; victoire ici, défaite là, mêlée partout ; coalition certaine des peuples et des rois contre ce débordement des baïonnettes françaises ; refoulement inévitable de la France sur toute la ligne.

« Et qu'arrivera-t-il à l'intérieur ? Enivrement si on est vainqueur, et proclamation du premier général populaire et victorieux comme dictateur de la république, c'est-à-dire commencement d'un Napoléon de génie ou

sans génie, et destruction de la liberté dans son propre foyer. Si, au contraire, on est vaincu, démoralisation générale, mesures de terreur pour arracher l'or et le sang dévorés par la guerre universelle, résistance du peuple à livrer son or et ses enfants, accusations de trahison, spoliations, emprisonnements, échafauds, fin de la terreur par l'horreur du monde, ajournement à un autre siècle de la liberté. Voilà, en quelques mots, le résultat logique de cette diplomatie de la démente !

XII

« Il y a un autre parti à prendre par le cabinet de la république : c'est de déclarer la paix à toutes les puissances qui ne se déclareront pas en guerre avec elle; c'est de respecter les limites, l'existence, la forme, quelle qu'elle soit, de tous les gouvernements adoptés par tous les peuples; c'est de déclarer la république française compatible avec toutes ces formes de gouvernement, dont elle n'a pas le droit de

discuter la convenance avec d'autres idées, d'autres mœurs, d'autres intérêts, d'autres nationalités; c'est de la déclarer héritière de tous les traités de limites établis, même contre elle, à d'autres époques, et de promettre au monde qu'elle ne revendiquera des rectifications éventuelles à cette géographie des puissances que de concert commun avec tous les autres peuples, lorsque des événements imprévus viendraient à motiver, en congrès général, le remaniement européen, en ajoutant que, ce qu'elle accepte pour la France, elle l'exige naturellement pour les autres, et qu'elle prendra fait et cause, si cela lui convient, pour toute nation qu'une puissance étrangère voudrait contraindre ou opprimer dans son libre développement d'institutions. »

Ce fut cette diplomatie, UNANIMEMENT adoptée par le gouvernement de 1848, qui jeta sur les matières incendiées de l'Europe la poignée de cendre qui rassura et pacifia la France et l'Europe.

Le peuple, il faut le reconnaître, fut aussi éclairé que le gouvernement; les partis même, et les plus exaltés, applaudirent à cette répu-

diation de la guerre pour la guerre; l'esprit de liberté étouffa l'esprit de conquête. Ce fut le jour de la plus haute sagesse de la France depuis 1789 : ce jour prouva que l'expérience profite aussi même aux révolutions.

Je n'eus que l'honneur d'avoir pris, avec *tous* mes collègues, l'initiative d'une pensée juste qui était dans la raison publique. Et qu'arriva-t-il ?

XIII

Il arriva ceci : c'est que tous les cabinets européens sans exception, les plus hostiles à la France, et surtout à la France sous la dénomination de république, eurent la bouche fermée et la main désarmée par cette déclaration d'inviolabilité de tous les territoires, de tous les gouvernements et de tous les traités, même les plus onéreux pour la France; c'est qu'aucun gouvernement, monarchique, représentatif ou républicain, n'eut le prétexte d'appeler ses peuples aux armes contre une république qui res-

pectait chez les autres les inviolabilités inoffensives qu'elle revendiquait pour elle; c'est que les peuples, au lieu de s'indigner et de se lever contre une France conquérante ou menaçante de leurs foyers, conçurent une partialité bienveillante pour une France respectueuse envers tous les territoires et envers toutes les formes d'institutions nationales des autres contrées; c'est que cette loyauté équitable de la France popularisa à l'instant le nom de la nouvelle république dans toute l'Europe, et prédisposa, sans aucune immixtion propagandiste du cabinet républicain, tous les peuples voisins à se donner des institutions représentatives modelées de plus ou moins près sur la France; c'est que Berlin, Vienne, Turin, Milan, Naples, Rome, Florence, Londres même et Dublin s'épurent d'une sympathie spontanée pour la France; c'est que, bien loin de pouvoir penser à former des coalitions nationales contre nous, les princes et les gouvernements eurent assez à faire pour se préserver eux-mêmes du contre-coup de notre sagesse; c'est qu'enfin, après trois mois seulement d'une telle diplomatie pratiquée religieusement dans le cabinet

français, la France n'avait qu'à choisir entre tous les systèmes d'alliances qu'il lui conviendrait d'adopter. Je pus dire à la tribune, sans être contredit par personne en Europe, le jour où la France, debout dans sa représentation souveraine, eut à nous demander compte de sa diplomatie : « Nous nous présentons à vous avec la paix conservée et avec les mains pleines d'alliances ; vous choisirez ! »

XIV

Il n'y eut que trois tentatives folles, coupables et insignifiantes de propagande armée contre les gouvernements voisins par des bandes furtives et désavouées du gouvernement français, une incursion d'une poignée de Parisiens en Belgique, une incursion d'une poignée d'Alsaciens sur le territoire de Bade, une incursion d'une poignée de Savoyards et d'ouvriers lyonnais à Chambéry.

L'incursion en Belgique fut avortée aussitôt

que conçue, par l'entente loyale entre les deux gouvernements

L'invasion de Chambéry fut réprimée par le commissaire de la république à Lyon, le jeune Arago, qui se hâta de m'informer de cette violation de territoire.

J'offris moi-même au gouvernement sarde de prêter les soldats de la France au gouverneur de Chambéry, si ses carabiniers ne suffisaient pas pour expulser les envahisseurs.

L'invasion dans l'État de Bade fut dissoute immédiatement par les agents de la république envoyés par moi dans les États de Bade.

Aucun de ces gouvernements étrangers n'eut à accuser la république de ces fuites de gaz démagogique échappées de France par les fissures de notre territoire en ébullition.

Notre système diplomatique d'inviolabilité des peuples et des trônes en fut confirmé au lieu d'en être altéré ; au lieu de demander une réparation, le cabinet républicain n'eut à recevoir que des remerciements. Il en fut de même à Londres, où la grande manifestation radicale des trois cent mille *chartistes*, qui était venue nous demander le concours de deux ou trois

cent mille ouvriers français, ne reçut de nous que le refus le plus sévère de prêter un seul Français à des excitations de guerre civile contre un gouvernement avec lequel nous étions en paix.

Il en fut de même à Dublin, quand les fauteurs de l'insurrection irlandaise vinrent, par l'organe de leur chef, me sommer publiquement à l'hôtel de ville, à la tête d'un rassemblement populaire, d'appuyer l'insurrection de l'Irlande contre l'Angleterre. Ma réponse, publique aussi, fut la réprobation la plus éclatante de toute intervention de la république française dans les insurrections intestines d'une partie de la Grande-Bretagne contre la mère-patrie.

L'Angleterre devrait s'en souvenir aujourd'hui, où elle intervient à haute voix à Naples et ailleurs par les incitations de ses ministres dans leurs harangues, et par la présence de ses volontaires devant Gaëte, contre des princes avec lesquels elle est en paix; intervention insurrectionnelle qui est le droit public de la guerre civile et le droit des gens de l'insurrection.

La guerre est déplorable sans doute ; mais elle est respectable quand elle est purement nationale, c'est-à-dire quand elle est le soulèvement spontané et quelquefois héroïque des opprimés contre les oppresseurs. La guerre civile, au contraire, portée, formulée, encouragée par un gouvernement étranger contre des gouvernements avec lesquels ce gouvernement étranger n'est pas en guerre, cette guerre civile-là n'a pas eu de nom jusqu'ici dans la langue de la diplomatie, dans le vocabulaire du droit public ; elle en aurait un désormais, elle s'appellerait *la guerre britannique*. Malheur aux ministres qui trempent leurs noms, jusque-là honorables, dans le sang de cette diplomatie de l'insurrection par fantaisie, et de la guerre civile par volontaires !

XV

Il en fut de même, enfin, pour la Pologne, quand, à la tête d'une émeute de trente mille vociférateurs recrutés dans les rues de Paris,

les Polonais voulurent nous imposer la folie d'une déclaration de guerre au continent tout entier pour la cause malheureusement trois fois jugée de la Pologne. Je leur répondis que la France ne se laisserait jamais dicter sa politique par des étrangers, et que c'était aux Polonais de ressusciter la Pologne. Ils s'en vengèrent quelques jours après en venant, dans un tumulte nocturne, me menacer dans mon foyer d'une émeute irrésistible pour me contraindre à leur obéir : ils tinrent parole. Le 15 mai suivant, l'émeute, aux cris de : *Vive la Pologne!* vint envahir une assemblée souveraine française, et donner à Paris le spectacle des anarchies de Varsovie. Paris tout entier se leva pour réprimer cet outrage à sa représentation, et pour désavouer cette diplomatie en haillons qui jetait des cris sans les comprendre. Il ne fut pas donné à une diplomatie d'émigrés de dicter des lois à la nation française.

Cette diplomatie provisoire ne démentit pas, dans la tempête, la diplomatie de la France dans les temps réguliers; elle n'eut que le mérite des gouvernements de transi-

tion, elle ne compromet rien de l'avenir. L'esprit de M. de Talleyrand, de Mirabeau, de l'Assemblée constituante, l'esprit qui a pour objet la conquête des idées, au lieu de la conquête des territoires, était resté dans le cabinet des Tuileries.

XVI

Maintenant un autre gouvernement a surgi ; mais la France est toujours la France, la vérité diplomatique est toujours la vérité. Examinons l'état de l'Europe à la minute juste où le temps et les événements nous ont porté. L'aiguille change de chiffre sur le cadran des temps, mais c'est toujours le même cadran.

XVII

La première chose à rechercher pour un grand diplomate, c'est un principe, un prin-

cipe dirigeant de toute diplomatie théorique ou pratique pour son pays et pour tous les pays du globe constitués en nations. Les nations, ces individualités, agissent diplomatiquement les unes sur les autres par cette pression mutuelle qui s'exerce dans la guerre, dans la paix, dans les négociations, dans les congrès, dans les traités d'un bout du monde à l'autre.

Si la diplomatie civilisée n'a point ce principe dirigeant dans ses conseils, ce n'est plus la diplomatie : c'est la barbarie, la violence, l'astuce, l'ambition, l'égoïsme national, bouleversant partout et sans cesse les sociétés humaines, et ne reconnaissant de juste que son intérêt, de morale que la victoire. Nous en avons vu et nous en voyons en ce moment même sous nos yeux des exemples dans des contrées voisines. Cet athéisme à ce qu'on appelle le *droit public*, ce défi à la conscience du genre humain, ce mépris de l'honnêteté en diplomatie, cette lâcheté devant ce qui est fort, cette oppression de ce qui est faible, ce *Væ victis* jeté impudemment à tous les droits, ce *Sauve qui peut* de tous les traités, cette dé-

route de toute diplomatie, ont un succès de scandale pour un jour, et amassent des charbons dévorants sur les cabinets qui les osent. C'est une diplomatie qui réussit quelquefois aux grand Frédéric, aux Napoléon I^{er}, aux colosses d'ambition et de talent, mais qui ne va qu'à eux. Les grands crimes ne siéent pas aux petits moyens. Ces enjambées du monde veulent des géants, et encore ces géants trébuchent-ils tôt ou tard dans leur carrière ; mais les pygmées !... qu'en sera-t-il ?

Donc il faut un principe fondamental permanent ; nous ajoutons honnête, de diplomatie à tout cabinet national. Où trouver ce principe ? On en a inventé des centaines jadis et aujourd'hui, chez nous et ailleurs, selon les besoins de la circonstance et selon l'engouement passager et ignorant des masses populaires auxquelles on jetait en pâture ces soi-disant principes diplomatiques afin de donner un air de science à la perversité, et de profondeur au vide.

On a préconisé longtemps le principe dit *machiavélique*, c'est-à-dire le principe de l'*utile*, sans considération des moyens d'astuce,

de mensonge et de violence qui feraient pendre un scélérat, et qui glorifieraient un diplomate. On a osé s'écrier, comme Mirabeau dans une fanfaronnade d'éloquence et de dépravation : LA PETITE MORALE TUE LA GRANDE. Comme s'il y avait deux morales et deux consciences dans le ciel et sur la terre ! comme si la politique était hors la loi de Dieu ! comme si la moralité ou l'immoralité diplomatique était autre chose que du crime ou de la vertu à plus grandes proportions que le crime ou la vertu à petites proportions du scélérat ou de l'honnête homme ! Et à quelle mesure, dirons-nous aux partisans nombreux de ce sophisme, à quel degré du thermomètre moral reconnaîtrez-vous que l'immoralité change de nature, et que ce qui était crime dans le petit nombre devient moralité dans le grand nombre ? Qui est-ce qui graduera cette échelle de la justice ou de la perversité diplomatique ? Qui est-ce qui osera dire, le doigt sur l'échelon : Ici finit le crime, là commence la vertu ; ce fourbe, au-dessous du chiffre convenu, est un fourbe ; au-dessus, c'est un Richelieu ou un Mazarin ; ce meurtrier, qui ne tue qu'un de ses sembla-

bles, est meurtrier; ce souverain, qui a cent mille baïonnettes à sa suite et qui égorge une nation, est un honnête homme? Un tel principe n'a duré pour les hommes pensants que le temps de l'analyser et de le maudire. Malheureusement il dure encore pour les multitudes : mais les multitudes sont nées pour être la proie des sophismes; voilà pourquoi elles sont éternellement esclaves. N'en parlons pas.

XVIII

On a inventé plus tard le principe de l'ambition toujours légitime des cabinets, pourvu que cette ambition *per fas aut nefas* eût pour objet et pour résultat l'agrandissement de la puissance, ou dynastique ou nationale, des États; le principe de l'accroissement illimité et toujours légitime des peuples ou des rois, faux principe qui ne se résume que dans ce qu'on a appelé la monarchie universelle, principe qui a été porté à son apogée par les Grecs sous

Alexandre le Grand, par les Romains sous les consuls et les Césars, par les Barbares sous Charlemagne, par les Arabes sous Mahomet, par les Espagnols et les Germains sous Charles-Quint et sous Napoléon, principe qui a été chaque fois démenti par le soulèvement du genre humain contre ces ambitions du monde, qui, non contentes d'aspirer à le fondre dans l'unité de la servitude, aspiraient encore à assujettir d'autres planètes pour que l'infini de leur orgueil remplît l'infini de l'espace ! La Providence a soufflé pour toujours sur ce principe de l'accroissement indéfini des peuples, et il n'en est resté qu'un peu de noms et beaucoup de cendres. L'unité de l'univers dans la servitude est le rêve de l'homme ; la diversité dans l'indépendance est la loi de Dieu.

XIX

On a inventé et on cherche encore à réchauffer aujourd'hui le principe de la diplomatie

par conformité de religions entre les peuples. L'Europe aventureuse briserait à la fois l'Europe, l'Afrique et l'Asie, si elle écoutait ces publicistes de fantaisie; qui, déistes à Paris, se proclament chrétiens en Chine, en Cochinchine, en Australie, en Syrie, à Constantinople, à Ispahan, à Calcutta, et qui mettent hors la loi de la diplomatie et de l'indépendance un grand tiers du globe, sous le prétexte d'un christianisme diplomatique qu'ils ne professent que dans leurs protocoles.

Si ce principe de l'unité de civilisation chrétienne *par les armes* sur tout le globe était vrai en Asie et en Afrique, il serait vrai, sans doute, en Europe; s'il était vrai contre les peuples qui ne sont pas chrétiens, il serait vrai contre les peuples qui ne sont pas orthodoxes; la guerre et l'extermination seraient de droit divin entre les catholiques et les schismatiques; un symbole de foi serait inscrit sur tous les drapeaux opposés des cultes qui se partagent le continent; les catholiques ne reconnaîtraient que des catholiques pour nationalités légitimes et indépendantes, les grecs que des grecs, les anglicans que des anglicans, les luthériens

que des luthériens, les calvinistes que des calvinistes ; Russes, Prussiens, Anglais, Irlandais, Hollandais, Belges, Français, Espagnols, Italiens, seraient dans un antagonisme permanent et universel ; la terre ne serait qu'une sangui-naire anarchie au nom du ciel. Un tel principe de diplomatie, que des fanatiques hors de sens cherchent à exhumer des croisades de Mahomet, ne laisserait ni une conscience libre ni une race indépendante sur le globe. La moitié de l'humanité serait éternellement occupée à massacrer l'autre moitié ; et, ces moitiés de croyants se divisant de nouveau en sectes antipathiques, l'humanité tout entière finirait par être immolée au dernier croyant ! Ce principe d'exclusion du droit public pour cause de non-conformité religieuse peut être la diplomatie des *derviches* et des *fakirs*, mais ne pourra jamais être la diplomatie des hommes d'État.

XX

Enfin on vient tout récemment de découvrir un autre principe de diplomatie, à Paris, à Turin, à Londres, pour la convenance d'un petit prince des Alpes, qui éprouvait le besoin de devenir une grande puissance, et de peser du poids de trente millions de sujets et d'une armée de cinq cent mille hommes à côté de la France, et, qui sait? peut-être un jour sur la France!

Ce principe, c'est ce qu'on appelle en ce moment le principe sacré, supérieur et absolu des *nationalités*. Les publicistes quotidiens de Paris et de Londres l'ont adopté avec l'enthousiasme des nouvelles découvertes et des généreux patriotismes; c'est un beau cri de guerre, mais est-ce un principe? Examinons de sang-froid.

XXI

Qu'est-ce qu'un principe? C'est une vérité qui s'applique d'une manière absolue partout et toujours, et sans se démentir jamais, à tous les temps, à tous les lieux, à toutes les circonstances. S'il n'est pas principe partout, il n'est principe nulle part; s'il est faux ici, il n'est pas vrai là; s'il est absurde en Angleterre et en France, il ne peut être absolu nulle part; ce n'est plus un principe, c'est une convenance, une utilité peut-être, une fantaisie ici, un sophisme là, un intérêt ailleurs, un mensonge partout.

Or, ce que ces écrivains bien inspirés par leur cœur, mais illusionnés par leurs nobles inspirations même, appellent le principe des nationalités, s'applique-t-il en effet partout et toujours, en tous les temps et en tous les lieux, en toutes les circonstances à tous les actes internationaux du monde politique, de manière à cons-

tituer un droit des gens, un droit public, et à servir de guide à la diplomatie des nations? Demandez-le seulement à ceux qui le proclament; demandez à la maison de Savoie si elle reconnaîtrait le droit des Piémontais conquis, des Sardes asservis, des Lombards donnés, des Génois usurpés d'hier, de s'insurger contre la maison de Savoie au nom de ce principe des nationalités, en vertu duquel la maison de Savoie insurge en ce moment des Siciliens, des Campaniens, des Samnites, des Napolitains contre leur roi, des Romagnols contre leur pape, plus Italien cent fois qu'un Piémontais, des Étrusques et des Toscans contre leur propre souveraineté grand-ducale ou républicaine, des Vénètes contre leur république, tantôt conquérante, tantôt conquise, mais toujours vénitienne de nation quand elle est libre de disposer d'elle-même.

Que vous répondra la maison de Savoie? Si elle répondait par le principe des nationalités, on lui répliquerait par un sourire; il n'y a pas un de ses appels aux nationalités qui ne soit une dérision de ce qu'elle invoque contre ce qu'elle a fait depuis qu'elle existe et contre

ce qu'elle fait en ce moment les armes à la main, le sophisme sur les lèvres.

Demandez à l'Angleterre, qui professe avec un front qui ne rougit plus le principe des nationalités, parce que ce principe va peser cruellement et prochainement sur la France au delà des Alpes; demandez-lui si elle reconnaît le principe de la nationalité espagnole à Gibraltar, enclavé et retenu dans les serres de l'omnipotence cosmopolite de l'Angleterre par deux mille griffes de bronze sur ses batteries dont elle ouvre et ferme à son gré deux mers. Demandez-lui si elle reconnaît le principe des nationalités gréco-italiennes à Corfou et dans cet archipel ionien où ses vaisseaux, ses garnisons, ses forteresses et ses proconsuls arrachent à ces îles leur indépendance et à l'Italie ses archipels. Demandez-lui si elle reconnaît le principe des nationalités sur ce rocher moitié arabe, moitié italien et tout catholique de *Malte*, où elle règne à la portée de ses canons sur la Méditerranée, et où elle a usurpé des ports tout creusés par des puissances catholiques, pour en faire des ports et des arsenaux protestants plus anglais que Portsmouth. Deman-

dez-lui si elle reconnaît le principe des nationalités à *Parga*, où elle traque des populations grecques comme des troupeaux, avec des pasteurs musulmans. Demandez-lui si elle reconnaît le principe de nationalité à Canton, à Shang-haï en Chine, où elle enclave des comptoirs anglais dans des garnisons britanniques ; où elle proclame, au lieu du droit public des nations, le droit d'empoisonner les peuples de la Chine, avec impunité et privilège, au moyen de cet *opium* qui leur donne l'ivresse, la stupidité, la mort, et qui enrichit les Anglais du salaire de cet empoisonnement national. Demandez-lui enfin si elle reconnaît le principe sacré des nationalités dans ces trois cent millions d'Indous arrachés à leurs nationalités légitimes et inoffensives, martyrisés quand ils résistent à la conquête, martyrisés quand ils se soumettent, martyrisés quand ils se révoltent contre l'oppression, et qu'ils protestent par des assassinats nationaux contre les dominateurs britanniques.

L'Angleterre ne vous répondra pas, parce qu'il n'y a rien à répondre, et ses publicistes continueront à déclamer, selon le degré de

latitude, dans leurs colonnes, incendiaires en Europe, terroristes en Asie, des encouragements au principe insurrectionnel des nationalités !

Demandez à tous les États constitués de l'Europe s'ils reconnaissent ce principe des nationalités dans ces innombrables annexions de nations ou de fragments de nations qui, de gré ou de force, ont composé, avec le laps du temps, la puissance dont ces nationalités forment aujourd'hui le bloc national ; demandez-le à l'Écosse, demandez-le à l'Irlande, demandez-le à la Pologne, à la Galicie, à la Silésie, à la Hongrie, à l'Ukraine, à la Crimée, à tous ces démembrements de races, de tribus, de provinces, de peuplades, de familles humaines agglomérées aux noyaux des grands empires, des grandes républiques, des grandes monarchies.

Passez les mers, et demandez à l'Amérique ango-saxonne du Nord de reconnaître le principe des nationalités latines, espagnoles, portugaises, dans ces tronçons du Mexique et des républiques espagnoles de l'Amérique du Sud, par cette fédération envahissante des États-Unis, qui ne reconnaissent

d'autres droits et d'autres origines que leur caprice. Enfin demandez à ces publicistes de Paris qui semblent emboucher chaque matin les trompettes du jugement dernier, dans un Josaphat européen, pour dire à toutes les nationalités de se lever et de se reconnaître dans cette vallée des morts, pour protester contre leur annexion à des races étrangères, demandez-leur s'ils trouveraient bon que Bretons, Normands, Francs-Comtois, Alsaciens, Flamands, Basques, Aquitains, se prévalussent de ce droit de nationalité originel pour revendiquer leur indépendance et pour décomposer la patrie désormais commune. Tous ces peuples, d'après vous, en auraient le droit, et cependant la France périrait. Or tout droit qui ne peut servir qu'à entraîner l'anéantissement de la France serait-il un droit? Non! ce serait un suicide. Proclamez donc, si vous l'osez, le droit du suicide!

Ce prétendu droit de nationalité imprescriptible n'est donc pas plus un principe de diplomatie au delà de la Manche, au delà du Rhin, au delà de la Vistule, au delà de l'Éridan, au delà de l'Arno, que chez vous. Ce qui

est vrai est vrai partout. La France et l'Angleterre n'ont pas le privilège de la vérité. Il faut donc chercher un principe absolu de diplomatie ailleurs que dans ce principe de l'insurrection universelle.

Ce principe, il n'y en a qu'un, C'EST LA PAIX ; la paix, le bien suprême et commun à tous les États constitués sur la terre. Voilà le but.

Et pour moyen, L'ÉQUILIBRE ;

L'équilibre, maintenu, autant que possible, par la force relative propre, ou par la force des alliances qui mettent le poids des petits États à côté des grands pour égaliser les systèmes.

LA PAIX ET L'ÉQUILIBRE, voilà le principe ; voilà le mot d'ordre ; voilà l'honnêteté, l'honneur, la vertu, la sainteté de la diplomatie.

XXII

Or, pour assurer aux sociétés politiques la paix, et pour établir, autant que possible, l'é-

quilibre, garantie de la paix, quels sont les moyens ?

Il y en a deux : premièrement, la force nationale, qui donne aux États les conditions *défensives* de leur nationalité par les armes ; car nous ne sommes pas de ces béats de la paix universelle qui croient supprimer la guerre entre les peuples, comme si l'on pouvait supprimer jamais l'injustice, la cupidité, l'ambition, l'oppression, l'égoïsme, les passions, qui forment malheureusement la moitié de la nature des individus ou des peuples ! Ne pouvant pas les supprimer, il faut les contenir ; il faut se préserver soi-même, les armes de l'indépendance à la main, contre les armes de la conquête, de l'ambition, de l'oppression des contempteurs du monde.

Les armées sont les remparts vivants des peuples : offensives, elles sont de vils instruments de tyrannie ; défensives, elles sont le droit armé des nations. Nous ne connaissons rien de plus beau dans l'organisation sociale qu'une armée donnant son sang pour la patrie. L'armée, ainsi comprise, c'est la paix sous les armes. Gloire aux armées !

Le second moyen de paix, c'est le système des alliances adopté par un État avec d'autres États pour se garantir mutuellement et se secourir, en réunissant leurs forces contre l'omnipotence, l'usurpation, l'oppression des autres États; une assurance réciproque contre les périls communs. C'est ainsi que l'Europe, vaincue, attaquée, opprimée depuis Madrid jusqu'à Moscou par Napoléon, de 1806 à 1813, finit par s'allier tout entière contre la France, instrument de gloire dans la main d'un César français, par trouver son salut dans cette alliance de tous contre un, et par dicter deux fois la paix dans la capitale de la guerre.

XXIII

Or ces systèmes d'alliances sont-ils (comme on le dit si mal à propos) naturels, éternels, permanents entre les mêmes peuples? — Non! il faudrait pour cela que le monde fût immobile, et le monde change à tout instant. Il n'y a donc point de système d'alliance naturel et

permanent pour un peuple; les alliances sont dépendantes des circonstances, des avantages, des dangers, des groupements de forces qui résultent pour les nations alliées de la situation des choses en Europe.

Prenons pour exemple la France, et, sans remonter trop haut et sans utilité dans le vague de l'histoire, examinons quel était le système de ses alliances avant la révolution, et quel système d'alliance lui serait réellement le plus profitable aujourd'hui, dans l'état tout différent où se trouve maintenant l'Europe. Nous allons scandaliser les faibles et dérouter les engouements et les préjugés populaires; n'importe: *Vitam impendere vero!* Ce ne sont pas les multitudes qui dictent les arrêts de la sagesse des nations; les diplomates ne sont pas la foule. Les conseils où les États méditent leur diplomatie se nomment des *cabinets*, pour indiquer le petit nombre, le recueillement, le silence, le secret dans lequel doit s'élaborer la diplomatie, ce mystère de la vie des peuples: *Odi profanum vulgus. et arceo.*

XXIV

Le cardinal de Richelieu fut le Cromwell français de la nationalité, de la monarchie et de l'Église; le cardinal Mazarin fut le second Machiavel prêté à la France par l'Italie. Aussi doux qu'habile, ce ministre cacha une volonté virile sous des séductions féminines. C'est, selon moi, avant M. de Talleyrand, le plus grand diplomate des temps modernes.

Jusqu'à ces deux hommes d'État, et après eux longtemps encore, la diplomatie française ne fut que la résistance traditionnelle à la prépondérance de la maison d'Autriche, héritière, en Allemagne, en Espagne et dans les Pays-Bas, de la monarchie universelle de Charles-Quint. Les alliances très-secondaires de la France, même celle de Louis XIV avec Cromwell, ne furent que des positions prises en Angleterre, en Hollande, en Bavière, en Rus-

sie, en Suède, sur le Rhin, contre la domination autrichienne. C'était naturel : les effets, en diplomatie comme en mécanisme, subsistent longtemps après la cause ; les traditions sont les idées de ceux qui n'en ont pas dans les négociations et dans les cabinets.

Pendant qu'on se prémunissait à Paris contre la maison d'Autriche, on ne s'apercevait pas que l'Angleterre s'inféodait l'univers insulaire et maritime, et affectait la monarchie universelle des flots, plus vaste trois fois que la monarchie universelle des continents. On ne s'apercevait pas que la Prusse rongait, comme un champignon vénéneux, l'Allemagne du Nord, en s'alliant de génération en génération avec l'Angleterre, son soutien. On ne supposait pas que l'Espagne échappait elle-même à la maison d'Autriche, par déshérence et par adoption de la maison de Bourbon. On ne s'apercevait pas que le protestantisme, en s'étendant en Allemagne, y formait une ligue religieuse, la plus envenimée des ligues, contre l'Autriche, vieille catholique d'habitudes espagnoles sous Philippe II et le duc d'Albe ; on ne s'apercevait pas, enfin, qu'un empire mys-

térieux et immense était né en Moscovie, grandissait en Orient et au Nord, et allait bientôt demander un espace proportionné à sa croissance en Pologne, dans la Turquie d'Europe et dans la haute Allemagne.

XXV

Le duc de Choiseul, celui qu'on appelait le cocher de l'Europe, était ministre presque absolu de Louis XV. C'était un homme léger de ton, étourdi d'allure; mais il avait du génie dans le coup d'œil, de la promptitude dans la conception, de la résolution dans la main.

Le duc de Choiseul fut le premier qui s'aperçut que le cabinet français s'obstinait, par routine, à combattre des fantômes évanouis, en combattant la maison d'Autriche, dont la monarchie universelle était ensevelie depuis longtemps dans le tombeau de Charles-Quint. Le grand Frédéric de Prusse, l'impératrice Catherine II de Russie, l'Angleterre, implacable quoique caressante, lui parurent avec raison

bien autrement hostiles à la grandeur de la France que l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, veuve héroïque, à demi dépouillée de ses États, et défendant, par la main de ses fidèles Hongrois, son trône et l'héritage de ses enfants contre le démembrement de l'Allemagne.

L'Espagne, autrefois si militaire, si navale, si terrible par son infanterie et par ses flottes, n'existait plus, comme Espagne, qu'en Amérique ; en Europe, elle était notre alliée à tout prix contre la maison d'Autriche dépossédée du midi ; les Pays-Bas autrichiens n'étaient pour ainsi dire qu'une colonie continentale, trop séparée de l'Autriche pour tenir longtemps à l'Empire ; les Italiens des papes étaient les ennemis naturels et invétérés de l'Autriche, vieux Italiens de souche, détestant le joug des Germains, toujours pour eux des barbares ; le beau royaume de Naples et de la Sicile était devenu espagnol bourbonien, et par conséquent français ; la Toscane appartenait encore à un dernier des Médicis, Parme à l'Espagne, Venise et Gênes s'appartenaient à elles-mêmes ; le Piémont, puissance alors insignifiante, os-

cillait entre l'Autriche et nous, toujours plus entraîné vers le plus fort. L'Autriche n'y possédait donc en propre que la grande Lombardie, ferme opulente de la maison impériale plutôt que royaume. Une telle situation de l'Autriche dans la distribution géographique des puissances n'avait donc plus rien de menaçant en Europe, soit pour l'équilibre, soit contre nous.

Le duc de Choiseul le comprit, et le fit comprendre au cabinet des Tuileries. Cet habile négociateur jugea, au contraire, qu'il était de l'intérêt bien entendu de la France de s'allier avec la maison d'Autriche pour empêcher la Russie de déborder trop irrésistiblement sur l'Occident, et pour empêcher la Prusse de créer à son profit cette unité ambitieuse de l'Allemagne qui étoufferait sous sa masse toute influence française sur le Rhin et au delà du Rhin. Il prépara, en conséquence, le mariage tout politique de Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse, avec le Dauphin, qui fut plus tard l'infortunée victime d'une révolution tout intérieure. Ce mariage était évidemment une œuvre d'excellente diplomatie ; il

fortifiait l'Occident contre la Russie, il réprimait la Prusse, il divisait l'Allemagne, il déroutait l'Angleterre, il donnait un allié de cinq cent mille soldats à la France en cas de guerre avec le reste de l'Europe. Quoi de plus indiqué par l'état réel du reste du monde ? Le duc de Choiseul pouvait-il prévoir qu'au lieu d'un trône Marie-Antoinette trouverait en France un échafaud ? Le destin a ses énigmes, même pour le génie. Mais la main autrichienne ne fut pour rien dans la révolution qui couvait en France sous la philosophie moderne, et nullement sous la diplomatie française.

XXVI

Tant que la Révolution fut philosophique, théorique, monarchique, libérale, elle eut dans l'esprit de Mirabeau et de M. de Talleyrand, lumières de l'Assemblée constituante, l'alliance anglaise pour principe ; c'était le génie de la Révolution. La Révolution n'avait pas pour objet et pour but un accroisse-

ment de limites pour la France. Il ne s'agissait pas pour elle de conquérir du territoire, mais des idées. On se groupait par similitude d'idées, et non par similitude d'ambitions. On prévoyait que l'Allemagne, monarchique, ecclésiastique, absolue dans ses éléments, serait promptement en antipathie et bientôt en hostilité avec une nation libre, démocratique, peut-être républicaine; on devait donc chercher ses alliés dans la libre et représentative Angleterre. On y tendit résolument; M. Pitt y inclinait lui-même. La Révolution, devenue radicale, militaire, terroriste, conquérante, brouilla toute diplomatie. L'Angleterre elle-même retira sa main de la main de M. de Talleyrand, de Danton, de Dumouriez. Il n'y eut plus de diplomatie entre les rois et entre les peuples. Les tempêtes n'ont plus de boussoles: on va où elles veulent; on échoue ou on aborde où l'on peut.

Ce ne fut pas l'Autriche qui attaqua la première la république: ce fut la Prusse. L'Autriche patienta autant qu'elle put: il lui répugnait de combattre la France, dont la

ruine ne pouvait profiter qu'à la Prusse et à l'Angleterre ; et, quand elle fut obligée de suivre le mouvement allemand dans les Pays-Bas, l'Autriche nous combattit mollement et comme à regret. Elle ne combattit avec toutes ses forces que pour l'Italie et en Italie. Vaincue et victorieuse tour à tour, puis expulsée enfin de la Lombardie par Bonaparte, elle eut un tort de caractère ineffaçable, c'est d'accepter Venise des mains de Bonaparte comme prix de la paix, complice ainsi et recéleuse d'un État indépendant qu'elle n'avait pas conquis, qu'elle n'avait pas droit de conquérir et dont elle ne pouvait accuser l'usurpation, puisqu'elle consentait à en faire l'objet d'un trafic avec Bonaparte. Voyez comme tout s'expie, en diplomatie comme en morale, par ce qui se passe en ce moment ! Embarrassée de la possession de Venise, elle n'ose ni la répudier ni la défendre. La France, de son côté, n'ose ni enclaver Venise dans sa paix ni l'en exclure. Le temps est lent, mais il est juste. Les deux diplomaties de Campo-Formio s'expiant par cet embarras mutuel.

XXVII

La diplomatie de l'empire, tant qu'elle fut éclairée par le génie pacifique de 1789 personnifié dans M. de Talleyrand, n'abandonna jamais l'idée mère du duc de Choiseul, l'alliance autrichienne comme pivot solide de l'équilibre continental.

M. de Talleyrand (on l'a vu), même après Austerlitz, Wagram et le traité léonin de Presbourg, se hâta de saisir la première circonstance décisive et la première lueur de haute raison dans Napoléon pour renouer, par un lien indissoluble, le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, l'alliance entre les deux monarchies.

Sans le crime diplomatique de Bayonne et sans l'extravagance militaire de Moscou, les deux monarchies réunies étaient à jamais arbitres du continent pacifié; leur influence irrésistible excluait l'Angleterre, dominait la

Russie, régentaient la Prusse, pacifiaient l'Italie et l'Espagne. C'étaient là les vues de M. de Talleyrand; c'était l'intérêt de Napoléon, non plus conquérant, mais fondateur de dynastie. Ces vues étaient si justes que l'Autriche se trouva entraînée à nous suivre en Russie, même dans notre folie: à plus forte raison nous eût-elle suivis dans notre raison et dans notre droit. Ce fut encore cette alliance qui nous offrit obstinément à Dresde, après nos catastrophes de Russie, une paix acceptable et glorieuse sous la médiation autrichienne. M. de Metternich ne renonça à nous sauver que quand nous voulûmes obstinément nous perdre: il ne quitta Dresde que découragé par les injures personnelles de Napoléon.

Au congrès de Châtillon, et le Rhin franchi par sept cent mille hommes, M. de Metternich tentait encore de négocier pour qu'on offrît des conditions plus tolérables au vaincu de Leipsick (lisez les correspondances diplomatiques entre Napoléon et ses plénipotentiaires au congrès de Châtillon; elles sont écrites du champ de bataille; elles varient de la nuit au jour, selon la défaite ou la victoire).

L'Autriche ne désespère de Napoléon que quand il s'abandonne lui-même au hasard, qui livre sa capitale aux alliés et sa dynastie à l'abdication.

XXVIII

Cette ténacité de l'Autriche à préserver l'empire napoléonien, même après toute espérance perdue, éclate encore en mauvaise humeur évidente contre les Bourbons, après l'abdication et après la réinstallation de Louis XVIII sur le trône. Tous les efforts de M. de Talleyrand au congrès de Vienne ne tendent qu'à neutraliser cette mauvaise humeur de l'Autriche. Cette mauvaise humeur du cabinet de Vienne précipite même M. de Talleyrand dans la seule grosse faute d'habileté diplomatique qu'il ait jamais commise dans sa carrière de négociateur. Nous voulons parler de son traité secret et séparé, pendant une négociation commune, en faveur de la Saxe; traité téméraire divulgué par l'indiscrétion

tion des contractants, et propre à donner défiance et jalousie à la Russie contre nous.

Aussi tout le temps que la Restauration règne en France, l'Autriche, irritée d'avoir perdu notre alliance exclusive, se montre-t-elle partout et en toute occasion l'alliée la plus difficile, la plus susceptible, la plus envieuse, disons le mot, la plus hostile contre nous : colère d'une puissance qui ne nous pardonne pas de caresser d'autres alliances que la sienne. Elle ne manque pas, en Italie, en Espagne, en Afrique, au congrès de Vérone, au congrès de Laybach et ailleurs, l'occasion d'un froissement avec nous : libérale quand nous sommes absolutistes, jésuitique quand nous sommes libéraux, papale quand nous sommes tolérants, piémontaise quand le Piémont nous donne des ombrages, napolitaine sans concession quand nous désirons concilier à Naples le gouvernement représentatif avec la maison de Bourbon, illibérale et tracassière en Toscane quand le gouvernement toscan se popularise par l'esprit de Léopold et de la France ; antagonisme systématique et perpétuel qui prouve plus d'ani-

mosité contre les Bourbons que de monarchisme dans M. de Metternich, le Talleyrand autrichien. Ce ressentiment de M. de Metternich avait la même cause, la douleur chagrine de ne pas posséder seul pour sa monarchie l'alliance du cabinet des Tuileries.

XXIX

Le règne de Louis-Philippe ne pouvait pas, par sa nature, renouer cette alliance avec le cabinet de Vienne. M. de Metternich se borna à ne pas donner de sujets de guerre au monde, déjà trop agité, selon lui, en heurtant la France. La seule alliance possible de l'usurpation de famille en France était l'alliance anglaise. Le roi de la branche cadette des Bourbons n'avait pas le choix : il fallait être Anglais ou être seul.

Une neutralité polie, mais malveillante, était la seule diplomatie possible des souverains du continent avec la monarchie de Louis-Philippe. Aussi ses ministres n'eurent-ils point d'alliance, mais des pourparlers de quinze

ans. La seule tentative d'une alliance avec l'Espagne fit crouler son trône : M. de Talleyrand n'était plus là pour l'équilibrer.

XXX

La république de 1848, mieux placée que la royauté à deux visages de Juillet, n'eut pas le temps d'avoir un système d'alliance. Préserver la paix du monde était assez pour elle ; elle la préserva : « Ne préjugeons rien, » dis-je à l'ambassadeur d'Autriche, le loyal comte Appony, que j'honorais de la plus juste estime depuis longues années ; « dites à votre cour que « nous ne lui demandons pas la paix, ce serait « une lâcheté indigne de la France ; que nous « ne lui déclarons pas d'hostilité préconçue, ce « serait une provocation funeste à l'Europe ; « que nous ne sommes avec elle ni en guerre « ni en paix, mais en expectative inoffensive ; « que c'est à votre cour à faire elle-même sa « situation envers nous et notre situation en-

« vers elle ; que la république légitime, qui n'a
« point d'intérêt dynastique, est compatible
« avec toutes les monarchies légitimes, et que
« rien n'empêche de nouer, au besoin, entre la
« république et l'Autriche, l'alliance des rois
« et des peuples qui se respectent dans leurs
« droits réciproques. Un pas de vous en Italie
« pourrait nous y faire descendre. Nous nous
« préparons aux événements, non par ambition,
« mais par devoir. Nous ne soulèverons ni l'I-
« talie ni la Hongrie ; nous ne prendrons pas
« la responsabilité du chaos. Les soulèvements
« spontanés des peuples conquis sont des droits,
« les soulèvements artificiels par l'étranger sont
« des crimes : nous ne ferons jamais la diplo-
« matie des crimes. »

J'envoyai, peu de temps après cette conversation, un diplomate confidentiel en observation à Vienne pour y tenir le même langage, et, sans la guerre d'agression du roi de Piémont à l'Autriche, un système d'alliance, fondé sur des concessions libérales et nationales en Italie, pouvait s'ébaucher entre la république et l'Autriche. Les bases en étaient déjà éventuellement posées : elles

étaient des bornes très-reculées de l'Allemagne en Italie ; mais elles n'étaient pas un empire de trente millions d'hommes, improvisé au profit d'un roi guerrier et d'un pays militaire contre l'Allemagne et contre la France.

XXXI

Toutes ces questions ont été ravivées, il y a deux ans, par la seconde guerre du second roi de Piémont contre l'Autriche et par la situation tout à fait critique où les extensions de cette guerre ont placé la France et l'Europe. Cette situation est telle que le moindre faux coup de gouvernail imprimé par le télégraphe du fond du cabinet des Tuileries peut jeter l'Europe dans une nouvelle guerre de Trente ans ou la faire rentrer dans un puissant équilibre. Supposons M. de Talleyrand appelé au conseil secret de son pays, et tâchons d'arracher à son sépulcre ce qu'il aurait dit de son vivant.

XXXII

Il aurait commencé, sans doute, selon sa puissante méthode analytique, par considérer d'un coup d'œil et par caractériser sans illusion l'état de l'Europe, afin d'y faire prendre à la France la position juste, forte et pacifique, sur ce champ de manœuvre de la diplomatie; il aurait cherché, en méprisant les préjugés populaires et les forfanteries soldatesques, quel était et où était le système d'alliance actuel le plus propre à assurer l'existence, la durée, la prépondérance légitime de la France, tout en maintenant le plus longtemps possible à l'Europe l'inappréciable bienfait de la paix.

Or voici, selon nous, comment la géographie diplomatique de l'Europe se serait dessinée à ses yeux exercés, et comment il aurait, de ce coup d'œil de haut sur les choses, conclu au système le plus actuel d'alliance, soit pour la guerre, soit pour la paix, convenable

à son pays. Il faut être très-hardi pour oser le dire ; mais, du fond du sépulcre ou du fond de la retraite, hors des choses humaines, on est très-hardi. Permettez-moi donc de prêter à cette grande ombre la parole très-pâle d'un de ses disciples :

XXXIII

« Déroulez-moi sur cette table la carte ac-
« tuelle de l'Europe et de l'Asie, aurait-il dit
« à ses auditeurs, et suivez mon doigt sur ces
« continents, ces îles, ces mers, qui sont cha-
« cun une lettre de cet alphabet diplomatique
« de puissances, et qui forment en se combi-
« nant la langue politique et les systèmes de
« guerre ou de paix de tout l'univers. Il y a
« beaucoup de morts, beaucoup de cadavres
« de puissances dans tout cela ; nous vous en
« parlerons bientôt à leur place, mais nous
« vous parlons d'abord des vivants.

« Voici d'abord l'Angleterre, la plus bornée
« par l'espace insulaire de son domaine, la plus

« répandue, et on pourrait dire la plus univer-
« selle de toutes les puissances politiques (à
« l'exception de la Chine) qui ont jamais oc-
« cupé une part du globe. Quelle que soit l'an-
« tipathie plus ou moins jalouse que l'on puisse
« porter comme Français à l'Angleterre, il suf-
« fit d'être homme pour s'enorgueillir, comme
« homme, d'une puissance de civilisation, de
« richesse, de commerce, d'intelligence, de
« navigation, d'armées de mer et d'armées de
« terre, capable d'avoir créé, dans cette poi-
« gnée d'Anglo-Saxons, sinon les maîtres, du
« moins les modèles des peuples civilisés. »

LAMARTINE.

(La suite au mois prochain.)

FIN DU TOME DIXIÈME.

COURS FAMILIER

DE LITTÉRATURE

LXI^e ENTRETIEN.

Premier de la sixième année.

SUITE DE LA LITTÉRATURE DIPLOMATIQUE.

I

« La nature, qui prédestinait l'Angleterre à cette importance, lui avait donné un caractère qui a ses défauts sans doute, mais qui a la prédestination des grandeurs. Ils portent en eux, ces Bretons, les conditions du gouvernement

d'eux-mêmes et des autres : ils sont réfléchis, ils sont audacieux et ils sont persévérants. Leur génie est naturellement hiérarchique. Ils ont un orgueil individuel quelquefois humiliant pour ce qui n'est pas eux ; mais cet orgueil ou ce sentiment égoïste de leur supériorité leur donne un orgueil collectif et national qui fait une partie de leur force comme peuple. *Je m'estime quand je me compare*, c'est le mot des Anglais.

Ils ont le sentiment de la liberté, par suite de cet orgueil ; mais ils ont le sentiment de l'aristocratie, par raison. Ils veulent que leur civilisation dure comme un monument : ils savent que rien ne dure dans les mobiles démocraties, gouvernements des passions et des caprices du peuple ; la hiérarchie est en tout la forme de l'ordre et la condition de la durée. Ils sont glorieux de ce qui est au-dessus d'eux comme au-dessous ; ils respectent leur aristocratie, et ils respectent leurs classes subalternes.

Une monarchie, pour personnifier seulement leur majesté nationale ; une aristocratie, pour perpétuer leur civilisation ; un peuple libre,

pour justifier leur orgueil civique : voilà leur trinité nationale. Liberté à la base, aristocratie au milieu, monarchie au sommet, ordre partout ; mais ordre raisonné plutôt qu'imposé. Quelle république, quelle noblesse, quelle royauté dans un même peuple ! Celui qui ne l'admire pas n'est pas digne de parler des sociétés civiles.

De ces trois vertus gouvernementales dans la race anglo-saxonne est résulté le phénomène que nous voyons : une richesse incommensurable chez eux, une légitime influence sur les continents, une monarchie véritablement universelle sur les mers ou sur toutes les contrées desservies par les Océans.

II

Or la France peut-elle espérer un allié fidèle, solide, permanent, dans ce grand peuple anglais ? Je le dis avec regret, mais je le dis avec courage : non ! L'égalité de gran-

deur, quoique de grandeur diverse dans les deux peuples, s'y oppose; il faudrait pour cela que l'Angleterre renonçât à la terre ou que la France renonçât à la mer, et que chacun de ces deux peuples se contentât de l'empire d'un seul des deux éléments. Voyez le blocus continental de Napoléon provoquant le blocus maritime de l'Angleterre! L'orgueil légitime de l'Angleterre n'abdiquera jamais (et nous ne l'en blâmons pas) une grande part d'influence et d'action sur le continent européen.

L'ambition, légitime aussi, de la France n'abdiquera jamais une part de prétention navale considérable sur les mers. Son commerce n'en aurait pas besoin; ses colonies pourraient s'anéantir sans ruiner la mère patrie, décoration plutôt qu'élément vital de sa puissance: mais son aptitude à la marine militaire, mais ses grandes gloires et la défense de ses côtes, ne lui permettent pas cette abdication. Entre la France et l'Angleterre, il y aura donc toujours, et organiquement, trois grandes choses: la mer d'abord, l'influence continentale ensuite, enfin la passion, troisième élément plus indompta-

ble encore que les deux autres ; la passion de la rivalité, qu'une grande nécessité peut faire taire un moment, mais qui ne mourra jamais entre ces deux jumeaux, qui se combattent dans le sein de leur mère, l'Europe.

III

La France ne peut donc pas se confier entièrement à l'alliance anglaise, ni l'Angleterre à l'alliance française. Ces deux rivales peuvent être bienveillantes par raison l'une pour l'autre, jamais identifiées l'une à l'autre : la nature, plus forte que la raison, s'y oppose. Voyez comme cet instinct de politique, par antipathie de nation, se trahit régulièrement à chaque circonstance dans la diplomatie, même amicale, de l'Angleterre envers nous ! Quand on sait de quel parti est la France dans une question ou dans un congrès européen, on n'a pas besoin de s'informer de quel parti est

l'Angleterre, toujours et invariablement du parti opposé à l'avis de la France; et il en est de même de la France, quoique avec moins d'animosité systématique.

Ainsi l'Amérique anglaise se soulève contre sa mère patrie: la France se compromet follement et déloyalement dans cette guerre filiale, quoique en paix officielle avec Londres.

L'Irlande s'agite: la France la remue, et lui envoie des armes et des soldats.

Dans ces dernières années, après la restauration, la France veut intervenir en Espagne: l'Angleterre proteste au congrès de Vérone, et proclame à l'instant, par la voix monarchique de M. Canning, la légitimité des insurrections des armées et des insurrections antimonarchiques des peuples.

La France s'oppose, par amitié pour l'Espagne, au déchirement des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud: l'Angleterre, quoique précédemment soutien de l'Espagne, reconnaît l'insurrection de l'Amérique du Sud, par la seule raison que cette insurrection répugne à la France.

La France veut refréner les Barbaresques sur

la côte d'Afrique : l'Angleterre conteste l'occupation très-inoffensive de l'Algérie.

En 1858, la France veut intervenir en Italie, à tort ou à droit, contre l'Autriche : l'Angleterre s'y oppose de toute sa diplomatie en Europe, de toute son éloquence dans ses tribunes.

La France persiste, et veut sagement se retirer dans sa neutralité envers le reste de l'Italie après ses victoires : l'Angleterre change à l'instant de langage et de diplomatie, prend la place abandonnée par la France, et pousse le Piémont, la France, l'Italie entière aux extrémités où nous marchons, pour ne point nous laisser le pas, même dans l'anarchie du continent.

La France veut, très-sagement cette fois, se prémunir sur ses frontières du midi contre une Italie unitaire, alliée des Anglais : l'Angleterre proteste contre cette prudence trop légitime, et crie à la conquête, quand il n'y a de conquérant dans l'Italie d'aujourd'hui que le cabinet britannique.

Ainsi partout, ainsi toujours, dès qu'il y a une folie française sur un point du globe,

l'Angleterre est là pour en profiter; dès qu'il y a un intérêt légitime de la France quelque part, l'Angleterre est là pour le combattre. Comment chercher une alliance politique organique dans une si vigilante inimitié? N'y pensez pas : ce qu'il faut à la France et à la civilisation dans nos rapports avec l'Angleterre, c'est la paix, la paix difficile, la paix agitée, mais la paix méritoire, la paix utile au monde, mais la paix l'œil ouvert et la main armée.

En résumé, avec le cabinet de Londres, la paix, oui; l'alliance, jamais!

IV

Après l'Angleterre, dont l'alliance serait un contre-sens à la nature, que voyez-vous? la Russie.

La Russie sera certainement un jour une alliance très-puissante et très-fidèle, par attrait de caractère et par conformité d'intérêt, pour la France. Napoléon a tenu cette alliance russo-

orientale dans la main après qu'il avait décomposé l'Allemagne et conquis l'Italie jusqu'à Naples; mais il a brisé cette alliance, en la jetant à terre dans un mouvement d'impatience, pour tenter son expédition chimérique de Moscovie, et en forçant du même coup l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie à secouer le joug de ses vaines victoires. L'alliance russe, toujours en perspective, a reculé pour nous dans un horizon de plusieurs siècles; et pourquoi? Vous allez le comprendre.

Les alliances se fondent sur un intérêt commun.

Quels sont aujourd'hui les intérêts de la Russie? Elle en a deux: se consolider en Pologne, empiéter sur les provinces du Danube, s'annexer les provinces grecques, non de race mais de religion, de la Turquie d'Europe, se naturaliser en Asie vers la Perse et vers la Turquie asiatique, posséder le littoral de la mer Noire, s'y créer une marine militaire sur les débris de sa marine détruite de Sébastopol; s'emparer ensuite de Constantinople, de la capitale de l'empire ottoman; marcher de là d'un côté, par le Taurus et par la Syrie, vers l'Euphrate et

vers le Nil ; marcher de l'autre côté, par la Grèce et l'Albanie, vers le fond de l'Adriatique, et, en resserrant ensuite ses deux bras ainsi étendus, étreindre l'empire de Constantin annexé à l'empire de Pierre le Grand. Voilà son destin, voilà sa nature, voilà sa pensée, même quand elle ne pense pas : la force des choses pense sans elle.

V

Or quels sont les intérêts actuels de la France ? Précisément le contraire de ces intérêts russes.

Comme extension vers l'Allemagne, comme assimilation de la Pologne, comme annexion des provinces danubiennes ou des provinces dalmates, serviennes, bulgares de la Turquie d'Europe, l'intérêt de la France libérale ne peut s'allier avec les usurpateurs de la Pologne, et avec un empire démesuré et toujours croissant, qui viendrait écraser l'Autriche, notre

seul boulevard contre cette pression des successeurs de Souwarof sur l'Italie et sur nous-mêmes.

Ce serait en Europe l'alliance des Francs avec les Scythes contre les Germains, l'alliance du danger avec la mort. Nous ne sommes pas trop de deux contre un, quand cette prodigieuse unité croissante est déjà de soixante et dix millions d'hommes, et quand ces soixante et dix millions d'hommes sont à la fois soldats intrépides comme des barbares, politiques raffinés comme des Grecs, ayant dans le même peuple les vertus de la barbarie et les habiletés de la corruption. Une telle alliance serait pour nous la trahison de l'Europe et de nous-mêmes. Bonaparte l'a tentée, mais c'était un piège : il était plus Grec que les Grecs. Les Bourbons l'ont rêvée, mais c'était un rêve. Au premier sacrifice qu'ils auraient fait en Occident ou en Orient pour acheter cette alliance, la France et l'Europe, qui se seraient senties trahies, auraient précipité le trône des Bourbons dans le gouffre ouvert sous les fondements de l'Europe. La France libérale aurait crié vengeance contre l'alliance antipolonaise ; la France ca-

tholique aurait crié anathème contre le patriarche grec.

La jalousie de l'Angleterre aurait incendié de toutes ses torches les escadres françaises à Brest et à Toulon et les escadres russes de Cronstadt et de Sébastopol ; l'Allemagne tout entière, à l'exception peut-être de la Prusse, toujours prête à conniver avec tous les périls de l'Allemagne, se serait levée en masse pour défendre le Danube, la Turquie décapitée, l'Adriatique et l'Italie contre la ligue des Russes et des Français.

L'Angleterre aurait placé le quartier général de ses flottes et de ses armées dans le Bosphore ou à Constantinople ; le monde eût été en feu pour une chimère du cabinet de Charles X, et cette chimère aurait dévoré les Bourbons eux-mêmes ! J'ai vu naître moi-même cette fantaisie royaliste, et non cette politique sérieuse, dans le cabinet d'un ministre des affaires étrangères des Bourbons que je ne nommerai pas ; mais je dois attester que cette fantaisie diplomatique, que les historiens de cette époque prennent aujourd'hui au sérieux, n'alla jamais plus loin que la porte de ce cabinet, et

qu'elle ne fut jamais qu'un sujet de conversation entre des diplomates français étourdis et impatientes des tracasseries de l'Autriche contre nous, forfanterie de cabinets, politique désespérée qu'on jette au vent comme une menace, mais qui ne retombe que sur ceux qui ont rêvé l'absurde ou imaginé l'impossible.

VI

Et en Orient, quels sont les intérêts de la France? Sont-ils, comme on le dit, de doubler l'omnipotence de la Russie en lui livrant pour dépouille la moitié la plus fertile, la plus opulente, la plus maritime du monde méditerranéen, dont la France est la plus tributaire par ses ports sur cette mer de tous les commerces?

Ces intérêts sont-ils d'étendre cet empire russe, déjà si débordant, de Varsovie à Babylone, de la Laponie à l'extrême Arabie, de la mer du Nord à la mer de l'Inde?

Sont-ils de réunir quatre cents millions de sujets sous un seul sceptre ?

Sont-ils enfin d'amener ainsi le contact si lourd et si direct d'un tel empire avec la France par la Méditerranée, en lui livrant les portes des Dardanelles et en faisant de Marseille et de Toulon des frontières maritimes de la Russie ?

Si c'est là votre carte actuelle de l'Europe et de l'Asie, pourquoi donc avez-vous fait, très-sagement et très-hérouiquement, il y a quatre ans, la guerre de Crimée ? pourquoi donc avez-vous coulé sous vos boulets, dans la mer Noire, la flotte orientale de la Russie dans le port prématuré de Sébastopol ? Étiez-vous fous alors, ou êtes-vous sages aujourd'hui, de livrer l'indépendance de l'univers aux czars, dans l'intérêt d'un petit prince des Alpes qui veut régner à Rome et à Naples plutôt qu'à Turin ?

VII

Est-ce la Prusse qui peut vous consoler à elle seule de l'impossibilité de l'alliance anglaise, de la chimère de l'alliance russe? Mais qu'est-ce que la Prusse, au fond, en Europe, si ce n'est un client de l'Angleterre et un avant-poste de la Russie? Son alliance, très-précaire, aurait donc pour la France le double inconvénient d'être anglaise et d'être russe, c'est-à-dire l'alliance avec la jalousie britannique et avec l'ambition moscovite.

Dépendante de l'Angleterre par les unions de famille et par la solde des subventions, dépendante de la Russie par la crainte d'être dévorée si elle n'est pas complice, la Prusse n'est pas une puissance assise sur ses propres bases : c'est une puissance debout, mécontente, inquiète de sa mauvaise assiette territoriale entre la Russie, l'Angleterre, la France, et prête à toutes les infidélités d'alliances si on lui offre le

prix de sa versatilité. Quel est l'allié du cabinet de Berlin qui n'ait pas eu à maudire le caractère de ce cabinet à quatre faces, dans ces derniers temps ? La France, qu'elle flatte et qu'elle abandonne au moment de l'action en 1806 ? L'Autriche, qu'elle voit écraser avec complaisance en 1809 ? La Russie, qu'elle regarde anéantir, sans lever un bras, à Austerlitz ? L'Autriche encore, qu'elle contemple aux abois à Wagram, attendant l'issue des batailles pour se déclarer amie du vainqueur ? La France encore, qu'elle défie témérairement aussitôt après son traité timide avec elle, et qui la démolit en un jour, à Iéna ? La Russie, une seconde fois, contre laquelle elle se retourne à la voix de Napoléon, pour obtenir son pardon par une lâcheté ? L'Angleterre, à laquelle elle consent à enlever, comme un recéleur, le Hanôvre, afin de se lier avec Napoléon par un larcin ? Quant à l'Autriche, dont elle n'est qu'un démembrement en Silésie, il n'y a aucune guerre, aucune négociation où la Prusse ne lui ait été ou amie infidèle ou ennemie acharnée. Cette puissance, qui se pose comme allemande par excellence, n'est qu'un schisme en Allemagne. Sa seule politique est

de décomposer pour absorber : c'est le dissolvant de l'Europe centrale. Quelle alliance sûre la France peut-elle nouer avec une puissance qui représente l'Angleterre sur son flanc droit, qui représente la Russie au cœur de l'Allemagne, qui représente la coalition en avant-garde contre nous en deçà du Rhin, qui représente enfin l'*unité allemande* en espérance dans l'Allemagne du Nord ? L'*unité allemande*, la perspective la plus antifrançaise que puisse offrir à nos ennemis le génie de l'absurde, génie qui semble posséder aujourd'hui nos publicistes ! l'abaissement de notre puissance en Europe ! quatre-vingts millions d'Allemands groupés en une seule puissance active contre trente-six millions de Français ! unité destructive de tout équilibre et de toute paix, unité de l'extermination, unité mille fois plus mortelle à la France que le rêve antifrançais de l'*unité* de l'Italie à laquelle nous sommes assez aveugles pour concourir ! L'*unité allemande*, que serait-ce autre chose que la coalition en permanence contre la France ?

Une alliance franco-prussienne, qui n'aurait pour but ou pour résultat que l'*unité alle-*

mande, sous la monarchie de la Prusse, serait donc tout simplement le suicide à courte échéance de la nation. Un illuminé peut la rêver, un patriote ne peut la penser sans crime.

VIII

Examinons maintenant le dernier système d'alliance qui puisse, dans un prochain avenir, maintenir l'équilibre de l'Europe en temps de paix, et favoriser, en cas de guerre, le légitime accroissement de deux peuples que l'on voudrait détruire l'un par l'autre aujourd'hui, pour la satisfaction de l'Angleterre, pour la joie maligne de la Prusse, pour l'extension illimitée de la Russie.

Ces deux peuples sont la France et l'Autriche.

J'entends d'ici le cri de l'ignorance et de la prévention grossi par le cri des fanatiques irréfléchis de l'unité italienne; mais, avant de nous récrier, étudions.

Aujourd'hui que la maison d'Autriche a renoncé, il y a longtemps, à la monarchie univer-

selle de Charles-Quint; aujourd'hui que la Russie, improvisée par la Providence pour des desseins que nous ignorons en Orient, pèse du poids de cent millions d'hommes sur la Pologne, la Prusse, la Hongrie, les bouches du Danube et les provinces presque allemandes de la Servie et de la Bulgarie, qu'est-ce que l'Autriche? C'est le boulevard épais et armé qui couvre seul l'Occident contre l'extravase-ment moscovite de la Russie en Allemagne et sur tout le versant oriental de la mer ottomane. Nous disons *seul*, parce que du côté de la Prusse la brèche est ouverte, et que la Prusse, incapable de résister par inégalité de forces, l'est plus encore par politique; livrez-lui des provinces de plus dans le nord et dans le midi de l'Allemagne, et elle se montra toujours prête à recevoir toutes les dépouilles.

Si ce boulevard de l'Autriche contre la Russie en Allemagne et en Orient n'existait pas, il faudrait l'inventer. Or ce boulevard naturel contre la Russie n'est-il pas un des intérêts les plus vitaux de la France? L'Autriche prête à la France, par nécessité, en Hongrie et en Dalmatie, huit cent mille hommes que nous

n'avons ni à lever ni à payer pour défendre le Danube, le Rhin, l'Adriatique, contre l'omnipotence moscovite. Détruire de nos propres mains ce boulevard autrichien, ne serait-ce pas découvrir la France et livrer l'Italie, comme l'empire d'Orient, aux Souwarofs futurs? L'Autriche et la Russie, de ce côté, ne font qu'un. L'alliance n'est donc pas seulement possible : elle est naturelle, elle est nécessaire. Ce sont de ces traités auxquels les cabinets ne peuvent rien : ils sont contraints, ils sont écrits par la nature ; ils sont contre-signés par la vie et par la mort des nations qui les contractent pour le salut commun.

Du côté de la Prusse, qu'est-ce que l'Autriche en Allemagne? C'est l'obstacle, jusqu'ici insurmontable, à l'unité allemande dans la main de la Prusse. Or ne venons-nous pas de vous démontrer que l'unité allemande, dans les mains de la Prusse, ce serait la coalition en permanence adossée à la Russie et inspirée par l'Angleterre contre nous? La puissance autrichienne, noyau protecteur des petites puissances de l'Allemagne méridionale, n'a-t-elle donc pas, en résistant à l'unité allemande,

exactement les mêmes intérêts que la France? L'alliance, de ce côté comme du côté de la Russie, n'est-elle donc pas écrite par la communauté des intérêts de la France et de la maison d'Autriche? Favoriser de ses vœux ou de sa diplomatie la Prusse contre l'Autriche, n'est-ce pas évidemment trahir la sécurité de la France? Aussi voyez avec quel instinct révélateur de haine contre la France l'Angleterre, depuis que la Prusse germe en Allemagne, n'a-t-elle pas toujours cultivé à tout prix l'alliance prussienne! L'alliance obstinée de l'Angleterre avec le cabinet de Berlin doit éclairer le cabinet des Tuileries : l'alliance de l'Angleterre ne sera jamais une alliance française.

Voyez, au contraire, avec quel acharnement, instinctif aussi, le cabinet de Londres et l'esprit antifrçais de l'Angleterre poursuivent, depuis quelques années, l'amoindrissement systématique et la destruction, si elle était possible, de l'Autriche. Cette haine doit vous éclairer, vous, Français, sur la nature de l'Autriche. Si l'Autriche vous était moins nécessaire, l'Angleterre ne la haïrait pas tant : ses haines et ses amours cachent toujours un *mal-*

vouloir contre la France. Votre boussole diplomatique, dans les questions obscures, est dans le cabinet de Londres. Voyez où son aiguille vous pousse, là est le danger! — témoin *l'unité italienne* et *l'unité allemande*, ces deux écueils où l'Angleterre vous chasse par tous les vents de sa diplomatie.

IX

Ces deux grands intérêts vitaux, résister au débordement russe en Occident et en Orient, et résister à l'unité allemande bien plus encore qu'à l'unité italienne, sont donc deux intérêts communs, identiques à l'Autriche et à la France. L'alliance sur ces deux points entre la France et l'Autriche est donc, non pas possible, mais imposée. Supposez un moment par la pensée que l'Autriche se soit évanouie dans la nuit, que les Russes soient sur le Rhin, que la Prusse ait absorbé tous les membres de la confédération allemande, que l'unité de l'Al-

Allemagne fasse le pendant de l'unité italienne, et demandez-vous ce qu'il en serait de la France à son réveil! — Partisans dénaturés de ces unités antifrçaises, savez-vous ce que vous aurez? L'UNITÉ RUSSE! — Voilà ce qu'à votre insu vous poursuivez! O Mirabeau! ô grande clairvoyance éteinte avant le temps, tu l'avais prévu, tu l'avais dit! Mais alors la France n'avait pas le vertige des unités, qui sont sa perte, contre les fédérations et contre les équilibres, qui font son salut!

X

Pourquoi donc, me dira-t-on, ce système d'alliance que vous proclamez le seul possible, entre l'Autriche et la France, n'existe-t-il pas encore? Pourquoi les cent voix populaires de la France répètent-elles, à la suite de ses jeunes publicistes, le cri d'extermination contre l'Autriche? C'est d'abord parce que ces publicistes sont jeunes, et qu'ils n'ont pas encore

réfléchi à ce qu'ils proclament; c'est ensuite parce que le vieil écho des casernes impériales du premier empire n'a pas eu le temps d'apprendre un autre mot que celui de guerre à l'Autriche depuis Leipzig jusqu'à Fontainebleau; c'est enfin parce que deux grandes questions diplomatiques, l'Orient et l'Italie, se sont malheureusement interposées entre la France et l'Autriche depuis les traités de Vienne, et que ces deux questions, l'Italie surtout, devaient, tant qu'elles n'étaient pas tranchées, empêcher la France et l'Autriche de se reconnaître et de s'allier.

XI

Parlons donc en peu de mots de ces deux questions, si mal posées et si mal résolues par les théoriciens de la fantaisie et par les romanciers diplomatiques.

Et d'abord, de ce qu'on appelle la question turque.

On dit : Il faut anéantir l'empire ottoman; et, si l'Autriche s'y oppose, détruisons donc à la fois l'empire autrichien et l'empire ottoman. Faisons ces deux grands vides soudains en Orient et en Occident; les remplira qui pourra!

Et moi, j'ose vous dire: L'Europe entière, pendant trente ans de guerre sur terre et sur mer, ne suffirait pas à les remplir.

Qu'arriverait-il de l'empire ottoman?

Qu'arriverait-il de l'Europe?

On croit généralement que les quatre cent mille lieues carrées, possédées en Asie et en Europe par l'empire ottoman, sont un espace peuplé de populations chrétiennes opprimées, asservies, compactes, d'une même race, d'un même culte, et qu'il suffirait de se délivrer des Ottomans pour que ces populations florissantes et libres formassent un empire européen, homogène et civilisé, au milieu de l'Asie. S'il en était ainsi, on comprendrait que les prêcheurs nomades d'une nouvelle croisade contre l'islamisme eussent quelque chance de réaliser, au profit de ce qu'ils appellent civilisation, l'expulsion ou l'extermination des Ottomans; mais cette statisti-

que de l'empire ottoman est une grossière erreur et une grossière fiction dont les intéressés bercent les multitudes.

Premièrement, rien n'est plus faux que cette prétendue antipathie religieuse, et que cette prétendue extermination systématique des chrétiens de l'Orient par les Turcs. La preuve que les Turcs n'ont jamais exterminé les races chrétiennes de l'Orient à cause de leur culte, c'est qu'au moment même de la conquête, Mahomet II, le conquérant de l'empire grec, au lieu de proscrire et d'exterminer le christianisme, proclama le libre exercice et le respect du culte chrétien, appela autour de lui tous les prêtres de la capitale, et marcha processionnellement avec eux à Sainte-Sophie, pour leur assurer solennellement dans leur cathédrale la tolérance que les Turcs portent à toutes les religions.

La même tolérance respectueuse fut garantie par les vainqueurs dans toutes les villes grecques chrétiennes de l'empire; nul ne fut ni persécuté ni contraint pour cause de religion; les chrétiens furent seulement obligés de respecter eux-mêmes dans leurs actes et dans leurs paroles le culte mahométan. On partagea les

temples entre les religions. Lisez l'histoire dans l'histoire, et non dans les légendes.

Mais surtout lisez-la dans les faits et dans les monuments religieux qui couvrent l'empire ottoman encore aujourd'hui. Si les Ottomans avaient proscrit, persécuté, exterminé le christianisme comme on vous le dit, comment se ferait-il donc que les chrétiens fussent trois fois plus nombreux et cent fois plus riches que les Turcs, sur toute la surface de leur territoire? Comment se ferait-il que les Églises chrétiennes, les monastères chrétiens, couvrissent la Turquie entière de ces témoignages éclatants de la tolérance des Turcs, depuis le mont Sinaï jusqu'au fond de l'Égypte, depuis le fond de l'Égypte jusqu'au mont Liban, tout crénelé de couvents, depuis le mont Liban jusqu'au mont Athos et à ses trois cents couvents et à sa population exclusive de moines? Comment se ferait-il que, depuis la capitale de l'empire jusqu'aux dernières villes des îles et des provinces, la partie chrétienne de la population, exerçant librement son culte, honorée dans ses patriarches, respectée dans ses cérémonies, fût précisément l'élite de la richesse, de l'industrie, du

commerce, de la navigation, de la prospérité dans tout l'empire?

Comment se fait-il que tout l'archipel grec professe le christianisme, que la Valachie et la Moldavie soient chrétiennes, que la Serbie et la Bulgarie soient chrétiennes, que la Macédoine, l'Albanie, la Dalmatie soient chrétiennes, que la Syrie, à l'exception d'Alep et de Damas, soit chrétienne?

Comment se fait-il que, dans l'intérieur même de l'Asie Mineure, jusqu'aux pieds du *Taurus*, les villages chrétiens soient mêlés aux villages turcs, de telle sorte que le voyageur a peine à savoir laquelle des deux populations domine l'autre en nombre, en autorité, en richesse, dans toutes ces parties de l'empire?

Ce n'est donc nullement la religion qui fait le signe de distinction dans l'empire : c'est la race conquérante et la race conquise. Les chrétiens vivent, multiplient, prient, trafiquent, s'enrichissent, possèdent leurs privilèges sous la protection de leurs magistrats ou de leurs consuls; les Turcs règnent et gouvernent : voilà toute la différence.

Ils administrent mal, voilà tout leur crime

aux yeux des Européens. Ce vice est commun à tous les gouvernements orientaux ; on peut même dire qu'il est endémique en Orient, ce vice de mauvaise administration ; il tient aux lieux, aux climats, à la configuration des terres, aux montagnes, aux distances, aux déserts. Dans de telles profondeurs de plaines incultes, comment l'administration des tribus peut-elle être autre que patriarcale, c'est-à-dire arbitraire et indirecte ? Comment des peuples pasteurs, nomades, aujourd'hui ici, demain à cent lieues, suivant les saisons, l'été sur les côtes, l'hiver dans les steppes, toujours à cheval, transportant sur leurs chameaux leurs familles et leurs tentes, comment de pareilles populations pourraient-elles se prêter au genre d'administration directe, uniforme et sédentaire de l'Europe ? La tente et la maison établissent des modes d'administration et de gouvernement entièrement opposés. Donnez donc des systèmes représentatifs aux nomades de la Mésopotamie ; donnez des tribunes à des peuples qui parlent des langues différentes ; donnez la liberté de la presse aux sauvages Kurdes des frontières de

Perse ; donnez des préfets et des receveurs généraux aux huttes des Tartares, aux tentes errantes de l'Éthiopie ou de la Mecque !

Cette manie d'uniformité de gouvernement, que nous voulons imposer à des peuples que l'origine, le sol, le climat, ont faits si dissemblables, est une absurdité contre nature. Offrez donc les bienfaits de la liberté à des peuples à cheval, qui possèdent dans l'espace et dans les pieds de leurs chevaux la liberté illimitée du désert !

L'administration de l'Orient sera donc toujours, aux yeux d'un Européen, vicieuse, parce qu'elle ne sera jamais l'administration de l'Europe. Il faut en prendre son parti : c'est Dieu qui l'a voulu, en faisant croître l'herbe ici, et en ne faisant croître ailleurs que l'épine du chameau ; en faisant des déserts de quarante jours de traversée sans une source dans le sable, et en faisant déborder le Nil, cet arrosoir de l'Égypte, des nuées encore inconnues de l'Abyssinie.

XII

Quant au gouvernement de l'empire ottoman sur ces multitudes fixes ou errantes, une ou deux batailles suffiraient sans doute pour le changer, en refoulant la race d'Othman d'où elle est venue, ou en l'exterminant sur place, comme Timour ou Gengis-Kan, ces exterminateurs de race. Mais que gagnerez-vous, vous Europe, à ce meurtre fantastique de douze ou quinze millions d'hommes, coupables seulement de leur nom ? Comment remplacerez-vous ce peuple gouvernant par les gouvernés ? Je le concevrais s'il y avait dans l'empire ottoman une race, chrétienne ou non chrétienne, assez nombreuse, assez compacte, assez courageuse, assez intelligente pour se substituer de plein droit à l'empire et pour gouverner ces quatre cent mille lieues dépeuplées de leurs possesseurs ; mais ce fait n'existe pas. Il y a, en

effet, dans l'empire plus de population non turque qu'il n'y a de population turque : il y a des *Éthiopiens*, des *Cophites*, des *Abyssins*, des *Égyptiens*, des *Arabes*, des *Bédouins*, des *Kurdes*, des *Syriens natifs*, des *Syriens grecs*, des *Juifs* de Jérusalem et des *Juifs* de Samarie, des *Mutualis*, des *Druses*, des *Maronites*, des *Insulaires*, des *Candiotes*, des *Cypriotes*, des *Arméniens*, des *Tartares*, des *Caucasiens*, des *Hymirètes*, des *Bulgares*, des *Serbes*, des *Albanais*, des *Grecs* surtout en nombre considérable ; en tout, je crois, trente ou quarante races différentes d'origine, de mœurs, de sol, de religion, répandues çà et là dans toute la surface de l'empire.

Mais aucune de ces races néanmoins, chrétienne ou non chrétienne, n'y existe en nombre assez prédominant pour y succéder à l'empire ottoman, si cet empire s'écroulait par une décomposition spontanée ou par la violence de l'Europe. De plus, ces peuplades, de race et de religion semblables, telles que les Grecs, par exemple, ne sont pas contiguës les unes avec les autres sur la surface des territoires qu'elles occupent, de ma-

nière à former un noyau, une unité quelconque de peuple ; mais elles sont séparées par d'autres groupes de populations différentes qui interceptent les communications entre elles et qui leur sont antipathiques : en sorte que les populations supposées habiles à succéder aux Turcs forment une véritable mosaïque de peuples concassés, comme le granit sous le pilon, en véritable poussière d'hommes qui ne peut plus se conglo­mérer en masse imposante.

Voyez, par exemple, la population grecque : elle existe dans le Péloponnèse, puis elle est interceptée du reste du territoire européen par des millions de Bulgares et de Serbes, véritables Helvétiens de la Turquie. On retrouve une autre population grecque à Constantinople, puis elle est séparée du reste de l'Asie par six millions de Turcs et des millions de Tartares et de peuples caucasiens ; on la retrouve dans les îles et sur l'extrême littoral de l'Ionie et de l'Asie, puis elle est noyée dans des millions de Turcs et de Caramaniens jusqu'au Taurus et au delà ; elle reparaît en Syrie, mais en extrême mi-

norité, comparée aux Syriens, aux Maronites, aux peuples d'Alep, de Damas; enfin elle se perd au delà de la Mésopotamie, dans l'océan des races arabes, kurdes, persanes, égyptiennes, qui vont se perdre elles-mêmes dans les peuples noirs du Sennaar et de l'Éthiopie.

XIII

Aucune de ces races, pas même la race grecque, n'est donc assez agglomérée dans les mêmes provinces d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, pour s'y lever en une unité puissante et pour dire : « Je suis la population héritière des Turcs. »

Il y a plus encore : c'est que toutes les races, chrétiennes ou autres, disséminées sur le sol ottoman sont mille fois plus antipathiques entre elles qu'elles ne le sont aux Turcs sous l'empire desquels ces races vivent, et que, si l'on mettait aux voix *à qui l'empire*, il n'y a pas une de ces tribus qui ne répondît sans hésiter : « Aux Turcs plutôt qu'aux Grecs; aux Turcs

plutôt qu'aux Arméniens ; aux Turcs plutôt qu'aux Arabes ; aux Turcs plutôt qu'à aucune de ces petites races faibles et tyranniques, assez fortes pour nous opprimer, trop peu pour nous défendre. Mieux vaut pour nous cette subalternité dans l'empire turc que le joug tracassier et persécuteur de ces populations rivales qui nous haïssent. »

La substitution d'une race politique en Turquie à la race gouvernante des Ottomans serait donc une anarchie sanguinaire qu'aucune de ces races ne serait assez prédominante pour étouffer sous la force ; l'Orient se dépeuplerait sous leur lutte. Voyez ce qui se passe en Syrie entre les Maronites, les Druses, les Grecs, les Arabes, les Bédouins de la Mésopotamie, toutes les fois qu'une rixe nationale s'élève, et que les Turcs ne sont pas là assez nombreux pour remettre l'ordre et imposer la paix. Voyez, même à Jérusalem, la rixe incessante des Grecs schismatiques et des Grecs catholiques à la porte du saint sépulcre. Ces conflits de race, de schisme et d'orthodoxie sont tels qu'en 1817 les antagonistes incendièrent le saint sépulcre pour l'arracher à leurs

rivaux chrétiens, et que, sans les Turcs, arbitres de ces querelles, le saint sépulcre aurait déjà disparu sous la jalousie stupide de ces sacrilèges profanateurs de leur propre sanctuaire.

XIV

Mais, si l'empire ottoman ne peut être remplacé en Europe, et en Asie surtout, par les populations indigènes, comment serait-il remplacé par les puissances européennes elles-mêmes ?

Sera-ce par la Russie ? Mais nous avons démontré que ce serait livrer trois continents aux Moscovites. Qui est-ce qui y consent, excepté les Grecs, dans ces trois continents ? Et que serait l'Europe sous cette monarchie gréco-barbare des Scythes ? L'avenir verra cet empire ; mais nous ne devons pas être les complices de cette vaste servitude. On a vu, à la guerre de Crimée, que l'Europe entière avait l'instinct unanime du danger de livrer l'em-

pire ottoman aux Russes. La France, sans s'informer si elle servait en cela l'Angleterre, a volé à Sébastopol, a versé le sang chrétien pour préserver le sang ottoman, et la France a bien fait. Il ne s'agissait pas en Crimée de religion: il s'agissait de la liberté et de l'équilibre du monde. Puissance civilisée, la France a été là à sa place, à la tête de la civilisation contre la force.

Serait-ce à l'Autriche qu'on livrerait la Turquie? Mais l'Autriche ne serait ni assez hardie pour tenter cette conquête, ni assez forte pour la garder. Que ferait la Russie? Que dirait l'Angleterre? Que tolérerait la France? Qui peut posséder l'Adriatique, les Dardanelles, la mer Égée, la mer de Marmara, l'Archipel, la mer Noire, à moins d'être la première puissance navale du monde? Les flottes anglaises et les flottes françaises combinées détruiraient tous les jours par mer ce que l'Autriche aurait construit d'empire sur la terre; Constantinople aurait le sort de Sébastopol avant qu'une année fût écoulée.

Est-ce la France? Mais la France y rencontrerait en y arrivant les Russes, les Autri-

chiens, les Anglais, et l'Orient ne serait que le champ de bataille de l'Europe.

Ces puissances se partageraient-elles l'empire ottoman? Mais qui fixera et surtout qui garantira les bornes? Est-ce que, par sa supériorité navale, l'Angleterre ne sera pas toujours la première au poste envié? Est-ce que, par sa contiguïté avec l'empire ottoman en Europe et en Asie, la Russie ne couvrira pas avant nous l'empire de ses armements? Est-ce que, par les provinces de l'Adriatique, et par la Grèce, par la Serbie, par la Bulgarie, par le Danube, l'Autriche ne dévorera pas avant nous ce tiers d'un empire? A un tel partage la France a tout à perdre, et rien à gagner que la force doublée de ses ennemis naturels. La puissance du continent occupé par les Allemands et les Russes sépare la France de la Turquie d'Europe; la largeur de la Méditerranée la sépare de la Turquie d'Asie. C'est une proie qui est évidemment dévolue à ses rivaux de terre et de mer; à aucun prix la France ne doit leur faciliter ou leur livrer une telle proie.

XV

L'empire ottoman n'est donc pas, comme on vous le dit, une démolition prochaine qui donnera de l'air à l'Europe, de la place aux rivalités de l'Europe, de la paix aux intérêts rivaux des puissances, des progrès aux civilisations chrétiennes : l'empire ottoman ne serait que le sujet d'une guerre aussi vaste, aussi prolongée que les ambitions de l'Europe ; ou bien ce ne serait qu'un vide immense dans lequel deux civilisations, la civilisation européenne et la civilisation orientale, s'engloutiraient à la fois.

Ces deux civilisations tendent à se rapprocher et à se fondre : votre politique est de favoriser ce progrès parallèle, en maintenant l'empire ottoman à la place qu'il occupe sur la carte, et en protégeant par un grand *concordat politique* avec le chef nominal, et en ce moment très-vertueux, de cet empire, les populations tributaires du Grand-Seigneur par le

gouvernement, et tributaires de l'Europe par l'origine, les mœurs, les religions; c'est ce grand *concordat* entre la Turquie et l'Europe qui doit être en ce moment la pensée dominante de la diplomatie française. Que la France y pense. Elle aura fait ainsi plus qu'une conquête : elle aura fait l'ordre français en Turquie, au lieu du désordre européen.

XVI

L'autre question, c'est l'Italie; elle brûle en ce moment, et l'incendie imprévoyant que le Piémont y a allumé, et que la France n'a pas étouffé à temps, menace de consumer toute l'Europe.

Essayons d'en décomposer les éléments et d'en chercher une solution compatible avec le rétablissement de l'équilibre et avec le maintien de la paix en Europe.

La diplomatie n'était autrefois que nationale;

depuis la révolution, la diplomatie est en quelque sorte européenne. On ne traitait qu'avec les cours; on traite maintenant, dans une certaine proportion, avec l'opinion. L'élément nouveau appelé l'opinion, force morale, s'est mêlé aux autres éléments de force matérielle que les négociations et les traités avaient pour objet de concilier et d'asseoir.

Cela est nécessaire à dire, avant de parler de ce qui se remue aujourd'hui en Italie.

XVII

L'Italie, par la noblesse légitime de sa race, par le prestige éternel de ses souvenirs, par l'intelligence exquise de ses peuples, et par l'énergie, non pas nationale, mais individuelle, de ses fils, souffrait depuis longtemps de sa subalternité politique en face des grandes puissances militaires librement constituées qui prédominaient en Europe. Il y avait un juste orgueil dans les reproches de ses patriotes à leurs gou-

vernements. L'Italie cherchait les occasions de devenir libre et grande. Cet esprit de revendication d'un haut rang dans le monde était toutefois plus sensible dans l'aristocratie italienne et dans les classes lettrées que dans les peuples. Cela est naturel : c'est par en haut que les peuples pensent, c'est par le cœur que les peuples sentent ; la pensée et le sentiment ne sont pas dans les membres.

Le malaise moral de l'Italie, intolérable dans l'aristocratie italienne, était très-peu senti dans les masses. De là vient que l'Italie a beaucoup gémi, beaucoup maudit, beaucoup conspiré avant d'agir. La tête ne trouvait pas les bras à son service ; les tribuns ne manquaient pas, mais les armées manquaient aux tribuns.

Un petit peuple à peine italien, plus cisalpin que romain, le Piémont, race de soldats héroïques, rudement maniés, tantôt contre la liberté par des princes clients de la sainte alliance (comme de 1814 à 1848), tantôt pour la révolution (comme de 1848 à 1860), se dit, par la bouche de ses deux derniers souverains : « C'est moi qui suis l'Italie ; je vais prendre « en main sa cause, je vais en faire la mienne.

« Ma monarchie, jusqu'ici de troisième ordre
« et presque inaperçue dans la famille des mo-
« narchies, va grandir en un moment, non pas
« comme une puissance régulière et par un
« accroissement progressif, mais à la manière
« des explosions révolutionnaires, jusqu'à la
« proportion de trente millions d'âmes, d'un
« trône composé des ruines de cinq ou six
« trônes, et d'une armée de cinq ou six cent
« mille hommes qui deviendront mon armée.
« Monarque d'une si riche péninsule, chef
« courageux d'une si imposante armée, pré-
« sent par l'ubiquité du nom de roi d'Ita-
« lie dans mes cinq ou six capitales, maître de
« mille lieues de côtes couvertes de ports mili-
« taires sur la Méditerranée, pouvant à mon
« gré les ouvrir ou les fermer aux escadres ou
« aux débarquements de l'Angleterre, je veux
« faire compter l'Autriche et au besoin la
« France avec moi; c'est un terrible poids à
« placer ou à déplacer dans la balance du con-
« tinent que trente millions d'âmes, cinq cent
« mille hommes, l'alliance nécessaire de l'An-
« gleterre et un drapeau qui sera, à mon gré,
« selon les circonstances, celui de la monar-

« chie absolue, celui de la dictature soldates-
« que, ou celui de la révolution! »

Que dites-vous de l'ambition d'un si grand cœur dans un si petit prince? Si elle s'accomplit, l'Autriche n'est plus l'Autriche, sans doute; mais la France aussi n'est plus la France!

En s'alliant à l'Autriche, le roi d'Italie amène à son gré un million de soldats sur nos Alpes;

En s'alliant avec nous, le roi d'Italie amène à son heure un million d'hommes sur le Tyrol et sur l'Allemagne du Midi;

En s'alliant avec l'Angleterre, le roi d'Italie amène une *armada* britannique sur toutes ses côtes, dans tous ses ports, et fait, au premier signe, de l'Italie maritime entière, un avant-poste de l'Angleterre au midi de la France ou de l'Autriche. Il n'y a plus de Méditerranée pour nous! Cela est plus vrai et plus certain que le mot: Il n'y a plus de Pyrénées!

Aussi voyez avec quelle ardeur fébrile l'aristocratique Angleterre a saisi l'idée révolutionnaire de l'unité piémontaise en Italie. L'Angleterre saisit le fer chaud quand il s'agit de

prendre une position si redoutable contre la France.

XVIII

La France, cependant, qui devait se borner à empêcher les envahissements autrichiens contre le Piémont, à prévenir les interventions étrangères dans les États italiens, à favoriser, sans y intervenir de la main, le système fédératif entre les nationalités italiennes, la France a prêté deux cent mille hommes, des millions et deux victoires à la pensée antifrançaise du Piémont. Nous ignorons ses motifs, à plus longue vue que les nôtres, sans doute; les cabinets à une seule tête sont les plus sûrs des secrets d'État.

Mais nous voyons se développer jusqu'ici une diplomatie anglo-piémontaise de nature à donner un jour de grands motifs d'inquiétude à la France sur sa sécurité en cas de guerre avec le continent ou en cas de guerre

avec la Grande-Bretagne. Car ne nous faisons pas d'illusion sur l'éternelle reconnaissance et sur l'indissoluble alliance entre la France et la monarchie piémontaise de l'Italie *une* : les rois hommes d'honneur, les ministres qui se respectent, peuvent être reconnaissants par honneur, par pudeur, par intérêt momentané ; mais les rois meurent, les ministres passent, les cabinets restent avec l'esprit de leur situation géographique en Europe. Or l'allié nécessaire de l'Angleterre sur le trône unique de l'Italie, trop voisin de la France, ne sera jamais un allié de la France contre la volonté de l'Angleterre.

Si nous voulons des alliés sûrs au delà de Alpes, et nous avons le droit de les vouloir, ne permettons pas à une seule maison royale d'affecter la monarchie universelle de l'Italie, et de retourner contre nous, à la merci de l'Angleterre, cette monarchie universelle que nous aurions nous-mêmes fondée contre nous-mêmes. Où serait l'équilibre ? où serait la paix ?

XIX

Que devons-nous, libéralement et nationalement, à l'Italie ?

Empêcher l'Autriche d'empiéter sur les États italiens, piémontais ou autres dont les traités ont garanti l'indépendance, afin que l'Italie, destinée à être libre, ne devienne pas une monarchie autrichienne, trop pesante sur ces peuples libres, et trop pesante aussi contre nous-mêmes au midi de l'Europe.

Que devons-nous de plus à l'Italie, le Piémont compris ?

Des vœux sincères, et des bons offices licites au besoin, pour que ces diverses et inconsistantes nationalités constituées dans la Péninsule se développent en institutions propres, favorables à leur liberté, et se groupent en confédérations indépendantes pour se protéger mutuellement contre l'Autriche ou contre toute

autre puissance armée, anglaise, russe, prussienne, même piémontaise, qui tenterait ou de les conquérir ou de les monopoliser à son profit. Enfin nous lui devons une force française, toujours prête à garantir cette confédération italienne.

Voilà ce que nous devons à l'Italie, et pas plus; mais ce que nous impose le Piémont, encouragé dans son *ambition à outrance* par l'Angleterre, est-ce bien cela?

Quoi! devons-nous au Piémont deux victoires par mois et cinquante mille hommes par an pour soutenir ses provocations, plus anglaises que françaises, à la formidable unité d'une monarchie piémontaise, où nous devons avoir l'œil, si nous n'y avons pas la main?

Devons-nous au Piémont le fardeau à perpétuité de deux cent mille hommes, toujours sur pied pour aller défendre au besoin, à toute heure, la monarchie unitaire du Piémont contre quiconque voudra, du nord ou du midi, résister à ce monopole de la maison de Savoie?

Devons-nous au Piémont le sacrifice de tout ce qui a constitué jusqu'ici, parmi les sociétés civilisées, ce qu'on appelle *le droit public*, le

droit des gens : le respect des traités, la sainteté des limites, la légitimité des possessions traditionnelles, l'inviolabilité des peuples avec lesquels on n'est pas en guerre? Lui devons-nous le droit exceptionnel d'invasion dans toutes les provinces neutres et dans toutes les capitales où un caprice ambitieux le porte, au nom d'une prétendue nationalité que le Piémont invoque pour lui en la foulant aux pieds chez les autres?

Devons-nous au Piémont le débordement, sans déclaration de guerre et sans titre, de ses baïonnettes dans toutes les principautés à sa convenance dans l'Italie septentrionale?

Devons-nous au Piémont son irruption soudaine et non motivée, à main armée, dans cette Toscane des Médicis et des Léopold, toujours notre fidèle alliée, même sous notre première république, par la communauté des principes de 89 et des législations libérales de Léopold, Léopold, le premier des réformateurs couronnés et des philosophes sur le trône?

Devons-nous au Piémont l'invasion inopinée, par cent mille Piémontais, dans ces États du

pape avec lesquels le Piémont n'était pas en guerre, et pendant que nos propres troupes, par leur présence à Rome, semblaient devoir garantir au moins l'inviolabilité de fait des territoires? Le drapeau français fut-il jamais affronté avec une telle irrévérence, je ne dirai pas par des ennemis, mais par des alliés intimes à qui nous venions de rendre des services aussi éclatants que Magenta et Solferino?

Devions-nous au Piémont les débarquements scandaleux d'une armée piémontaise en Sicile pendant que ses ambassadeurs assuraient le roi de Naples de son respect pour ses États, et que les ambassadeurs de Naples portaient à Turin une constitution fraternelle en gage de paix et d'alliance?

Devions-nous enfin au Piémont l'entrée de quatre-vingt mille hommes dans Naples même, pour y recevoir des mains d'un autre Jean sans Terre un royaume de neuf millions d'hommes stupéfaits par l'héroïque débarquement d'un intrépide soldat, mais nullement conquis dans une guerre légitime par la maison de Savoie?

Devions-nous au roi de Piémont le droit

impuni d'aller, à la tête d'une armée royale, poursuivre, assiéger, bombarder dans son dernier asile, à Gaëte, un jeune roi à qui sa jeunesse, innocente du despotisme de son père, n'avait pas même permis de commettre des fautes qui motivent l'animadversion d'un ennemi ou le jugement d'un peuple? Ce droit des boulets et des bombes sur la tête des rois, des femmes, des enfants, des jeunes princesses d'une maison royale avec laquelle on n'est pas en guerre, est-il devenu le droit des rois contre les rois de la même famille? Est-ce là la fraternité des trônes pour un prince qui veut universaliser la monarchie?

Non, nous ne devons rien de tout cela au roi de Piémont, lors même que, pour légitimer ces énormités monarchiques, il se servirait du beau prétexte de la liberté à porter aux peuples.

La liberté que les peuples se font à eux-mêmes est légitime et sacrée; la liberté que les peuples reçoivent de l'invasion étrangère, à la pointe des baïonnettes du roi de Piémont ou avec les bombes de Gaëte, n'est qu'une ignominieuse servitude.

Tous les peuples de l'Italie ont le droit moderne et incontestable de se donner la liberté chez eux, de détruire ou de constituer le gouvernement national qui leur convient; mais nul n'a droit de leur imposer, sous le nom de *liberté* et le canon sur la gorge, la monarchie de la maison de Savoie.

Garibaldi, lui, avait le droit, à ses risques et périls, de l'insurrection; car sa tête répondait de son audace, et il ne répondait à aucun allié, à aucun droit public, à aucun principe diplomatique, de ses exploits tout individuels. Il portait un défi personnel aux rois et aux peuples, au-dessus desquels il se plaçait; il était le grand *hors la loi, ex lege*, du droit des nations.

Mais le roi de Piémont était un roi, roi par le droit public respecté en lui, et qui devait être respecté par lui chez les autres; roi allié de la France, roi défendu dans deux batailles par la France, roi responsable devant la France, roi dont la France était en quelque sorte elle-même responsable, depuis qu'elle lui avait prêté sa force pour défendre son royaume et pour l'agrandir

contre ces mêmes envahissements qu'il pratique aujourd'hui chez les autres.

La France a donc parfaitement le droit et, je dis plus, le devoir de ne pas avouer l'ambition d'un roi qui est roi par la grâce du sang français versé pour lui dans la Lombardie, et de ne pas reconnaître une unité monarchique piémontaise de toute l'Italie, qui serait un péril national créé contre la sécurité de la nation française.

C'est le cas, ou jamais, de conférer avec l'Europe ou de déchirer pour toujours le droit public, cette charte des peuples, des États, des trônes, de jouer le monde au jeu des insurrections royales, et de ne plus mettre dans les balances que des ambitions et des boulets, au lieu de droit public!

XX

La France ne fera certainement pas la partie si belle à ses dangereux alliés de Turin,

et à ses adversaires naturels de Londres.

Que fera-t-elle, si elle est bien inspirée par l'évidence des dangers futurs que l'unité monarchique de la maison de Savoie, et la nouvelle situation que cette unité monarchique piémontaise donne contre nous en permanence à l'Angleterre, nous prépare ?

Elle se dira, dans sa sagesse, ceci :

Le mouvement libéral, national, né de lui-même, de son sol et de sa pensée en Italie, est beau de souvenir et d'espérance.

L'aspiration d'une grande race éclairée, courageuse, à rentrer en possession d'elle-même, est un droit ; c'est la légitimité de l'âme des nations

Nous devons, dans la limite du droit public, respecter, honorer, au besoin favoriser ce droit, s'il était nié ou attaqué dans son exercice par des puissances étrangères à l'Italie.

XXI

Ainsi, que le Piémont, tenu si longtemps dans l'asservissement de l'Autriche ou de l'Église par la maison de Savoie jusqu'en 1848, reçoive ou se donne des institutions représentatives ou républicaines si le pays le veut, et que l'Autriche l'en punisse par une invasion des principes rétrogrades représentés par ses baïonnettes, nous devons voler au secours de l'indépendance du Piémont.

Que la Toscane, pays le plus mûr pour la liberté, parce qu'il a été mûri par les institutions de Léopold I^{er}, s'affranchisse d'une dynastie qu'elle aime, mais qu'elle suspecte, et se donne les lois de son ancienne république, nous devons regarder avec respect cette résolution spontanée de Florence, et empêcher qu'une intervention autrichienne ne vienne contester ce mouvement de vie dans une terre toujours vivante.

XXII

Que les États du souverain pontife modifient leur gouvernement par leur libre et propre volonté ; que les Romains se donnent un gouvernement politique romain, au lieu d'un gouvernement étranger ; que Rome veuille être une patrie, au lieu d'être un concile ; que la souveraineté traditionnelle du pontife se combine avec la souveraineté civile de la nation romaine par des institutions représentatives et par des administrations laïques, ou même que Rome concilie, comme le voulaient *Pétrarque*, *Rienzi*, *Dante*, les souvenirs de sa république avec le séjour d'un pontife roi d'un empire spirituel, qu'avons-nous à nous immiscer dans les transactions du peuple et des princes ? Laissons la puissance à l'un, la liberté à l'autre, la transaction éventuelle entre les deux. L'inviolabilité des régimes intérieurs des peuples chez eux est le droit

commun : le droit des peuples , le droit des républiques, le droit des théocraties, je dirai plus, le droit du destin. Ne mettons pas la main entre la Providence et son œuvre. L'œuvre que vous voudrez faire sera précaire ; l'œuvre qu'elle accomplira elle-même par la main des peuples et par la main de son premier ministre, le temps, sera durable. Qui a donné au Piémont le droit de juger ou de préjuger de la volonté des Toscans, des Romains, des Napolitains, des Siciliens, et de préjuger de la volonté vraie de ces peuples à son profit ? Le jugement des intéressés exprimé par des armées et rédigé par des conquêtes est suspect à tout le monde.

XXIII

Ainsi encore, qu'un jeune roi de Naples, à peine échappé à la tutelle ombrageuse de son père, élevé, dans la solitude royale de Caserte, à cultiver un jardin royal pour toute instruc-

tion politique, monte, encore enfant, sur le trône et s'y tient à tâtons pendant un orage; qu'ensuite il jette une constitution hasardée à ses peuples pour apaiser l'insurrection de Sicile, comme on jette un à un ses vêtements royaux derrière soi pour retarder la poursuite de la révolution pendant qu'elle les ramasse;

Qu'il décompose lui-même son armée par les conseils de ministres incapables ou perfides;

Que ses oncles même abandonnent ce malheureux neveu pour aller se joindre à ses ennemis;

Qu'il sorte de sa capitale pour en écarter les bombes et les obus des Piémontais; qu'il reprenne courage dans l'honneur et dans le désespoir; qu'il s'abrite avec ses derniers défenseurs, avec sa mère, ses frères, ses jeunes sœurs, dans une ville de guerre pour tomber au moins avec la majesté, le courage du soldat, sur le dernier morceau de rocher de sa patrie; et que le Piémont, étranger à cette question entre les Napolitains et leur jeune roi, avec lequel le patriotisme et la liberté les réconciliaient, entre, sans querelles, sans déclaration de guerre, avec ses armées dans le royaume, et

viennaise, auxiliaire de l'expulsion, écraser de ses boulets les casernes de Gaëte devenues le dernier palais d'un dernier Bourbon : quel droit peut alléguer contre son parent innocent le roi de Piémont, pour s'emparer du trône démoli par ses canons ? et quel titre à la monarchie de Naples, que cette violation impitoyable des droits du peuple, des droits du trône, des droits même de la nature et de la parenté ! Et quelle diplomatie, excepté la diplomatie anglaise, peut contraindre la France à ratifier de telles audaces contre le droit des peuples ? — Aussi voyez comme l'orgueil national humilié de ces neuf millions d'hommes de Naples et de Sicile commence à protester par son soulèvement de cœur contre une annexion aux Piémontais, qui ne fut qu'une surprise de la liberté, mais qui leur paraîtrait bientôt une surprise de l'ambition !

Quel spectacle, en effet, que ce peuple qui veut bien se donner à son libérateur, comme Garibaldi, mais qui ne veut pas se laisser prendre par un envahisseur couronné ! Quel spectacle que cette capitale, ce royaume, ces millions d'hommes de cœur, regardant dispo-

ser d'eux comme d'un troupeau, entre leur tribun Garibaldi, qui les soulève, et le roi de Piémont, leur maître, qui les annexe! Et quelle durée des trocs pareils de population, contre tout droit et contre toute nature, peuvent-ils faire augurer au monde politique pour une unité monarchique de l'Italie, dont chaque membre proteste contre la tête, et ne présente pour tête que des gueules de canon?

XXIV

Mais, si cette unité piémontaise de l'Italie, conception désespérée d'une péninsule justement impatiente de nationalité qui ressuscite, ne présente à l'Italie monarchisée qu'une perspective de déchirement intestin sous la pression d'un roi militaire, et ne présente, au premier grand trouble européen, que la perspective d'un reflux redoutable de l'Allemagne en Italie; quelle perspective cette unité de la monarchie de Turin, à Naples, à Palerme, à

Rome, à Florence, à Milan, présente-t-elle à la diplomatie pacifique de la France dans un prochain avenir ?

Examinons, et récapitulons :

Nous avons vu que l'alliance autrichienne était la seule alliance d'équilibre et de paix pour la France, d'ici à très-longtemps.

Or la monarchie unitaire de l'Italie, sur la tête d'un roi de Piémont, rend à jamais impossible l'alliance entre la France et l'Autriche.

Pourquoi ? parce qu'une Italie monarchique unitaire, sur la tête d'un roi soldat et sous le joug d'un peuple militaire comme les Piémontais, tendra éternellement par sa nature à inquiéter l'Autriche, non-seulement en Tyrol, mais jusqu'en Allemagne. Ne les voyez-vous pas, dès aujourd'hui, former des légions hongroises et proclamer hautement le plan d'insurger la Hongrie et de démembrer l'Autriche ?

Or la seule menace d'insurger la Hongrie précipite de nouveau l'Autriche dans les bras de la Russie. Je l'ai toujours dit aux publicistes français et italiens, complices à leur insu de cette pensée antifrançaise et antiitalienne : « Prenez-y garde ! la première insur-

« rection fomentée par vous en Hongrie re-
« fait la sainte alliance.

« La Russie et l'Autriche oublieront ce
« jour-là tous leurs ressentiments, pour écri-
« ser de leurs armées combinées les mouve-
« ments de la Hongrie, qui pourraient remuer
« aussi la Pologne. — Avais-je tort? Demandez-
« le au congrès de Varsovie : tout son mystère
« est percé à jour par qui sait lire à travers les
« murailles. »

La monarchie unitaire piémontaise en Ita-
lie, à la tête de cinq cent mille hommes, et
l'Autriche toujours menacée, seraient donc
sans cesse l'arme au bras, l'une pour insurger,
l'autre pour se défendre et reconquérir.

XXV

Qu'en résultera-t-il pour nous, France?

Serons-nous alliés à tout prix de la monar-
chie unitaire du Piémont en Italie?

Serons-nous alliés de l'Autriche?

Si nous sommes alliés de l'Autriche, nous agirons contre notre nature et contre nos intérêts en aidant l'Autriche à reprendre une situation prépondérante en Italie.

Si nous sommes alliés de l'unité monarchique piémontaise en Italie, nous serons quatre puissances militaires réunies en une seule agression contre l'Autriche : la France, l'Angleterre, la Prusse et l'Italie.

Qu'arrivera-t-il ?

Nous anéantirons inévitablement l'Autriche sous cette quadruple alliance contre elle. Or, l'Autriche anéantie stupidement par nous, qu'aurons-nous fait ? Deux choses, que la France doit redouter plus que toute chose au monde.

Premièrement, nous aurons fait cette monstruosité antifrançaise, l'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE sous la main anglaise de la Prusse, c'est-à-dire l'unité de cinquante millions d'Allemands liés à l'Angleterre contre trente-six millions de Français seuls dans le monde.

Secondement, nous aurons renversé, en détruisant l'Autriche, notre seul boulevard contre la Russie. La Russie aura la route libre sur nous et sur l'Italie. Le monde sera, quand

la Russie voudra, moscovite. Il n'y aura plus que deux puissances, l'Angleterre et la Russie; ou bien la France, sans alliance, sera obligée de descendre à la subalternité des puissances secondaires; ou bien encore la France, comme après Azincourt, sera obligée de se reconquérir elle-même par une énergie qui est en elle, mais qui ne se retrouvera sur terre et sur mer que dans son sang.

Voilà ce que nous aura coûté la monarchie unitaire du Piémont en Italie! Je défie le logicien diplomate le plus intrépide d'arriver pour la France à un autre résultat d'une monarchie unitaire italienne suscitée par l'Angleterre et réalisée dans la maison de Savoie.

XXVI

Quelle doit donc être, dans une crise si délicate, si compliquée et si destructive de l'équilibre européen, la conduite diplomatique de la France?

Cette conduite nous est tracée par les considérations très-irréfutables que nous venons de dérouler devant vous.

Ces considérations, je les récapitule en finissant :

L'alliance russe est prématurée de plusieurs siècles pour la France. Cette alliance livrerait l'Orient à la Russie sans fortifier la France en Occident; elle motiverait au contraire contre la France l'inimitié à mort de l'Angleterre.

L'alliance prussienne est une duperie, puisque la Prusse est, par sa situation géographique, la pointe de l'épée russe sur le cœur de la France; puisque, par son ambition et par ses affinités traditionnelles, la Prusse est un cabinet annexe de l'Angleterre; puisque, par sa rivalité germanique avec l'Autriche, la Prusse est le noyau de l'unité allemande, unité que nous devons craindre comme la mort.

L'alliance anglaise est impossible, puisque l'Angleterre, par sa nature, ne peut pas abdiquer la prépondérance sur les mers, et que la France, par sa nature, ne doit pas abdiquer sa prépondérance sur le continent.

Deux rivalités légitimes et organiques s'op-

posent ainsi à la sincérité d'une alliance anglo-française.

Ces deux grands peuples peuvent être pacifiés, jamais alliés, tant que la France voudra avoir une escadre sur les mers, tant que l'Angleterre voudra avoir la main dans un cabinet du continent. La paix, oui; l'alliance, non! Ces deux individualités ne sont pas condamnées à se faire la guerre, mais elles sont destinées à se faire toujours contre-poids.

XXVII

L'alliance autrichienne, depuis que la maison d'Autriche a abdiqué les pensées gigantesques de Charles-Quint, de monarchie universelle en Europe, et même d'empire unitaire en Allemagne et dans les Pays-Bas, l'alliance autrichienne est la seule qui réponde à la fois à tous les intérêts légitimes de l'Autriche et à tous les intérêts de sérieuse et de légitime grandeur de la France.

La France seule empêche la Prusse de conspirer l'unité allemande par l'anéantissement de l'Autriche ;

La France soutient l'Autriche contre le poids accablant de la Russie ;

La France prévient, de concert avec l'Autriche, le démembrement européen de l'empire ottoman et l'annexion de cet empire à la Russie, toujours convoitante.

Tous ces intérêts sont communs aux deux cabinets de Paris et de Vienne.

De son côté, l'Autriche, en arc-boutant l'Allemagne méridionale contre la Prusse, empêche l'accomplissement fatal de l'unité allemande, qui serait la fin de tout équilibre sur le Rhin, en Belgique, en Hollande et sur le Danube ottoman. L'Autriche est le *nec plus ultra*, la colonne d'Hercule de l'Occident contre la Russie ; et la ruine de ce boulevard découvrirait la France.

L'Autriche, enfin, couvre l'empire ottoman en Europe contre la Russie. Ces deux puissances, l'Autriche et la France, sont donc nécessaires l'une à l'autre.

Le seul obstacle de l'alliance entre la France

et l'Autriche, c'était l'Italie. Cet obstacle est à moitié renversé depuis la campagne de France en Italie, et depuis le refoulement des prétentions autrichiennes au pied des Alpes et sur l'extrême rive de l'Adriatique.

Rien de plus négociable aujourd'hui qu'une constitution géographique de la Vénétie qui donne à la fois satisfaction à l'indépendance fédérative de l'Italie, et satisfaction à la dignité nationale et à la sécurité militaire de cette frontière de l'Allemagne du midi.

Si la France met à ce prix une alliance permanente avec le cabinet de Vienne, l'Autriche donnera la main à la seule main qui peut la sauver d'immenses hasards.

L'article unique de ce traité d'alliance indissoluble est celui-ci :

La France sanctionne, en cas de guerre défensive contre la Prusse, toutes les conquêtes de l'Autriche sur la Prusse en Allemagne. L'Autriche sanctionne, en cas de guerre défensive avec la Prusse, toutes les conquêtes de la France sur la Prusse sur la rive gauche du Rhin.

XXVIII

Ce seul article tiendra l'Europe en repos pendant un siècle; car ce sera la coalition éventuelle de six cent mille soldats de l'Autriche avec six cent mille soldats de la France. Ni l'Angleterre, à cause de la Belgique; ni la Prusse, à cause des limites du Rhin; ni la Russie, à cause du Danube, ne porteront défi à ces douze cent mille hommes, soldats de la paix.

Quel avenir pour l'Autriche et la France qu'une alliance qui les rend maîtresses de l'équilibre du monde, ou maîtresses de leur agrandissement pour venger cet équilibre! Croyez-moi, voilà l'alliance du destin de l'Europe; sachez la voir, sachez la saisir, et, au besoin, sachez la venger!

L'unité monarchique de l'Italie, sous la maison de Savoie, est une menace perpétuelle à l'Autriche, si la France préfère l'alliance de

guerre de Turin à l'alliance de paix avec l'Autriche.

La France doit-elle autre chose à l'Italie que la liberté et l'indépendance ?

Doit-elle un trône de trente millions d'hommes à la maison de Savoie ?

Lui doit-elle à tout prix des conquêtes italiennes faites contre son avis, contre ses intérêts français, contre le droit des nations, contre la liberté même des États italiens, qui préféreraient à la monarchie piémontaise un gouvernement propre ?

Non, la France ne doit rien de tout cela au roi de Piémont. Le roi de Piémont abuse évidemment de l'héroïsme ; brave comme s'il n'était que soldat, et encouragé à tout oser par l'Angleterre, à qui tout convient de ce qui peut nous nuire, le roi de Piémont, comme le grand Condé, qui jetait son chapeau au milieu de la mêlée, a jeté sa couronne de Sardaigne par-dessus les Apennins à Florence, à Rome, à Naples, à Palerme, pour que les soldats lui rapportent celle d'Italie ! Mais est-ce à la France à la lui rapporter ?

Non, la couronne unitaire d'Italie n'est ni

un intérêt italien, ni un intérêt français : c'est un intérêt anglais et une folie sarde.

L'intérêt italien, c'est une confédération italienne, une république d'États avec une diète nationale. Une telle fédération est le droit de l'Italie indépendante, constituée; la confédération garantit l'Italie contre tous, et ne menace personne. La France et l'Autriche elle-même sont intéressées à reconnaître cette fédération pacificatrice, qui garantit l'inviolabilité de l'Italie contre tout le monde, et qui leur défend à elles-mêmes d'attenter à l'Italie libre, mais qui ne leur défend plus de former l'alliance de l'équilibre et de la paix.

Le seul obstacle à l'alliance franco-autrichienne, c'était l'Italie; depuis Magenta, cet obstacle n'existe plus. L'Italie est libre, si le Piémont cesse d'en affecter la domination. Une négociation forte et prudente entre Paris et Vienne neutralisera facilement la Vénétie, rendue à elle-même, et non annexée au Piémont. Assez combattu! négocions. Mais négocions pour une Italie libre, et non pour une Italie sarde ou anglaise. C'est assez conseiller : il faut vouloir.

XXIX

Nous sommes les diplomates de l'équilibre et de la paix ; nous n'en rougissons pas devant les fanatiques du détronement universel, transformés tout à coup en fanatiques du trône unique. Nous croyons que la forme fédérative, cette république de nations, est la seule forme qui assurera dignement la durée de l'indépendance italienne, et la seule aussi qui ne livre pas à l'Angleterre une position continentale neuve et menaçante contre nous au midi de l'Europe. Nous croyons qu'une fois la monarchie militaire et unitaire du Piémont écartée, le système fédéral n'éprouvera aucune opposition sérieuse de l'Europe, excepté de la part de l'Angleterre. Nous croyons que la question de la Vénétie se dénouera plus aisément par la négociation qu'elle ne se tranchera par la guerre.

Nous croyons qu'une fois cette question de la Vénétie partagée ou résolue, comme le fut la question belge et hollandaise en 1830, l'alliance de la France et de l'Autriche sera l'alliance de la paix et de la grandeur des deux peuples.

Nous le croyons avec tant de foi que, malgré notre amour de la paix, si le Piémont et l'Angleterre s'obstinaient, le Piémont par ambition, l'Angleterre par ressentiment de nos victoires et par prévision de nos embarras, à ruiner le système d'une Italie fédérale, à élever avec les débris de tant d'États un trône, italien de nom, anglais de base, antifrançais d'intention, sur toute la péninsule; et si le Piémont et l'Angleterre mettaient l'élévation de ce trône au prix de la paix ou de la guerre avec le Piémont et avec l'Angleterre, nous dirions franchement : LA GUERRE ! Car, si la monarchie unitaire de l'Italie doit être anglaise, nous sommes Français avant d'être Italiens, et nous dirons : Plutôt point de trône qu'un trône anglais en Italie !...

La fédération italienne ou le trône piémontais unique en Italie, ce n'est qu'une opinion; mais le salut de la France est un devoir. Qu'est-

ce qu'une opinion devant la patrie ? Soyons prodigues de notre sang, mais ne soyons pas dupes de nos victoires ; donnons sa place à l'Italie, mais gardons la nôtre en Europe. Le système fédératif, républicain ici, monarchique là, fait de la péninsule régénérée les ÉTATS-UNIS ITALIENS. Cela ne vaut-il pas le trône improvisé et précaire de la maison de Savoie ?

LES ÉTATS-UNIS ITALIENS seront défendus par tout le monde, même par l'Autriche. Le trône unique de la maison de Savoie sera continuellement contesté par l'Italie, éternellement menacé par tout le monde ; ce ne sera qu'une dictature imposée aux peuples d'Italie par des baïonnettes, au lieu d'une liberté fédérale laissant à chaque nationalité italienne son caractère, sa noblesse et sa dignité.

L'un est la paix de l'Europe ; l'autre est la guerre à perpétuité. Choisissez ! »

XXX

Ainsi aurait parlé M. de Talleyrand, ainsi parlent la raison et la paix du monde. Que Dieu leur suscite de tels organes dans les futurs congrès !

Les *États-Unis italiens*, voilà le mot de la situation, voilà la politique de la France, voilà la gloire et la liberté de l'Italie. Le reste est une intrigue anglaise; ceci est un principe italien.

LAMARTINE.